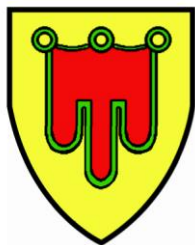


**CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'Auvergne ET DU Velay**



A moi Auvergne !

Dans ce numéro :

Assemblée Générale du 31 mars
... avec une nouvelle Présidente

Réunion Livradois-Forez en 2019

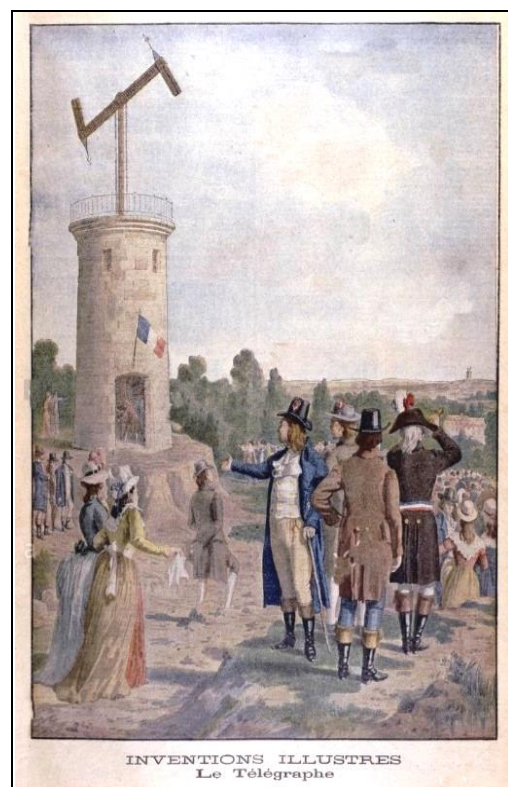
Des Protestants auvergnats en 1685

Méthodes et sources diverses

Diverses chroniques

Des vies et des généalogies :
*CHAPPE, DULAURE, MAZEROLLE,
PELARDY, RENAUDIN, ROUSSEL*

... et vos Questions et Réponses



Le télégraphe CHAPPE

INVENTIONS ILLUSTRES
Le Télégraphe

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 42^e ANNÉE – 2^e TR. 2019
N° 168 mai 2019 10 € le numéro

ARMOIRIES CROIZIER

(voir article « Identification d'un sceau » page 80)



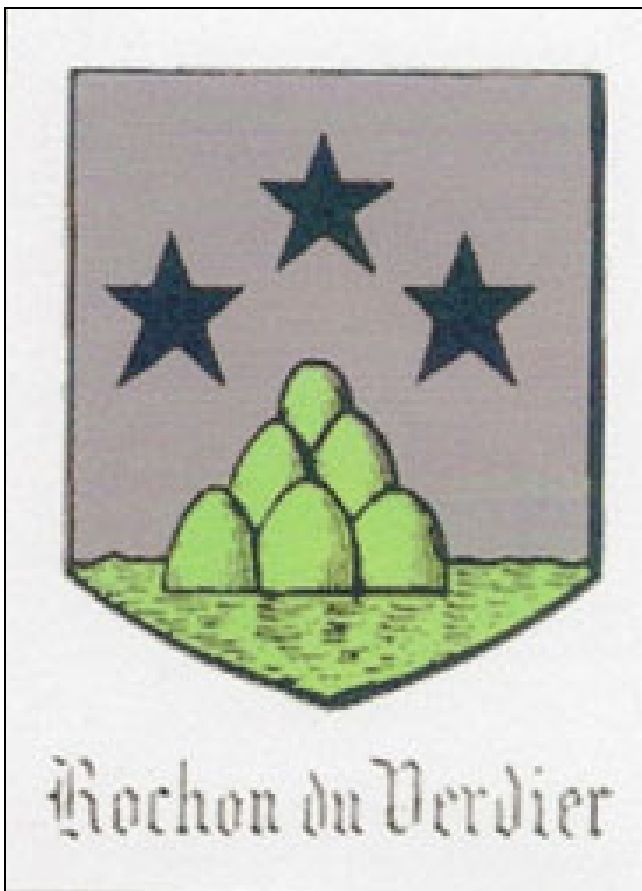
Jean François CROIZIER – évêque de Rodez
(d'azur à la croix d'or, cantonnée de 4 croisettes du même)
(Palais épiscopal de Rodez – photo de l'auteur)



CROIZIER, notaire à Combronde
(de sinople à une croix d'or)
TARDIEU : Anciennes familles de l'Auvergne



CROIZIER de Billom
(de gueules au sautoir d'or)



(d'argent au rocher de 3 coupeaux de sinople, battu par
une mer de même, accompagné en chef de 3 étoiles de
sable, placées une et deux)
TARDIEU, Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne



CROIZIER de SAINT SEGRAUX - Bourgogne
(de gueules au sautoir d'argent, casque de
chevalier, lambrequins de gueules et
d'argent et support de deux lévriers)
(Manuscrit BNF – dossier 20683)



Le Mot de la Présidente



Bonjour à tous

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 31 mars à Brioude, Alain ROSSI a confirmé son souhait d'abandonner la présidence du CGHAV. Qu'il soit remercié au nom de vous tous pour le travail accompli pendant ses 13 ans d'exercice. Il n'abandonne pas le Cercle puisqu'il a réalisé ce numéro de la revue avec l'aide de Jean-Pierre BARTHELEMY.

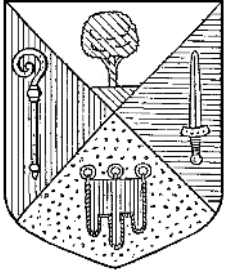
Le Conseil d'Administration m'a confié deux missions. L'une très simple et rapide à réaliser est de confondre l'adresse de la Présidence avec celle du Siège Social à Clermont-Ferrand. L'autre est de répartir les tâches qui étaient concentrées sur Alain ROSSI. Vous trouverez le détail de ces projets dans le compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 mars présenté dans ce numéro page suivante. Il nous faudra un certain temps – le plus court possible – pour finaliser cette évolution. Vous aurez plus de détails après le prochain CA prévu pour le 12 octobre prochain.

Certains d'entre vous me connaissent pour m'avoir rencontrée à Clermont-Ferrand les jours d'ouverture du local, lors des journées d'échanges organisées dans le Puy de Dôme ou à l'occasion de leurs participations à différents forums. Adhérente au CGHAV depuis 1985 (n° 964), j'ai été élue en 2005 Vice-Présidente en charge du Puy-de-Dôme et du Siège Social sur proposition du Président d'alors Michel TEILHARD d'EYRY.

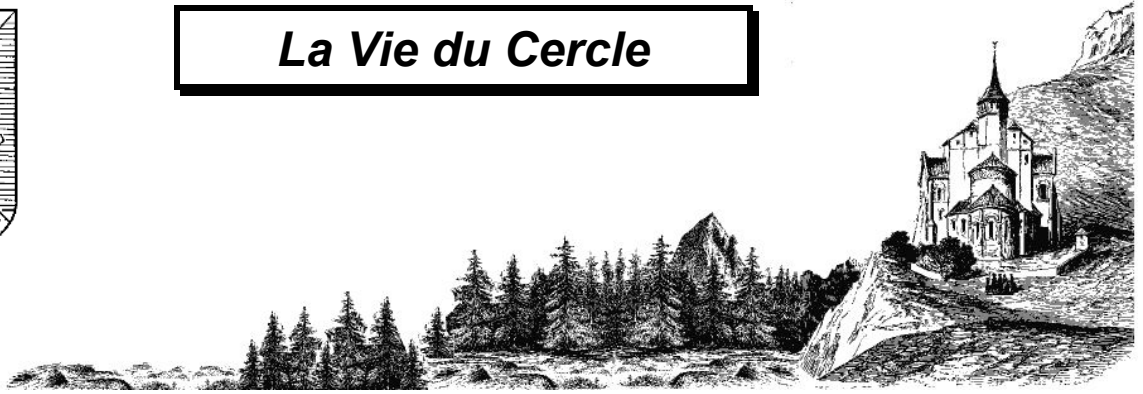
Je renouvelle l'appel déjà lancé à de nombreuses occasions : n'hésitez pas à envoyer des articles pour la revue, à proposer votre aide pour l'accueil des nouveaux adhérents ou la gestion du Cercle, à faire part de vos idées pour une amélioration des services proposés.

Marie-Françoise BRUNEL

Vous trouverez le sommaire de ce numéro et les adresses de contact en dernières pages de la revue (127-128) Merci de vous y reporter



La Vie du Cercle



LA 41^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

La 41^e Assemblée Générale de notre Cercle s'est tenue le dimanche 31 mars 2019 à la Salle de l'Instruction à Brioude (43). Comme à l'habitude, elle fut précédée d'un Conseil d'Administration tenu la veille à l'hôtel Artémis, et suivie par un autre Conseil qui avait pour seule mission de renouveler le Bureau.

I - Le Conseil d'Administration du 30 mars

Le Conseil s'est d'abord consacré à l'examen des rapports moral et financier qui devaient être présentés le lendemain à l'Assemblée Générale (voir infra).

Le Président a ensuite confirmé son souhait d'abandonner la Présidence du Cercle après 13 ans d'exercice – décision motivée essentiellement par des raisons personnelles – tout en restant prêt à poursuivre une collaboration active à la vie de l'association. Il invite les membres du Conseil à réfléchir à une répartition des tâches, jusqu'alors trop concentrées sur lui, entre plusieurs administrateurs entourant la nouvelle présidence qui devrait revenir à Marie-Françoise BRUNEL, si elle confirme son accord.

Ce changement doit aussi être l'occasion de s'interroger sur un certain nombre de pratiques et d'apporter des nouveautés de nature à séduire une clientèle plus jeune, indispensable au maintien des effectifs du Cercle.

Dans cet esprit, plusieurs pistes sont retenues :

- sur un plan général, la mise en place de **petits cercles locaux** autour d'un membre du Cercle comme animateur apparaît un moyen intéressant pour faire connaître le CGHAV et développer la généalogie. Par exemple, en Haute-Loire, Gérard BOUDET anime, une fois par mois, une réunion généalogique dans un café de Féline (près de La Chaise-Dieu). Élise TARAGNAT se propose d'organiser des réunions à Brioude en liaison avec l'Almanach de Brioude et une autre association. Ce type de réunion doit être encouragé par la direction du Cercle qui pourrait y participer de temps à autre.
- les **nouvelles adhésions** devront désormais être adressées au siège du CGHAV, 55, rue de Châteaudun à

Clermont. Le fichier des adhérents qui sert de multiples applications sera tenu à jour par la Trésorière.

- le **forum** reste inaccessible à un certain nombre de membres en raison des difficultés d'inscription. Jean-Marc FAYOLLE se propose d'aider par téléphone tous ceux qui souhaitent s'inscrire avec la procédure « invité » (le contacter au 06 8125 5096 de préférence en fin de journée).
- le **site** : Alain ROSSI est prêt à s'en occuper lorsqu'il n'aura plus à assurer le formatage de la revue.
- la **revue** doit revêtir une forme plus attrayante, ce qui ne veut pas forcément dire plus de couleur. Il convient de favoriser les articles de généalogie (y compris les aspects techniques et les crayons) de préférence aux articles « mémoriels » et de mieux mettre en valeur le contenu du numéro. Pour la mise au point d'une nouvelle maquette, une équipe sera animée par Jean-Noël MAYET et comportera M-F. Brunel, M-D. Icole, J-P. Barthélemy, H. Ponchon, A. Rossi et P. Malhière.

II - L'Assemblée Générale du 31 mars

Des formalités d'enregistrement il résulte que les adhérents présents ou représentés étaient au nombre de 110.

1 Rapport moral du Président

L'année 2018 a été marquée par la célébration du 40^e anniversaire du Cercle, les 23 et 24 mars, au Centre diocésain de Clermont. Cet anniversaire a été un succès puisqu'il a réuni plusieurs centaines de personnes. Le numéro spécial publié à cette occasion est désormais envoyé à tout nouvel adhérent avec le Guide pratique.

Les effectifs du Cercle continuent néanmoins de diminuer car la disparition des anciens et les non-renouvellements ne sont pas compensés par l'arrivée de jeunes, ceux-ci entreprenant leur généalogie avec l'aide d'internet depuis la mise en ligne des BMS et le développement des sites commerciaux. Le nombre d'adhérents pour 2019 est, à ce jour, de 845 contre 924 à la fin de l'an passé.

Au cours de l'année 2018, le Cercle a aussi participé à diverses manifestations généalogiques, notamment à Mauriac en juillet (APROGÈMÈRE), à Brive en septembre et à Lyon en novembre avec les Cheminots. Le Cercle était aussi présent à Paris au salon de généalogie de la mairie du XVI^e qui est devenu la manifestation généalogique la plus importante de France.

Le Président rappelle enfin qu'après 15 ans d'exercice et pour des raisons strictement personnelles (à la fois d'un certain essoufflement et le besoin de répondre à une demande familiale d'écrire l'histoire de sa famille) il souhaite abandonner la présidence tout en continuant d'œuvrer au sein du Cercle. Le Conseil qui se réunira après cette Assemblée Générale devra donc procéder à l'élection d'un nouveau bureau.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2 Rapport financier

Christiane BELLIER commente les documents financiers qui ont été publiés dans le dernier numéro d'AmA !

L'année 2018 se solde, comme prévu, par un déficit d'un peu plus de 7.000 € en raison des dépenses engagées pour le 40^e anniversaire (10.932 €). Le budget prévisionnel de 2019 est aussi déficitaire de 1.110 € en raison des dépenses de ravalement de l'immeuble abritant notre siège social et la bibliothèque. A noter aussi que les frais postaux représentent une charge en augmentation chaque année.

Les revenus se ressentent bien évidemment de la baisse du nombre d'adhérents, mais l'équilibre financier du Cercle est encore loin d'être remis en cause compte-tenu de la gestion prudente assurée durant de nombreuses années.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3 - Election des membres du Conseil d'Administration

Il est rappelé que les mandats d'administrateur sont d'une durée de 3 ans. Les 2 membres du Conseil dont le mandat venait à échéance étaient Dominique BÉNET et Alain ROSSI (et non ceux cités par erreur dans le dernier numéro d'AmA !); ils étaient candidats pour un nouveau mandat.

En outre, Claude PÉRA avait bien voulu se porter volontaire pour faire partie du Conseil.

Ces 3 candidats ont été élus ou réélus à l'unanimité des 110 suffrages exprimés.

III – Le Conseil d'Administration du 31 mars

Réuni à l'issue de l'Assemblée générale, ce Conseil d'Administration a procédé à la constitution de son Bureau.

Après avoir pris acte du souhait d'Alain ROSSI de se retirer des fonctions de Président et lui avoir rendu hommage pour les services rendus durant de très nombreuses années, le Conseil a élu, à l'unanimité :

- Marie Françoise BRUNEL, Présidente
- Christiane BELLIER, Trésorière
- Jean Pierre BARTHÉLEMY, Secrétaire.
- Henri PONCHON et Alain ROSSI, Vice-Présidents

IV - Suite de la Journée

La journée s'est poursuivie par un repas en commun et terminée par une visite particulièrement intéressante de la basilique Saint-Julien, sa structure, ses fresques anciens, ses vitraux modernes.

Les Archives départementales de Clermont-Ferrand

Les AD63 sont actuellement fermées pour cause d'aménagement/extension, mais cela n'empêche pas de préparer des visites futures (à partir d'octobre ?).

A côté de notre source habituelle de données généalogiques que sont les actes BMS (Baptêmes-Mariages-Sépultures) de l'Ancien Régime, des actes NMD (Naissances-Mariages-Décès) depuis la Révolution (avec, pour ces derniers, leur outil d'accès que constituent les tables décennales, il existe des données d'intérêt considérable faites des actes civils devant notaire ou sous seing privé.

On trouve aux AD les registres d'Insinuation qui ont servi à copier les actes de transfert de propriété (supérieurs à 50 livres) jusqu'à environ 1703 (avec les relevés partiels d'Eric Tixier).

Mais il existe aussi des listes d'actes civils qui ont enregistré du fait de leur assujettissement à un impôt.

Il s'agit, avant 1800 des registres du « Contrôle des actes » conservés dans la sous-série 15C

Puis de 1825 à 1940 des « Enregistrements » avec plusieurs séries de « Tables »

1/ Plusieurs natures de tables jusqu'en 1865, regroupées alors sous le nom de

« RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DES ENREGISTREMENTS ET DÉCLARATIONS POUR SERVIR À LA RECHERCHE DES DROITS CELÉS »

2/ « TABLES DE SUCCESSIONS ET ABSENCES » qui fournissent la liste des déclarations de succession avec le notaire ou la personne responsable, ce qui permet de remonter à l'acte lui-même, déposé aux archives ou conservé chez le notaire.

Sur le site des AD on trouvera deux documents intéressants, téléchargeables en PDF :

- Fiche de recherche, détaillant le format des tables de l'enregistrement et les informations que l'on peut y trouver
- Historique des Bureaux de l'Enregistrement avec leur lieu et leurs dates d'exercice

Pour y accéder :

« RECHERCHER » > « CONSULTER LES INVENTAIRES » > « AIDE À LA RECHERCHE » > « ENREGISTREMENT »

Les Fiches techniques téléchargeables sont en bas de page »

R.G.P.D. ***Règlement Général sur la Protection des Données***

Depuis l'an dernier, vous avez tous entendu parler du « RGPD ». Il s'agit d'un règlement européen qui remplace une directive de 1995 sur la protection des données personnelles.

Son texte (52 pages et 173 articles) est accessible sur le site de la CNIL :

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

Ce règlement concerne le CGHAV, comme tous les organismes qui détiennent un fichier de leurs utilisateurs ou membres.

Nous avons besoin d'un tel fichier pour nos relations avec vous, que celles-ci soient postales, téléphoniques ou électroniques. Comme cela a toujours été indiqué (sur chaque numéro de notre revue), ce fichier informatisé nous est totalement propre et les seuls éléments qu'il contient nous ont été fournis par vous-même en toute connaissance de cause.

Ce fichier comporte trois sortes d'éléments :

- vos données de contact :
 - identité
 - adresse postale
 - téléphone(s)
 - adresse(s) électronique(s)
- vos codes d'accès à « Généabank » et aux pages « Adhérents » de notre site internet
(ceux-ci n'existent que pour protéger l'accès aux informations qui constituent le véritable patrimoine du cercle)
- les listes de patronymes et de lieux qui vous intéressent pour vos recherches et que vous nous avez communiqués.

Bien entendu, ce fichier n'est accessible qu'aux seuls membres du Conseil d'Administration de votre cercle, qui en ont besoin pour entrer en contact avec vous ou pour répondre aux questions que vous êtes amenés à nous poser.

Il n'est, bien entendu, pas question de vendre ou de transmettre à qui que ce soit les données de ce fichier. Nous faisons, en outre, le maximum pour les protéger contre un éventuel piratage.

Par contre, nous sommes amenés à les partager avec nos partenaires et sous-traitants, à qui ils sont indispensables :

- Notre hébergeur internet (OVH) qui héberge notre site et ce fichier et qui en assure la protection contre les intrusions.
- La société de routage de notre revue (ORPP) à qui nous fournissons, chaque trimestre, un listing des adresses postales de ceux qui recevront la revue *(listing détruit après usage)*
- L'association Geneabank, qui gère la base de données d'état civil ancien (plus de 100 ans), constitué par nous-même et par les autres associations participantes. Pour le contrôle d'accès de cette base, nous leur fournissons un listing fait seulement de votre patronyme, de votre adresse électronique et des codes d'accès que nous vous avons attribués
- Yahoo !, enfin, à qui nous ne fournissons aucune donnée personnelle vous concernant, puisque c'est vous-même qui remplissez votre « Profil », fiche d'information destinée exclusivement à Yahoo ! *(et nous n'y avons pas accès)*.

Les données que vous nous avez fournies lors de votre adhésion, ou au cours de celle-ci, ne sont conservées que pendant un maximum de 3 années après notre dernier contact *(quelle qu'en soit la cause)*.

A ce terme, tout ce qui vous concerne est effacé du fichier informatique, mais ne peut pas l'être, bien entendu, des articles que vous nous avez confiés pour publication dans notre revue.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous nous refusons à publier des données vous concernant et datant de moins de 100 ans : ainsi nous ne publions pas, dans les généalogies personnelles, ce qui concernerait vous-même et vos parents.

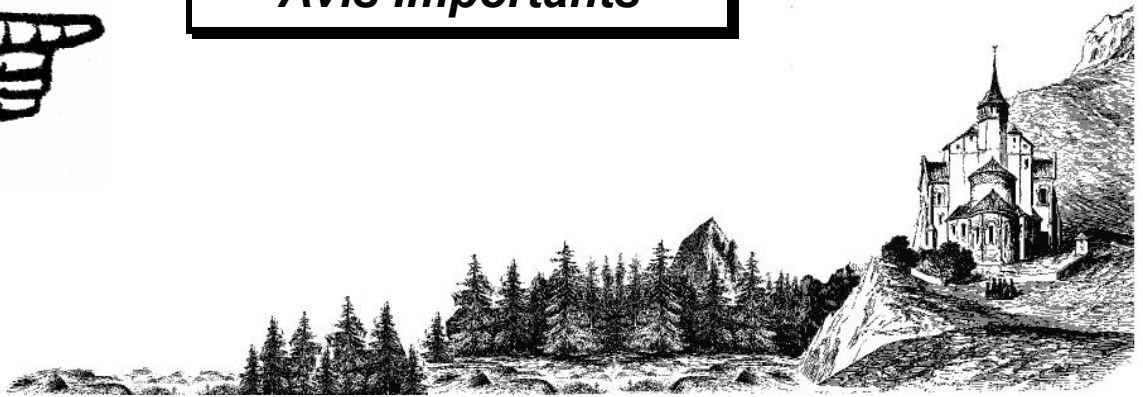
Dans un contre exemple à ce qui précède, nous avons publié les données personnelles de personnalités, telles Coco Chanel ou Georges Pompidou, mais celles-ci sont publiques et à la disposition de tous *(à condition de savoir où chercher !)*

Dans l'environnement réglementaire actuel, il nous est apparu nécessaire de vous informer de l'existence de ce fichier et de ses utilisations. Je suis, bien entendu, à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Alain ROSSI
Vice-Président



Avis Importants



CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2019 :
Attention, à partir du mois d'avril les jours d'ouverture sont modifiés : les 1^{er} mardi, 2^e mercredi et 3^e jeudi (sauf en mai = 3^e merc. et 4^e jeudi) à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Fd, de 14h30 à 17h30.

Pour mieux répondre à vos attentes, le mercredi après-midi vous viendrez poser vos questions, présenter vos travaux, ou soumettre vos énigmes généalogiques, le CGHAV s'occupera du café, du thé et des douceurs.

Mais n'oubliez pas qu'en dehors de ces échanges, notre bibliothèque est riche d'ouvrages de généalogie et d'histoire des villages de vos ancêtres.

Vous y disposez également de relevés de contrats de mariage qui ne sont pas en ligne. Quant aux tables sur papier ou sur notre base de données interne (sur Nimègue), elles permettent de façon simple de reconstituer les familles et d'accéder à l'intégralité des fratries.

Juin	Mardi 4 Mercredi 12 Jeudi 20	Juillet	Mardi 2 <i>Vacances</i>
Septembre	Mercredi 11 Jeudi 19	Octobre	Mardi 1 ^{er} Mercredi 9 Jeudi 17
Novembre	Mardi 5 Mercredi 13 Jeudi 21	Décembre	Mardi 3 Mercredi 11 Jeudi 19

A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum.

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :
cghav@orange.fr

ou Mme M-F. BRUNEL : cghav63@orange.fr

LYON

Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le 3^e mardi du mois et un samedi par trimestre, de 9 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

Prochaines réunions **Mardi 18 juin (14-17 heures)**

Contacts : Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657
fayolle.jeanmarc@bbox.fr

Brigitte LACROIX : celacgen@yahoo.fr

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Réunions mensuelles

A la demande de nos adhérents qui sont susceptibles d'être chargés de leurs petits enfants le mercredi après-midi, les réunions auront désormais lieu le 1^{er} mardi de chaque mois, d'octobre à juin, mais se tiendront toujours à la

Maison des Associations du 2^e arrondissement,
23 rue Greneta, Paris 2^e
où la réunion se tient de 14h15 à 18h00.

De 14h15 à 16h30, temps de discussions informelles sur les problèmes rencontrés dans ses recherches avec les responsables du Cercle et les autres membres du groupe.

Il est possible d'y consulter divers outils de recherche (par ex. les ouvrages de REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres) mais il est nécessaire de s'assurer de leur disponibilité quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005
barthelemyjpmc@wanadoo.fr

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538
rossi.cghav@orange.fr

De 16h30 à 18 heures, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait l'objet d'un débat. C'est à la demande de plusieurs participants que nous avons décidé d'arrêter la réunion à 18 heures (retours en banlieue)

(la maison des associations du 2^{ème} arrondissement se trouve au carrefour des rues Greneta (23) et Saint-Denis ; (Métro : Etienne-Marcel, Réaumur-Sébastopol ou Arts-et-Métiers)

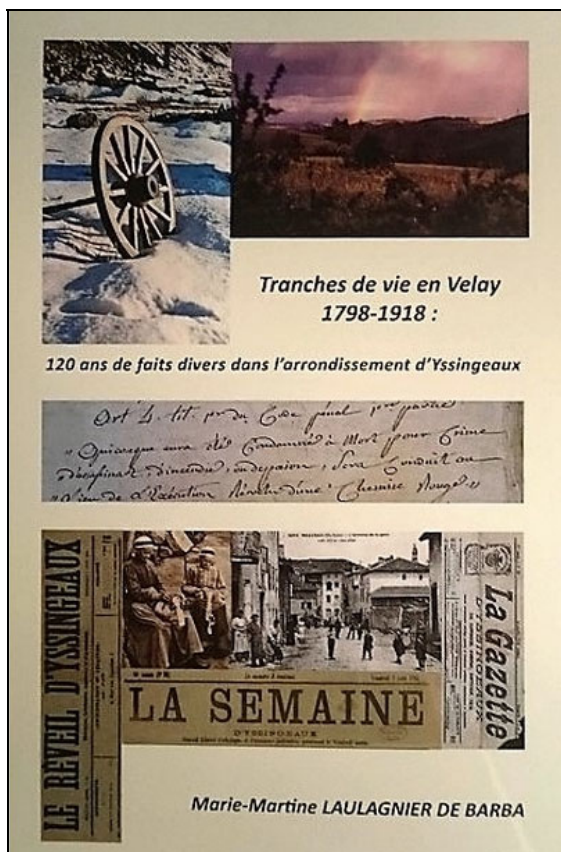
Prochaines réunions **mardi 1^{er} octobre**
mardi 5 novembre
mardi 3 décembre

Si vous désirez faire une présentation, vous êtes la/le bienvenu(e).

Il vous suffit de prévenir JP Barthélemy ou A. Rossi. Si vous avez besoin de projections, celles-ci ne posent pas de problème, à condition d'être réalisées sous un logiciel habituel (jpeg ou tif, pdf, doc, xls, ppt) et d'être enregistrées sur clé USB (ou votre propre ordinateur)

PUBLICATIONS

Marie Martine LAULAGNIER DE BARBA,
Notre adhérente (cghav-11251) vient de publier en 312 pages « *Tranches de Vie en Velay - 120 ans de faits divers dans l'arrondissement d'Yssingaux* » (publication à compte d'auteur - 21 €).
Disponible à la FNAC et sur Amazon.



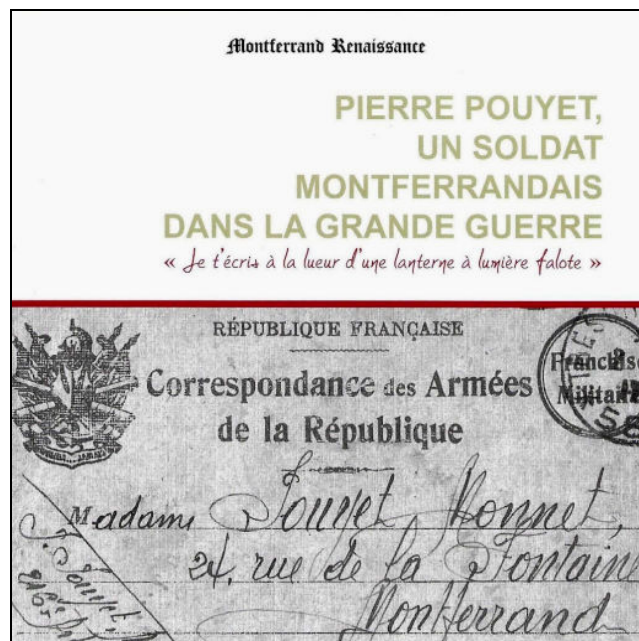
300 pages d'anecdotes du temps passé, crimes et affaires religieuses dans la vie quotidienne de l'est de la Haute-Loire au XIX^e siècle, mais aussi histoires d'amour et de haine, entorses à la loi, la dureté des conditions de travail et du climat, l'industrialisation, l'apparition de l'électricité, du vaccin antirabique, des rayons X, et de tant d'autres évolutions qui seront des révolutions dans la vie quotidienne. La vie rurale et l'urbanisation, l'ouverture au monde que permet le chemin de fer, faits divers glanés à la fois dans les journaux de l'époque et dans les jugements des Tribunaux.

Pierre POUYET, un soldat Montferrandais dans la Grande Guerre,

Ce livre est le résultat de la transcription de 47 correspondances que Pierre a envoyé à sa femme Mathilde. Correspondance lacunaire, mais éclairante, achetée dans une brocante. Nous n'avons malheureusement pas les lettres de sa femme. Pierre POUYET aura la chance de revenir de cette boucherie alors que la cité de Montferrand compte ses 205 morts.

Le livre est vendu 15 € à l'association Montferrand Renaissance, 34 rue Dr Balme, à Montferrand.

Annie FRIER (cghav-3065)



Du nouveau dans les communes

Depuis le 1er janvier 2019, l'Auvergne compte 4 nouvelles communes issues de la fusion de communes existantes. Trois se trouvent dans le Puy-de-Dôme et une dans le Cantal.

Dans le Cantal, les communes de Calvinet et de Mourjou ne font désormais plus qu'une, sous le nom de « **Puycapel** ».

Le chef-lieu sera fixé sur l'ancienne commune de Calvinet.

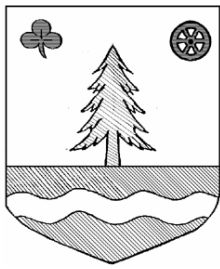
Dans le Puy-de-Dôme, trois nouvelles communes sont nées en même temps que l'année 2019 :

A l'est de Clermont-Ferrand, Dallet (1499 habitants) et Mezel (1970 habitants) forment désormais la commune de « **Mur-sur-Allier** »

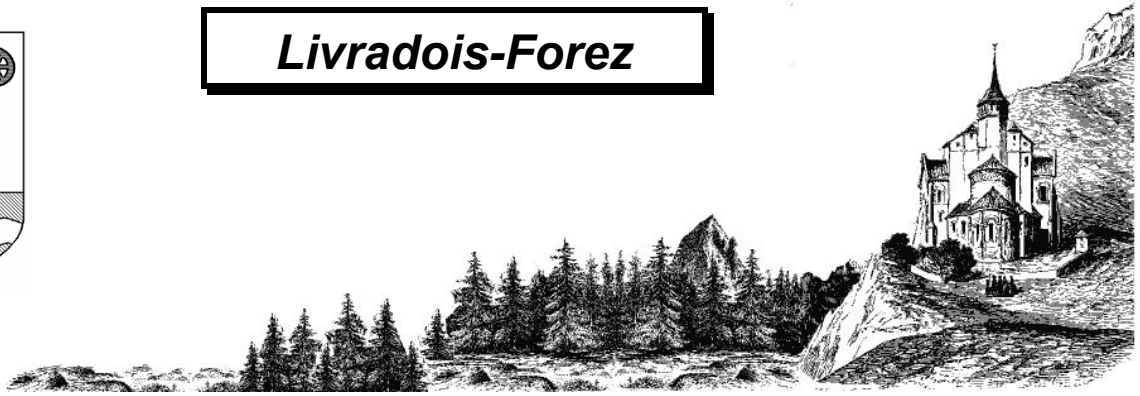
A l'est d'Issoire, Le-Vernet-la-Varenne (757 habitants) et Chaméane (158 habitants) sont désormais regroupées sous le nom de « **Vernet-Chaméane** ».

Enfin, au pied du Sancy, la commune de Saint-Diéry (466 habitants) absorbe celle de Creste (53 habitants) en conservant le nom « **Saint-Diéry** ».

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)



Livradois-Forez



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 88

par Jean-Noël MAYET (cghav-657)

La 37^e réunion du Livradois-Forez

Notre réunion d'automne se tiendra le dimanche 13 octobre 2019 à Bongheat, à 10 km à l'est de Billom : cette année, nous poserons nos cartables, nos carnets de notes ou nos ordinateurs dans la salle municipale de cette commune au nord-est du Livradois !

Retenez d'ores et déjà la date sur vos tablettes, agendas ou calendriers.

Bongheat...

Sur les premiers contreforts du Livradois, entre la plaine de Billom et le bassin de St-Dier-d'Auvergne, Bongheat avec ses maisons en pisé est un très vieux terroir, de quelques 350 habitants en ce début de XXI^e siècle, pauvre mais probablement heureux, puisque l'histoire ne retient comme drame que sa dévastation par les troupes du comte franc Sigevald en 531.

L'église est des XII^e-XIV^e siècles (avec quelques travaux au XIX^e, dont le clocher en 1833). Il a aussi existé à Bongheat un prieuré aujourd'hui disparu qui dépendait de l'abbaye de Manglieu.

Le fief de Brossollières, avec son vieux château médiéval du XIII^e siècle, a eu comme seigneurs connus depuis le XV^e siècle, par héritages successifs, les CRESPIEN, les VALENS, les LAIRE, avant un partage familial entre les DUBOST et les DUCROC.

La seigneurie fut vendue pour partie en 1669 aux DUPRAT. Les fiefs de Brossollières et des Salles furent ainsi réunis et suivirent le même sort.

Le fief du Mas date quant à lui du XIV^e siècle.

Le principal fief était celui des Salles et de Frédières qui appartenait aux XV^e et XVI^e siècles à la famille des SALLES, qui fait construire le château en 1540, mais elle fut vendue sous Henri IV à Antoine BERGIER : les descendants de celui-ci se disaient encore seigneurs des Salles en 1690.

Mais l'importante famille DUPRAT (qui avait dû sa fortune à Antoine DUPRAT, chancelier de François I^{er} de 151 à sa mort en 1535) avait déjà acquis la seigneurie depuis au moins les années 1650.

Le château passa par héritage des DUPRAT aux BRAVARDS d'EYSSAT en 1717. Ceux-ci vendirent pour 91.800 £ la seigneurie et le château au docteur Benoît DUVERNIN (qui sera l'un des 10 signataires du cahier de doléances de la paroisse en 1789). Celui-ci est toujours dans sa descendance.

Le lecteur désireux d'en savoir plus sur l'histoire de Bongheat pourra se référer utilement au charmant *Si Bongheat m'était conté*, travail collectif de 2006, disponible aussi sur le site Internet de la mairie :

http://www.bongheat.fr/IMG/pdf/Si_Bongheat_m_etait_conté-compressed1123.pdf



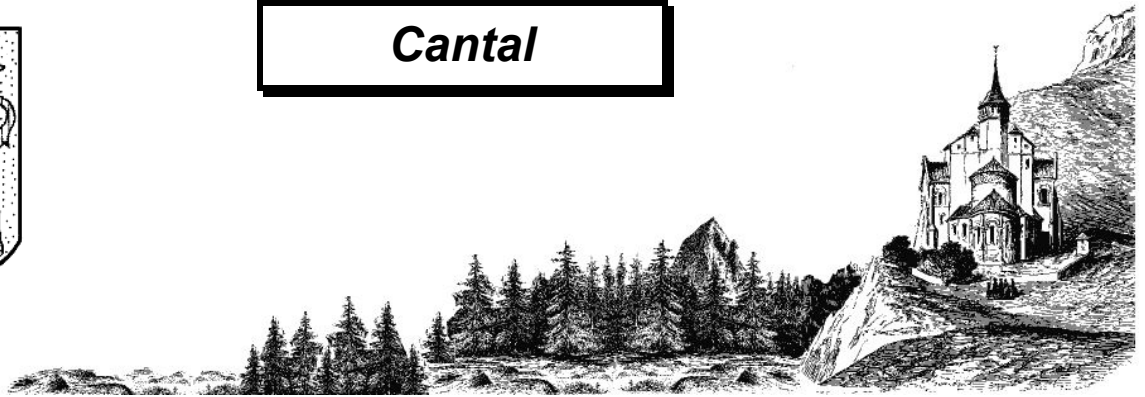
Retracer l'histoire des familles de Bongheat

Le généalogiste est assez heureux dans ses recherches car la série des registres paroissiaux est ancienne, puisque la série communale commence (déposée aux Archives départementales) commence en 1621. La série du greffe complète à peu près la série communale, elle commence en 1623 (plus deux années en 1579-1581).

La proximité de Billom fait qu'il peut être utile de consulter les notaires de cette ville (avec des minutiers remontant à la fin du XVI^e siècle), mais Bongheat a eu ses propres notaires : le minutier de M^e DALBIGNAT (1736-1774) est conservé aux Archives départementales (cotes 5 E 9 116 à 154).



Cantal



UN ANCETRE GUILLOTINÉ LORS DE LA RÉVOLUTION ?

par Françoise PICOT (née FAUCHER) (cghav-3485)

La « loi des suspects » est adoptée le 17 septembre 1793.

Sont jugés « **suspects** » d'après l'article 2 :

« Ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie ou du fédéralisme et ennemis de la liberté [...]. Ceux à qui il a été refusé des certificats de civisme. Les fonctionnaires suspendus ou destitués de leurs fonctions par la Convention nationale ou ses représentants. Les nobles, les maris, les femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs, qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution. Ceux qui ont émigré du 1er juillet 1789 au 8 avril 1792, bien qu'ils soient rentrés en France »

La justice révolutionnaire est chargée de juger les **suspects** : elle est exclusivement parisienne après la création du tribunal révolutionnaire de Paris en mars 1793, puis elle se trouve étendue à la province par plusieurs représentants en mission, avec la création de commissions révolutionnaires ou militaires dans les zones de guerre civile.

Cette période est bien obscure pour nous généalogistes. Il est très difficile de trouver trace des activités de nos ancêtres et encore plus de savoir s'ils ont été condamnés mort, à la déportation ou à l'emprisonnement.

Dans la préparation de cet article, je me suis servi d'un site internet très intéressant, mais qui a disparu depuis : <http://les.guillotines.free.fr/> dans lequel on pouvait trouver une liste de patronymes classés par ordre alphabétique. Dans le moteur de recherche, il était possible d'indiquer une ville ou un département ce qui facilitait les recherches. Il était précisé sur ce site l'ensemble des documents qui ont été consultés pour réaliser cette base de données sur les guillotines de la Révolution Française.

Malheureusement, et cela est vraiment dommage, ce site a disparu depuis et n'a pas été remplacé.

Voici ce que j'ai relevé concernant le département du **Cantal** qui, seul, m'intéressait, même si les autres départements auvergnats étaient également concernés..

ARNAL Pierre, 43 ans né à Roufiac (Cantal), chaudronnier, guillotiné le 9 frimaire an 2 à **Arras**

ARNAL Jean, 37 ans, né à Roufiac (Cantal), chaudronnier, guillotiné le 10 frimaire an 2 à **Arras**

BASSET Jean Baptiste, perruquier, âgé de 18 ans, natif de Murat, département du Cantal, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 27 nivose an 2, par le tribunal révolutionnaire de **Paris**

BICHON Dominique, commis négociant, âgé de 26 ans, natif d'Aurillac, département du Cantal, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de **Lyon**

BROUSOLES Antoine, domicilié à Maurice ^[1], canton d'Aurillac, département du Cantal, condamné à mort comme émigré, le 18 messidor an 2, par le tribunal criminel du département de la **Dordogne**.

BRUEL Louis, prêtre réfractaire, âgé de 48 ans, natif d'Aurillac, département du Cantal, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 29 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de **Lyon**

CARRIER Jean Baptiste, Conventionnel responsable des **noyades de Nantes**. *Né à Yolet-le-Doux (Cantal) le 16 mars 1756, décédé à Paris le 16 décembre 1794. Fils d'un propriétaire terrien, il devint magistrat. Engagé dans la lutte politique il était au début de la révolution l'orateur écouté d'une société de pensée. Elu député du Cantal à la Convention, il vota la mort du roi. Envoyé en mission en Normandie à l'été 1793, il sévit à partir du 8 octobre 1793, qu'il se distingua dans l'horreur et la férocité. Aidé par des collaborateurs aussi cruels que lui, il extermina par centaines des prêtres et des suspects, sans jugement, il est le constructeur du "bateau à soupe" sur lequel on embarque des prisonniers et que l'on coule au milieu du fleuve. C'est ce qu'il fit à plusieurs reprises en novembre 1793. Il est aussi l'inventeur du « mariage républicain », qui consiste à ligoter ensemble un homme et une femme*

[1] St-Maurice a été une municipalité en 1790

qu'on précipite ensuite dans le fleuve, après les avoir exposés aux insultes des bourreaux et des sans-culottes. Ces moyens jugés insuffisants, CARRIER ordonna de fusiller les prisonniers. Il écrit au général HAXO le 13 décembre 1793 : « Je vous ai ordonné d'incendier les maisons des rebelles, d'en massacrer tous les habitants et d'en enlever toutes les subsistances » (L'historien Michel MOURRE a évalué ses victimes à 16 000).

Après la chute de ROBESPIERRE, il fut arrêté bien qu'ayant participé à la conspiration thermidorienne, condamné à mort le 25 novembre et guillotiné.

En 1785, dans la petite ville d'Aurillac, s'installe un nouveau procureur qui revient dans sa province après avoir terminé ses études de droit à Paris. C'est Jean baptiste CARRIER qui, quelques mois plus tard, se marie avec la fille d'un marchand local, Son cabinet prospère rapidement car il est actif et procédurier ; il a hérité la ténacité laborieuse de son père, cultivateur tenancier. C'est un grand homme maigre, taciturne, âpre au gain. Sa taille est un peu courbée, comme celle d'une guêpe. Son teint basané lui donne l'air sombre et on devine, rien qu'à le voir, qu'il nourrit des rancœurs contre le régime féodal, dont a pu souffrir sa famille. On dit aussi que l'intempérance n'est pas le moindre de ses défauts.

CASSER Pierre, ex-notaire et expert, domicilié à Montsalvy, département du Cantal, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 ventôse an 2, par le tribunal criminel du **Cantal**

CHAPEL Pierre Joseph (dit Pacherie), ex-noble, domicilié à Roufiac, département du Cantal, condamné au bannissement perpétuel pour propos inciviques, le 15 nivôse an 2, par le tribunal criminel du **Cantal**

COFFINHAL-DUBAIL Jean Baptiste Homme politique français né à Vic-sur-Cère près d'Aurillac, Cantal le 7 novembre 1762, guillotiné le 6 août 1794 à **Paris**.

Le plus jeune de trois frères, tous impliqués dans la Révolution et tous les trois juristes. Il était procureur au Châtelet avant 1789. Fanatique exalté sous la Révolution, il fut vice-président au Tribunal révolutionnaire à partir de 1793 après l'insurrection du 10 août 1792, à laquelle il prit part, il se cacha cinq jours et cinq nuits dans les roseaux de l'Île aux Cygnes, il soutint Robespierre le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) et fut exécuté peu après celui-ci le 18 novembre 1794. Lors du procès du chimiste Antoine LAVOISIER .Il s'écria: « La République n'a pas besoin de savants ! » quand le condamné à la guillotine demanda alors un sursis de quinze jours pour terminer une expérience.

CRUSSOL d'AMBOISE A. E. F. G., âgée de 67 ans, ex-marquise, ex-membre de l'Aurillac, département du Cantal, domiciliée à Paris, condamnée à mort comme conspiratrice le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de **Paris**.

DELBES Marie Joseph, ex-curé de St-Urique ^[2], y demeurant, département du Cantal, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 11 nivôse an 2, par le tribunal criminel du **Cantal**

DUMAS Jean, ex-curé, domicilié à Molonpize, département du Cantal, condamné à mort le 21 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département du **Puy-de-Dôme**, comme réfractaire à la loi du département

HUGUET Marc Antoine Evêque et homme politique français né à Moissat (Cantal) le 27 mars 1737 décédé à **Paris** le 10 octobre 1796. Fils d'un notaire royal, il fut curé de Bourgameuf et adhéra à la constitution civile du clergé, Sacré évêque constitutionnel en 1791, il renonça au sacerdoce en 1793. Député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il siégea avec les Montagnards, il soutint l'insurrection du 12 germinal an III (1^{er} avril 1795) contre le Directoire, puis participa à la tentative révolutionnaire du camp de Grenelle pour soulever l'armée en 1796 et fut fusillé après l'échec de celle-ci. Il s'était marié entre temps et laissait une veuve enceinte de sept mois.

JUERY Jean, âgé de 30 ans, né à Perret, département du Cantal, domestique, ensuite brocanteur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 3 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à **Paris**, comme conspirateur soit en favorisant les ennemis extérieurs, soit en discréditant les assignats

LASTIE Hugues, ex-comte, âgé de 74 ans, né à St Martin, département du Cantal, domicilié à Lescure, même département, condamné à mort comme conspirateur, le 23 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de **Paris**

LATOUR Jean François, ex-noble, domicilié à Cayrol, département du Cantal condamné à mort contre-révolutionnaire le 4 thermidor an 2, par le tribunal criminel du **Cantal**

LEGRAND Guillaume, âgé de 29 ans, né à Aurillac, département du Cantal, commis négociant, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de **Lyon**.

LESPINASSE Pierre Gabriel, ingénieur, âgé de 34 ans, né à Aurillac, département du Cantal, domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de **Lyon**.

LOUSSONAILLE Durand, âgé de 26 ans, d'Aurillac (Cantal), chaudronnier, guillotiné à **Arras** le 10 frimaire an II (source : « les guillotins d'Arras » Relevé effectué aux AD de Dainville par M. Fleyry LETHURGEZ)

MORY Michel, né à Malade (Cantal) en 1769, guillotiné à **Arras** le 29 frimaire an II (source : « les guillotins d'Arras » Relevé effectué aux AD de Dainville par M. Fleyry LETHURGEZ)

OFFROY G. âgé de 29 ans, né à Aurillac, département du Cantal, ci-devant secrétaire aux Invalides, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de **Paris**, *comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention nationale, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mettre les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes*

PEYRAS Jeanne, (dite Jugeats), ex-noble, domiciliée à Aurillac, département du Cantal, condamnée à mort le 19 septembre 1793, par le tribunal criminel du **Cantal**, comme contre-révolutionnaire

PUT Jean, marchand forain, âgé de 24 ans, né et domicilié à Aurillac département du Cantal, condamné à

[2] St-Urcize ?

mort le 11 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de **Paris**, comme s'étant soustrait à l'exécution de la loi de la réquisition, ayant été trouvé muni d'une cocarde blanche, et comme espion des despotes coalisés contre la France

REYTZ Pierre ex-curé, âgé de 37 ans, né à Auverdiér, département du Cantal, domicilié à Laila département du Puy-de-Dôme, condamné à la déportation, le 4 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de **Paris**, comme réfractaire

ROUX Antoine, âgé de 52 ans, né à Crocq (Cantal), chaudronnier, guillotiné à **Arras** le 10 frimaire an II (source : « les guillotins d'Arras » Relevé effectué aux AD de Dainville par M. Fleury LETHURGEZ)

SALUS VIDAL (dit Belair), âgé de 36 ans, natif de la commune de Morne, département du Cantal, domicilié à Loubés, département de la Gironde, condamné à mort le 28 messidor an 2, par la commission militaire de **Bordeaux**, comme convaincu d'avoir facilité aux femmes MOLET les moyens d'entretenir une correspondance avec des émigrés.

TOURNIER G., âgé de 30 ans, né à St-Clément, département du Cantal, brocanteur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de **Paris**, *comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.*

TOURNIER Marguerite, veuve LARONADE, domiciliée à Salers, département du Cantal, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 4 thermidor an 2, par le tribunal criminel du **Cantal**

URGON Catherine femme FOURNIER, âgée de 48 ans, native de Murat, département du Cantal, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 27 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de **Paris**, *comme convaincu d'être complice d'une conspiration tendant à égorger les membres de la convention national, ceux des autorités constituées, et à enlever de la conciergerie la femme Capet, pour la soustraire à la vengeance nationale, et proclamer Louis XVII*

VAISSIER Jean Jacques, domicilié à St.Urcize, département du Cantal, condamné à mort comme receleur de prêtres réfractaires, le 5 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du **Cantal**

VAISSIER Marguerite, domiciliée à St Urcize, département du Cantal, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaire, le 5 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du **Cantal**

VAISSIER Marie Magdeleine, ex-visitandine, domiciliée à St Flour, département du Cantal, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaire, le 5 pluviôse an 2, par le tribunal du **Cantal**

VALENTIN J., porteur d'eau, âgé de 25 ans, né à St Flour, département du Cantal, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de **Paris**, *comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention, leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes*

VANEL Jean Baptiste, ci-devant prêtre, domicilié à Tailhac, âgé de **97 ans**, condamné à mort comme réfractaire à la loi le 15 juin 1793 par le tribunal criminel du département du Cantal (*à notre connaissance le doyen des guillotins*)

VAURS Jean (dit Lesoldat), domestique, domicilié à Boisset, département du Cantal, condamné à mort le 27 septembre 1793, par le tribunal criminel du **Cantal** comme contre-révolutionnaire.

VEISSIER Jean, maire et homme de loi, domicilié à St-Urcize, département du Cantal, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 messidor an 2, par le tribunal criminel du Cantal.

VERDIER, ex-abbé de Chaudesaigues, département du Cantal, condamné à mort comme complice de séditeux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel du département de la **Lozère**.

ATTENTION !! Pendant la Révolution française, des noms de villes et de villages ont été changés. Idem pour les départements. Et des villages ne correspondent pas aux départements d'aujourd'hui.

On ne peut que féliciter l'auteur de ce site car la base de données est impressionnante.

Deux Conventionnels non guillotins, mais ayant voté la mort du Roi.

LACOSTE Jean Baptiste Né à Mauriac (Cantal) les 30 août 1756, décédé près de cette ville le 13 août 1821. *Fils d'un notaire, il fut avocat et juge de paix avant d'être élu député du Cantal à la Convention, où il vota la mort du roi. Accusé de terrorisme par son collègue B. Faure, il n'en poursuivit pas moins son œuvre de « salubrité » avec son concours, dans le Cantal et la Haute-Loire. Puis, il fut envoyé à l'armée du Rhin. Il institua le 25 janvier 1794 une commission expéditive et ambulante pour juger les suspects de tièdeur révolutionnaire et il se transporta à Nancy où il fit jeter en prison un grand nombre de malheureux, y compris le secrétaire de son collègue B. Faure. Mais ce dernier porta plainte et obtint satisfaction: Lacoste fut contraint de licencier sa commission en 1794, et, plus tard, il fut décrété d'arrestation le 1er juin 1795. Delahaye, demanda sa mise en liberté. L'amnistie votée dans la dernière séance de la Convention lui permit de rentrer dans son pays. Le Directoire le nomma commissaire dans l'administration centrale du Cantal, puis sous l'Empire, il fut appelé à la préfecture des Forêt en 1808. Nommé préfet de la Sarthe aux Cents-Jours, il ne prit point possession de ce poste et bénéficia d'une faveur sous la Restauration : il ne fut pas condamné à l'exil et demeura à Las Voises, près de Mauriac. A sa mort, la municipalité de Mauriac, dans le procès-verbal de sa séance du 14 août 1821, note que « ses facultés morales s'étaient altérées depuis une maladie qu'il éprouva l'hiver dernier et pendant laquelle il reçut tous les secours de la religion. Sa mort ne fait pas plus de bruit dans nos montagnes que n'en faisait son existence, depuis qu'il avait quitté la scène politique... Il n'emporte que les regrets de sa famille, tant est profonde l'impression qu'a*

produite sur des cœurs française le grand acte d'injustice auquel il eut le malheur de prendre part.

MILHAUD Edmond Jean Baptiste (dit Cumin) Né à Arpajon (Cantal) le 10 juillet 1766, décédé à Aurillac le 8 janvier 1833. Issu d'une famille de cultivateurs, il fut élu député du Cantal à la Convention et siégea sur les bancs de la Montagne. Il **vota la mort du roi**. Ardent Jacobin, il se déclara pour une « République universelle » (26 novembre 1792) et pour une « Convention universelle qui veillerait au maintien des droits de l'homme ». Envoyé à Strasbourg, il épura sans pitié les état-majors et les autorités constituées, fit arrêter les aristocrates et les notaires, et condamner à mort le général Meunier. On reprocha beaucoup à Milhaud d'avoir taxé de 200 000 livres « un juif dur et riche », et d'avoir imposé de 4 millions des catholiques aisés qui refusaient d'aller à la messe constitutionnelle. Il demanda aussi le 19 décembre 1793 la déportation de tous les contre-révolutionnaires:

« **MARAT a raison de demander 200 000 têtes** », expliqua-t-il. Il fit condamner à mort et exécuter le général d'AOUST, mais il chercha à sauver le féroce CARRIER, abandonné par les autres Conventionnels. Après la session, MILHAUD rentra dans l'armée et Bonaparte le nomma général de brigade en 1800; sous l'Empire, il devint général de division en 1806, et fut créé comte de l'Empire le 10 septembre 1808. Il combattit en Espagne et en Russie.

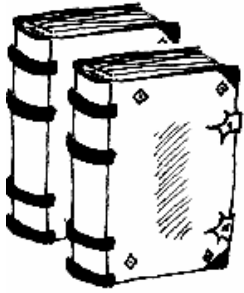
Après le retour de l'île d'Elbe, il rallia la cause de Napoléon; celui-ci lui donna le commandement d'un corps de cuirassiers. Bien qu'il eut, de nouveau, assuré Louis XVIII, il fut rayé des cadres de la Légion d'honneur et frappé d'exil le 12 janvier 1816. De mystérieuses et puissantes interventions lui permirent de rester en France et d'être réintégré dans la légion d'honneur le 29 décembre 1817. Il dut attendre la Révolution de Juillet pour être admis au cadre de réserve le 7 février 1831..



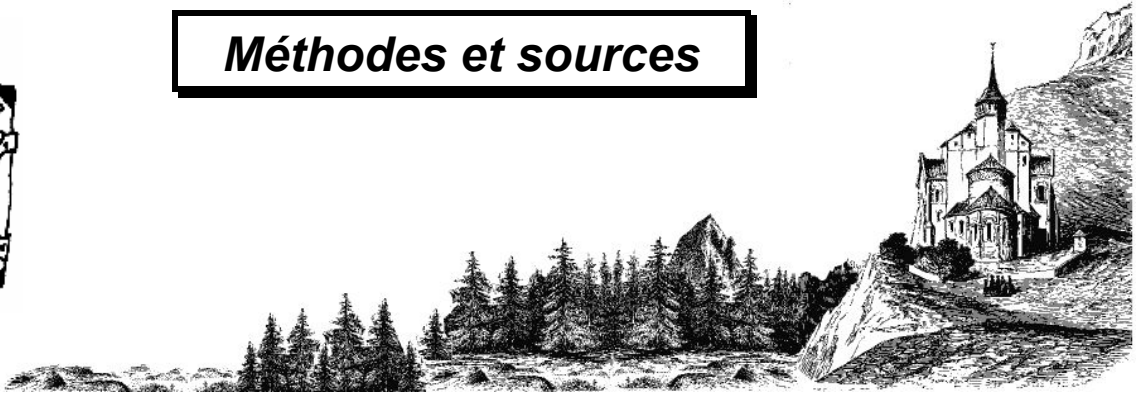
Cette photographie de l'exécution d'un condamné en 1909, n'a rien à voir avec les exécutions de 1794, sinon l'intérêt du « public », qui se presse « pour voir » en dépit de la présence d'un peloton de gendarmerie.

Dans le cas présent, la photo a été prise malgré l'interdiction et sa diffusion par carte postale eut un succès considérable. Il s'agit de l'exécution à Valence, le 22.09.1909 de LIOTARD, l'un des trois meneurs du gang des « Chauffeurs de la Drôme ».

Ces « chauffeurs » n'étaient pas des conducteurs de véhicules automobiles (même si ce fut le cas, un peu plus tard, des membres de la « bande à Bonnot »).



Méthodes et sources



1685 : Les Protestants de MARINGUES (63), de LUBILHAT et St-BEAUZIRE (43)

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Après la publication en 1517 des « 95 thèses » de Martin LUTHER et l'adhésion aux réformes de l'église qu'il préconisait, une fraction de la population adopta la « réforme protestante ». Entre autres nombre de princes et seigneurs, car elle permettait de remettre en cause la primauté du pouvoir papal.

En France, c'est à partir de Genève, où Calvin avait établi une « république calviniste », que se répandit à partir de 1540 « la nouvelle religion » que les catholiques appelèrent la « religion prétendue réformée ». Genève fournissant une « aide morale » sous forme de lettres d'encouragement, ainsi que des pasteurs formés à la théologie pour animer les paroisses.

La « contre-réforme » se construisit à partir du « concile de Trente », clôturé en 1560. Très rapidement des opérations militaires furent menées de part et d'autre, entraînant destructions et massacres (St Barthélemy en septembre 1572, le « capitaine Merle », prise d'Issoire en 1576 puis 1577, bataille du Cros-Roland en mars 1590, etc.)

Ce n'est qu'en 1598 que « notre bon roi Henri, 4^{ème} du nom », par la signature de « l'Édit de Nantes », rétablit la paix dans le royaume de France, en y acceptant la présence de deux religions quelque peu rivales, avec liberté de célébrer leurs cultes.

Cependant, dans la seconde moitié du 17^e siècle, monta progressivement une forme de rejet de la religion protestante avec, depuis 1679, les interdictions officielles de nombreuses fonctions judiciaires ou financières (services de la taille).

En janvier 1685, les protestants adressent au roi une « dernière requête » rappelant l'édit de Nantes. La liste des protestants de Maringues, qui suivra, semble contemporaine de cette supplique, est-elle en rapport ?

Le 18 octobre 1685, l'édit de Nantes est révoqué et cette révocation est enregistrée immédiatement par tous les parlements de France, dès le 22 octobre. Très rapidement, des compagnies de « dragons » se répandent dans certaines provinces pour « faciliter les conversions ». Le curé de Lubilhac ne donne aucune indication sur ce plan.

Dans une autre région, je connais une localité de quelques 1200 habitants où les protestants étaient très majoritaires, et leur abjuration s'est effectuée en présence d'une compagnie de dragons.

Elle s'est même effectuée individuellement devant un notaire, avec un contrat portant « engagement de tous et chacun ses biens » pour le respect du contrat. Ce qui justifiait par avance la saisie et la mise sous séquestre des biens des protestants, dits « relaps ».

Maringues

Ce qui suit est la copie d'un document manuscrit conservé aux Archives départementales du Puy-de-Dôme

« *Estat et memoire des familles de la Religion qui composent lesglise qui se recueille dans le faubourg du Pont de la ville de Maringues en Auvergne.* »

- Dame Gabrielle Henriette de SEDIERE, marquise de Bonne^[1], avec Me Philippe DEGLAND, avocat et sa famille
- Damoiselle Esther de MURAT et ses domestiques^[2]

Réf. : AR = Albert de REMACLE, *Généalogie des familles d'Auvergne* ; ET = Eric TIXIER : *Insinuations judiciaires de Riom*

[1] AR : G.H. de SEDIERE, fa de François Gaspard et Catherine de LA FOREST (x 23.12.1609), dame de Sauvagnat, Vinzelles, x Cm 9.10.1641
François de BONNE, gouverneur d'Embrun, Lt-Col Rgt du Dauphiné, fs Jean et Lucrèce de CHAMPOLEON

- Antoine de CHAUDIEU, escuyer, sieur d'Appauye et du Moulin neuf avec Anne de VALADOUR sa femme et leur famille
- Marie MARIOT veuve de feu Me Pierre CHABROL, vivant médecin, et Louis CHABROL son fils, a present dans le régiment de Piedmont
- Me Jacques CHABROL, médecin, et Marie BOYER sa femme
- Me Pierre CHABROL, médecin, avec Suzanne BOYER sa femme et leur famille
- Me Anthoine CHABROL, avocat en parlement, et Suzanne de BONS sa femme et leur famille
- Honorable homme Louis BOURGEOIS et sa famille
- Gabrielle de LEGELÉE veuve de feu sieur Jacques GRAS, vivant marchand, avec leur famille ^[3]
- Jean MARNASSE, cordonnier, et Anne MOREL sa femme avec leur famille
- Sieur Izaac DESPRES, bourgeois, et Suzanne VIGOT sa femme avec leur famille
- Helie de ROCHETTE LAPIERRE et Emerode AUMONT sa femme avec leur famille
- Julienne VANIER veuve de feu Me Andre GALLAND, vivant médecin, et sa famille
- Marie, Suzanne et Anne VIGOT, soeurs et fa de Sieur Jean VIGOT, vivant lieutenant en cette ville et de deffuncte Anne de MOURETTES ^[4]
- Jeanne Maigne veuve de feu Me Daniel ROUSSAIN, vivant notaire royal et procureur en cette ville
- Jacques HAMART, pelletier, et VICARS son gendre, avec Jeanne HAMART sa femme et leur famille
- Francois DE LA CROZE, marchand et sa famille
- Anne DUBOUR veuve de feu Jean AMOUROUX, vivant pelletier
- Jean BENOIT, orphevre, et Renée DESGLANS sa femme avec leur famille
- Magdelaine CHEVALIER veuve de Jacques HAMART, peletier, et sa famille
- Pierre DORTHE, peletier, et sa famille
- Damien MATHIAS, arquebusier, et sa famille
- Jacques MOREL, cordonnier, et Jeanne GAUTIER sa femme et leur famille
- Antoine LAMOUROUX, arquebusier, et Olympe BAIGHON sa femme avec leur famille
- Jean BOURLIONNE, cardeur à laine, et Izabeau FAUCHER sa femme
- Pierre MARTIN, marchand ? ET Marie MOREL sa femme avec leur famille
- Marie AMOUROUX veuve à feu Izac MAGNE, vivant peletier, avec sa famille
- Marie HAMART veuve de feu Michel DORTHE, vivant marchand

« Nous Theodore DE LA CHAUMETTE, Jacques CHABROL, Louis LOSSEL, Antoine CHABROL et Jacques HAMART, ministre et anciens de la susdite Eglise certifions le susdit Memoire comme vérité, fait ce dernier jour de janvier 1685, signé : de la Chaumette M., Chabrol, Chabrol, Lossel et Hamart. »

Lubilhac et St-Beauzire

Extrait des archives de Robert LÉOTOING (†)

Cet élément conservé par Robert LÉOTOING, est la copie exacte de deux « copies certifiées conformes » de registres de la paroisse de Lubilhac conservés « aux archives de la paroisse », effectués par des curés desservant au 19^e siècle :

- le 24 juin 1836, par G. DEYDIER, desservant de St-Beauzire (*avec les abjurations du 1^{er} décembre 1685 et des éléments ultérieurs*)
- le 7 mai 1861, par F. COSTE, desservant de Lubilhac (*limité aux seules abjurations du 1^{er} décembre 1685*)

Extrait des Registres de la Paroisse de LUBILHAC (43), diocèse du Puy, autrefois du diocèse de St Flour

1685 - Actes d'abjuration de plusieurs calvinistes du village des Martres, paroisse de Lubilhac, et du village des Bordes, paroisse de Saint-Beauzire

« L'an mil six cent quatrevingt cinq et le premier jour et dimanche de décembre, à première messe, dans l'église de paroisse de LUBILHAC, par devant Messire Jean Ignace Charrière de Beloeil, prêtre, docteur en théologie, curé d'Aly, député de Monseigneur l'illustrissime et Révérendissime Jérôme de la Motte Houdancourt, evesque de Saint-Flour, les sous nommés du village des Martres de cette paroisse de Lubiliac et du village des Bordes de la paroisse de Saint-Bauzire ont fait l'abjuration de l'hérésie de Calvin et profession de la foy catholique, apostolique et romaine en la forme qui s'ensuit : Nous ... »

- François BOUCHARD
- Jean BOUCHARD
- Marie FAUCHER
- Claude BOUCHARD
- Jeane BOUCHARD
- Samuel BOUCHARD

[2] AR : Esther de MURAT est fa de Christophe, sgr de St Genès, Trésorier Gen de la Cavalerie, et de Jacqueline LEGRAND ; célibataire, elle fit une donation le 13.09.1688 (Me MEGE), à ses neveux Amable de MURAT et Claude de BLACHIER, sgr de Pierre-Buffiere.

[3] ET : Le 17.02.1671 Jacques GRAS, bourgeois de Lyon, fait une donation à Gabrielle de LESGELAY sa femme (*B ins 188, f°179v°*)

[4] ET : Cm 5.12.1669 entre Isaac VIGOT, fs + Jean, (ltnt au baillage de Maringues) et + Catherine BATAILLARD, avec Marie de BONS, fa + Ami, pasteur, et + Jeanne de LIVRON (*B ins, 190, f°193v°*)

- Olympe AUBIJOUX
- Jacques FAUCHER
- Anne FAUCHER
- Susanne AUBIJOUX
- Balthasar BOUCHARD
- Sara BOUDIN
- Jeane BOUCHARD
- Antoine FAUCHER
- Antoine BOUCHARD
- Anthonie SIGON
- Marie FAUCHER
- Anne BARTOMEUF
- Antoine FAUCHER
- Catherine FAUCHER
- Antoinette BOUCHARD
- Pierre FAUCHER
- Isaac FAUCHER
- Jaques FAUCHER
- Anthonie FAUCHER
- Samuel BOUCHARD

... tous du village des Martres ou des Bordes, Reconnaissons avec humilité et avec douleur et confessons devant la très sainte Trinité et devant la Cour céleste et en présence de toute cette assemblée que nous avons grandement pêché, nous attachant à l'hérésie de Calvin et croyant ses diverses erreurs.

A présent que Dieu nous a fait la grâce de nous reconnaître, nous abjurons, détestons, renonçons et condamnons librement, de bon cœur et avec sincérité toutes les erreurs dudit Calvin et toutes les autres de quelque nature et auteur qu'elles soient, pour croire toutes les vérités de la Sainte Eglise Romaine.

Nous croyons de cœur, nous confessons de bouche et nous promettons que nous retiendrons toute notre vie désormais sincèrement cette foi que l'Eglise Romaine seule garde et enseigne. C'es ce que nous promettons devant Dieu et que nous jurons sur les Saints Evangiles.

Ont signé : Bouschat, Bouschat, P. Faucher, J. Faucher, A. Faucher. Les autres ont déclaré ne savoir signer. Combes, Dupre, Quayres, Sérondet, J. Mourgues, vicaire, Troussilher, curé, Charriere de Beloeil, curé d'Aly et député de Monseigneur l'exesque de saint Flour »

« Pour copie conforme à l'original, déposé aux archives de la paroisse de Lubilhac. A Lubilhac, le 7 mai 1861 - F. COSSE, curé desservant. »

Un autre exemplaire se termine par :

« Saint Beauzire le 24 juin 1836 - G DEYDIER, desservant de St Beauzire »

A la suite de cette seconde copie, on lit :

NB II : *« Le même jour à la Grand Messe, se sont présentés :*

- Jean FAUCHER
- Jeanne FAUCHER
- Marguerite AUBIJOUX
- Marthe FAUCHER
- Marie BOUSCHAT

tous du même village des Martres, lesquels ont fait la même abjuration et profession de foi que dessus

Presens les témoins ci-bas nommés

Jean FAUCHER ayant signé et les autres ayant déclaré ne le savoir faire, de ce enquis

Signé Jean Faucher, R Combes, Quayret, Gerondet, Troussilher curé, J Mourgues vicaire, Charriere de Beloeil curé d'Ally, député de Monseigneur l'évêque de Saint Flour

NB III : *Le troisième jour du même mois de décembre,*

- Pierre FAUCHER
- autre Pierre FAUCHER,
- et Pierre SIGOT,
- Catherine SIGOT
- et autre Catherine FAUCHER

du village des Martres

- et Josué SARRAZIN de la paroisse de Ségur au diocèse de Clermont ^[5] demeurant tisserand audit village des Martres

[5] Ségur-les-Villas (15), du diocèses de Clermont, comportait un village « La Gazelle », habité par une communauté protestante.

ont fait même abjuration et profession de foi que dessus dans l'église de cette paroisse

Lesdits FAUCHER et SARRAZIN ont signé, les autres ont déclaré ne savoir. Enquis, Présens : Pierre Grenier soussigné et Durand Morlais du Fraisse qui a déclaré ne savoir

Signé : P. Faucher, Josué Sarrazin Troussilhier curé, Mourgues vicaire, Charriere de Beloeil curé d'Ally, député de Monseigneur l'Evêque de saint-Flour »

Pour copie conforme G Deydier, desservant de Saint Beauzire

NB IV : « Le vingt-neuvième jour de décembre, de l'année mil six cent quatrevingt cinq, devant moi, Etienne Troussilhier, curé de Lubilhac, député de Monseigneur l'Evêque de Saint-Flour, :

- Pierre Gabriel BOUSCHAT, fils à François

- Antoin SIGOT

- Antoine SIGOT

- Suzanne BARTHOMEUF

- Antoine CHALVARD, de Chazinde (aujourd'hui Jazinde) paroisse de Saint Ilpize

ont fait abjuration de l'hérésie de Calvin et profession de foi de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, dans l'église de la paroisse de Lubilhac

Ledit Pierre BOUSCHAT a signé, les autres ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis

Présens Mr Guillaume Mourgues, prêtre vicaire de ladite paroisse, Pierre GRENIER soussignés

Signé : Bouschat, Pierre Grenier, J Mourgues vicaire, Troussilhier curé de Lubilhac, député de Monseigneur l'Evêque de Saint-Flour »

NB V : « Le vingt-neuf du mois d'août de l'an mil six cent quatre vingt six, devant moi, Etienne Troussilhier, curé de Lubilhac, député de Monseigneur l'Evêque de Saint-Flour ? Antoine RODIER du lieu des Martres a fait abjuration de l'hérésie de Calvin et profession de foi de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, dans l'église de la paroisse de Lubilhac, lequel n'a su signer, de ce enquis

Présens : Me Dominique Chandorat, prieur de Saint Victor, Mourgues, vicaire de Lubilhac et Durand Chandorat

Signé : Chandorat, curé de Saint-Victor, Mourgues vicaire à Lubilhac, Chandorat, Troussilhier, curé de Lubilhac, député de Monseigneur l'Evêque de Saint-Flour »

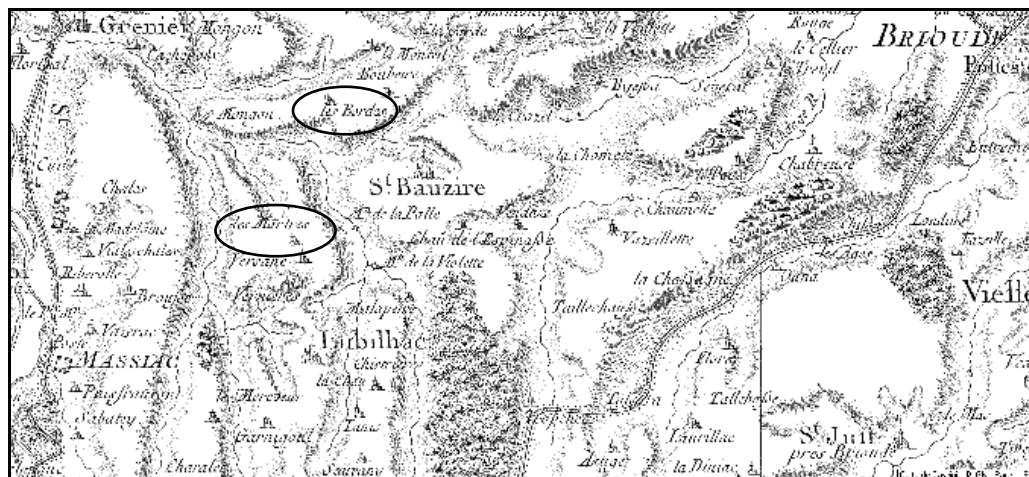
Pour copie conforme : G Deydier, desservant de Saint-Beauzire

Annexe : « Du 21 juillet 1695

Certificat de bonne vie et moeurs par Me Roussilhe, curé, curé de Ségur, en faveur de Jean SARRAZIN, dans lequel est dit que ledit SARRAZIN a été de la Religion prétendue réformée, mais qu'il a fait abjuration le 5 décembre 1685 entre les mains de Me Meynard, son predecesseur, suivant un mémoire du susdit où sont nommés tous les nouveaux convertis et que, quoiqu'il ait été un peu tardif, il l'a enfin fait avec édification »

NOTES : Les deux villages concernés, les Martres et les Bordes, se trouvent sur les paroisses de Lubilhac et de St-Bauzire. L'un comme l'autre n'étant pas connus dans l'Histoire comme communautés protestantes. Les patronymes concernés FAUCHER et BOUCHARD/BOUCHAT, et quelques SIGOT et AUBIJOUX représentant un total de 40 adultes (les enfants ne sont pas concernés par les abjurations, au moins tant qu'ils n'ont pas atteint « l'âge de raison »).

Les BMS de l'époque qui commencent en 1663, à part quelques actes de la fin du 16^e, se trouvent aux AD de la Haute-Loire (cotes E-depot 97/2 et 97/3) avec un trou entre fin 1685 et 1690 inclus. Il est sans doute illusoire d'y chercher des actes concernant cette communauté. Les dépouillements par le CGHAV concernent 1756-1865 pour Lubilhac et 1794-1850 pour St-Beauzire. On y trouve un tout petit nombre de BOUCH(A/E)T et de FAUCHER. sans moyen direct de les relier aux communautés de 1685.



Situation des villages des villages des Martres et des Bordes entre Massiac, Brioude et Grenier-Mongon

IDENTIFICATION D'UN SCEAU

par Jean Luc CROIZIER (cghav-2352)

Dans le numéro 166 de notre revue, nous avons posé la question de savoir si le sceau du testament olographe de **François CROIZIER**, fils de Jean, procureur d'office de Gerzat et de Bénigne LAROCHE, était connu et répertorié.

François est marié depuis le 19 septembre 1796 ^[6] à Riom avec Anne MANDET, fille de Jean Gilbert, procureur en la Sénéchaussée d'Auvergne et de Marie Thérèse LAPEYRE.

Ce testament en date du 10 juin 1815 ^[7], a été déposé chez Me Jacques FLOURIT, notaire à Riom et ouvert après le décès de François le 14 août 1817, soit quatre jours après son décès.

Il est dit dans ce testament « être sain d'esprit » et « après avoir invoqué les lumières du Saint Esprit et imploré le secours de la Vierge Marie mère de Dieu », il institue comme héritiers, Marguerite Antoinette Thérèse et Antoine Gilbert Napoléon, ses deux enfants « par égale portion » et laisse l'usufruit à son épouse de la moitié de tous ses biens portés sur leur contrat de mariage. Il rappelle que dans ce contrat, elle avait apporté 3 170 francs. L'argenterie qui est dans la maison et dont elle a hérité de ses parents, lui appartient ainsi que les trois quarts du mobilier, l'autre quart lui appartenant. Il lui cède ce dernier quart, estimé à 500 francs en lui demandant toutefois, de compenser cette somme à ses enfants et l'invite à accepter leur tutelle « connaissant la tendresse et l'attachement qu'elle a pour nos deux enfants ».

Il recommande ses enfants à ses deux beaux-frères : Jean Baptiste MANDET, curé et Antoine MANDET DESMURTEIX et les « invite à leur servir de père et à protéger leur jeunesse, à aider mon épouse de leur conseil et à la consoler dans les tribulations qui pourraient se présenter pendant sa vie ». S'adressant à ses deux enfants, il les prie « d'avoir pour leur mère et leurs oncles toutes les attentions et les soins dont ils pourront avoir besoin durant le cours de leur vie et surtout dans leur vieillesse ou état de maladie en infirmité », et « de toujours vivre dans l'union, l'amitié et la concorde ».

Il lègue 100 francs à chacun des trois hôpitaux de Riom, à charge pour son épouse ou ses enfants de régler cette somme dès qu'ils le pourront. S'ils tardent, les intérêts seront payés aux hôpitaux après le deuxième mois suivant son décès.

A la question posée sur le forum du CGHAV ^[8], Georges TEILLARD d'EYRY, Jacques PAGEIX et Jean-Guy LAPORTE ont bien voulu apporter leur éclairage ^[9] et nous les en remercions.



Fig. 1 : Enveloppe contenant le testament

Fig. 2 : Sceau apposé sur l'enveloppe du testament

La proposition de Jean-Guy LAPORTE, retient toute notre attention : « Pour le blason de l'épouse, je fais l'hypothèse que cela pourrait être celui des ROCHON du VERDIER (Voir ci-après le blason de cette famille établi par Ambroise TARDIEU). Le problème est de trouver l'alliance entre les deux familles. Le seul indice que je possède est que Pierre Georges CROIZIER, père de l'évêque et frère de l'auteur du testament, avait pour nièce par alliance Julie VAURIS qui épousa en 1821 Marcellin ROCHON du VERDIER, ce qui pourrait laisser supposer que les CROIZIER et les ROCHON étaient proches et qu'une ancienne union entre ces deux familles est du domaine du possible » ^[10].

Dans notre base « Généanet » (plus de 11 000 individus et près de 5 000 sources), le seul VAURIS enregistré était « Jacques Philippe, propriétaire », présent au mariage

[10] Voir ci-dessous en annexe, les tableaux descendants des familles FOURNET et CROIZIER

[6] AD 63 - 6 E 298 41 p 276

[7] AD 63 – Etude Jacques FLOURIT - 5 E 1 1621

[8] A moi Auvergne ! n° 166 page 266 et 2° Couverture

[9] A moi Auvergne ! n° 167 pages 55-56

d'Amable FOURNET avec Marie Anne Hortense CROIZIER, fille de Pierre Georges et Marie DAUDET, mariage célébré à Billom le 9 octobre 1826 ^[11]. Dans ce même acte de mariage, est cité comme témoin « *Marcelin ROCHON, trente deux ans, notaire royal* ». Jean-Guy LAPORTE cite plus haut ce « *Marcellin ROCHON du VERDIER* » époux de Julie VAURIS.

Il nous restait à travailler sur les registres paroissiaux et la base « Généanet » pour compléter cette généalogie et confirmer ainsi l'hypothèse de Jean-Guy LAPORTE. ^[12]

Cependant une nouvelle énigme voit le jour. Dans les années 1817 et 1818, Jean François CROIZIER, notre évêque, charge son frère Antoine d'effectuer des recherches généalogiques ^[13] sur la famille CROIZIER. Aucune mention dans ces recherches, couvrant la période du 13^{ème} au 19^{ème} siècle du patronyme ROCHON. A sa nomination, en 1842, en qualité d'évêque de Rodez, il crée ses armoiries que l'on trouvera en 2^{ème} couverture.

Nous savons aujourd'hui qu'il s'inspire de la partie senestre du sceau CROIZIER-ROCHON du VERDIER qui existait en 1815. Ainsi l'hypothèse de Jean-Guy LAPORTE quant à une plus ancienne union entre les deux familles, semble confirmée.

Selon nos connaissances, le plus ancien blason des CROIZIER est celui de Charles CROISIER DUCLOS, de Montferrand, porte drapeau et lieutenant de cinquante hommes d'armes, parti en croisée au 13^{ème} siècle, qui portait « *d'azur à cinq crois d'or* ».

Dans l'état actuel de nos recherches, les seuls blasons des CROIZIER qui nous sont connus sont ceux :

- de Jean-François CROIZIER, évêque de Rodez,
- des CROIZIER, notaires à Combrondes,
- des CROIZIER, à Billom,
- des CROIZIER de Saint-SEGRAUX en Bourgogne,
- de Joseph CROIZIER, curé d'Averton (Morbihan)

Voir ces blasons en 2^{ème} couverture

Ainsi Jean François, évêque, se serait inspiré de ce blason. Une nouvelle énigme que les recherches à venir ne manqueront d'élucider.

Merci à Jean-Guy LAPORTE pour sa collaboration

[11] AD 63 - 6 E 40 35 p 21

[12] **NDLR** : à Billom, le 9.01.1821 *Marcelin ROCHON* x *Julie VAURIS* fa *Jacques Philippe* et Dame Anne DAUDET. Celle-ci est normalement la sœur de Marie DAUDET épouse CROIZIER, d'où un lien CROIZIER-ROCHON par épouses interposées (AD63 6 E40 34 p.2).

[13] Jean-Luc - « *Jean François CROIZIER, évêque de Rodez* » - Monéditeur.com - 2009 – pages 13 seq.

Tableau généalogique descendant des CROIZIER

1. Pierre Georges CROIZIER (1759-1829) – Féodiste – Expert géomètre – Architecte - Frère de François, testateur ci-dessus ^[14].
x Marie DAUDET (1761-1832), fille d'Annet (1736-1767) et Marguerite FOURNET (1739- ap.1787), d'où :
 11. Jean François CROIZIER (1787-1855) – Vicaire général de Moulins – Evêque de Rodez
 12. Antoine Bénigne CROIZIER (1788-1874) – Capitaine de cavalerie – Chevalier de la Légion d'honneur
Marié à Marie Procule Gabrielle Eulalie LOISEL d'ARANGE (1810-1864), fille d'Antoine Joseph Gilbert (1768-1824) et d'Eulalie Suzanne GARNIER des CHENES (1779-1830), d'où quatre enfants.
 13. Louis Augustin CROIZIER (1791- ?)
 14. Marie Justine CROIZIER (1792-1817) – Sœur des Ursulines
 15. Jean Victor Auguste CROIZIER (1794-1848) Marchand mercier à Clermont-Ferrand. Marié à Marie LAFOND (1794-1854), fille de François (1764-1854) et Marie BRUNEL (1769-1858), d'où :
 151. Pierre Georges CROIZIER (1820-1855), Capitaine d'Infanterie de Marine
- Reconnait à Toulon le 4 août 1853, comme étant son enfant et de Claire Antoinette dite Clarisse CHAUTARD (1825-1890), Auguste Antoine Pierre CROIZIER (1853-1929)
- Marié à Victoire Henriette Unité CROSNIER (1851-1915), blanchisseuse, fille de Prosper (1816-1869) et de Victoire FRANCOISE (1827-1904), d'où cinq enfants.
 152. N CROIZIER (1821-1821)
 153. François CROIZIER (1828- ?)
 154. Antoine Alexis CROIZIER (1831-1872) Commis principal de la Poste à Toulon .
- Marié à Jeanne Marie Joséphine CHAPEY (1841-1880), fille de Pierre CHAPEY et Louise ALLIOT, d'où quatre enfants.
 16. Anne CROIZIER (1796-1857) Sœur de la Miséricorde
 17. Marie Anne Hortense CROIZIER (1799-1877) Mariée à Amable FOURNET (1794- ?), avocat, fils de Claude et Marguerite VALENCON.

[14] Pour connaître la fratrie, ascendance et descendance de Pierre Georges et François CROIZIER, voir la base « Généanet » :

https://gw.geneanet.org/croizier_w

Transcription du testament de Guy De MURAT (1419)

par Éric MOULIN ZINUTTI

En réponse à la demande d'Éric MOULIN ZINUTTI, le testament de Guy de MURAT a été recherché par Annie MALHIÈRE aux Archives du Puy-de-Dôme dans les chartes du chapitre Cathédrale et lui a été transmis.

Celui-ci en a établi la transcription qui suit et appelle l'attention du lecteur sur 2 observations préliminaires :

- ce testament comporte beaucoup de répétitions souvent inutiles qui n'ont pas été reprises dans la transcription
- l'acte a été dicté par Guy de MURAT au notaire et c'est une copie qui a été conservée : de ce fait la copie a été transcrite en employant le « il » au lieu du « je », ce qui impacte la traduction en plusieurs points importants.

Transcription

« Au nom de Dieu, par devant le Notaire Royal Soussigné, Maître Guillaume MARTURE, clerc, notaire et Juré, s'est personnellement constitué en sa personne Noble Seigneur Guy de MURAT, Seigneur de Vernines, sains de sa mémoire, mais néanmoins afligé de son corps, considérant la fragilité de la vie humaine, et la mort certaine, l'heure d'icelle incertaine, déclare faire son testament nuncupatif et ordonnance de dernières volontés ainsi qu'il suit.

Il a fait sur sa personne le signe de la sainte Croix, en disant IN NOMINE E PATRIS E SPIRITUS SANCTI AMEN, J'élit la sépulture de mon corps en la Cathédrale de Clermont au tombeau de la Chapelle Saint Jacob et Sainte Anne ou repose ma très chère épouse Marie de PUYDEVALLE et mon fils Jean de MURAT, ainsi que mes prédécesseurs. Eglise à laquelle le dit seigneur lègue 8 livres de rentes par ans.

J'institue pour mes héritières universelles à savoir ma fille Béatrix de MURAT consorte de Noble Seigneur Milon de PROPIÈRES ainsi que mon autre fille Aelide de MURAT consorte de Noble Seigneur Alyre de MEZET, Seigneur de Dalet.

Je donne à l'hôpital Sainte-Marie de la ville de Murat la somme de 1500 « solidos ». Je donne et lègue par même droit à l'église Saint Antoine de Nebozan, 1500 « solidos ». Je souhaite que soit fondé une vicairie pour mon anniversaire et qu'il soit célébré 3 messes chaque semaine pour le repos de mon âme, et pour ce faire je donne 2 livres de rentes et 6 livres de rentes assises sur mes terres et près situés en la paroisse de Vernines.

J'institue ma fille Béatrix de MURAT, ma fille, née de légitime mariage, outre ce que je lui ai donné en son temps lors de son contrat de mariage la terre de Vernines et de Lugarde. J'institue mon autre fille Aelide de MURAT outre ce qu'elle reçut lors de son contrat de mariage le revenus de certains biens situés sur des terres en la paroisse de Vernines.

Je donne à Noble Catherine de MURAT fille de Noble « Geraldus » de MURAT mon frère en augment de dot la somme de 1500 livres tournois. (...)

Je donne à ma fille batarde Maragde la somme de 1500 livres ?? pour qu'elle puisse se marier selon sa condition

et ordonne qu'elle nourrisse et entretienne Jean et Manauda, mes donnés . (????)

Le dit seigneur de Vernines indique que ce testament sont ces ordonnances de dernières volontés et qu'il doit être respecté comme telle. L'acte à été établie par moi notaire le 6 Juillet 1419, en présence des témoins soussignées Jean CHAMBE, prêtre Chanoine de Sainte Marie, Jean ROBEYRA, Guillaume et Guillaume BURATEYRE et de Guichard GEORGUM ».

A la suite de ce testament suit un autre acte par lequel il est indiqué que le testament est une copie et qu'il fut collationné sur l'original.

Notes de la Rédaction

La famille « de MURAT » dont il est question ici est connue depuis 1170, où Guy et Géraud de CROS sont co-seigneurs de Murat-le-Quaire.

Toute la généalogie familiale se trouve dans REMACLE (*Dictionnaire des Familles*, T. III, pp.22-27) avec pour armoiries : « losangé d'or et d'azur »

Il s'agit ici de Guy III (fils de Geraud II et Richarde d'ESTAING), seigneur Vernines, Fonsalive, Lugarde, Orcival et Tallende. Il est le frère de Geraud III, seigneur de Ségur et Alagnat. Deux autres frères Pierre et Adhémar entrèrent dans les ordres.

Son seul fils connu, Jean, épousa Anne de Montmorin, fa de Pierre, dont il n'eut pas d'enfant et décéda après le 3.10.1411 et avant le testament de son père

Valeur des biens donnés :

Un **solidus** (*nominatif singulier de l'accusatif pluriel « solidos »*) est un sous, soit 1/20^e de livre ^[15]

A l'époque c'est la monnaie « normale », pratique. Il n'existe pas de pièces d'une livre. La livre est une « monnaie de compte » sans représentation physique.

On peut évaluer la valeur des biens donnés à partir des salaires du temps.

En 1412 : (*attention, le nombre de jours travaillés est d'environ 200 jours/an*) :

- un gardien de vaches est payé 50 sous/an

- un terrassier gagne 1 sous/jour

- un charpentier 3 sous/jour

En 1447, un maçon est payé 60 livres/an, son ouvrier, 22.

En 1452, un écuyer est payé 22 livres/an, logé et nourri.

[15] Donc 1500 « solidos » valent 75 livres tournois

UN EXEMPLE DE MARIAGES GROUPÉS

par Anne-Marie CHAMPAGNE (cghav-11190)

Tous les généalogistes ont rencontré des cas de mariages groupés entre fratries, souvent deux frères épousant deux sœurs, mais aussi des couples de veufs convolant le même jour que le mariage d'un ou plusieurs enfants du veuf avec un ou plusieurs enfants de la veuve. Tout ceci est fréquent.

Mais certains de ces mariages surprennent, comme les quatre mariages célébrés ensemble, fin 1727 à Louroux-de-Beaune (03), entre quatre frères et sœurs FOURNIER de cette paroisse et quatre sœurs et frères RENON de Lapeyrouse (63).

Voici un cas spectaculaire de mariages groupés, mais en plusieurs vagues, cette fois.

Il s'agit de la famille de Pierre AUFAUVRE et Claudine BOYROT mariés à Montvicq (03) le 22.11.1741 et celle de François DEBESSON et Catherine DURIN mariés à Hyds (03) le 08.02.1735. Pierre AUFAUVRE était propriétaire marchand à Montvicq ; François DEBESSON, a été d'abord tisserand à Hyds, puis laboureur propriétaire, après son installation à Montvicq.

Le premier couple eut douze enfants dont un seul mourut en bas âge. Le second couple eut onze enfants, dont cinq n'atteignirent pas l'âge du mariage. Les deux filles aînées des AUFAUVRE épousèrent, le même jour de 1764, deux frères DUMAS de Beaune-d'Allier (03).

Puis en 1770, les trois enfants suivants de la famille AUFAUVRE furent unis aux trois aînés DEBESSON.

Voir le tableau.

On attendit que les deux suivants de chaque fratrie fussent en âge de convoler les uns avec les autres et le même jour de 1777 furent célébrées leurs noces.

Puis, en 1778, eut lieu un triple mariage : l'aîné des DEBESSON, devenu veuf de Françoise AUFAUVRE, et Solange AUFAUVRE, sa belle-sœur, épousèrent une sœur et un frère ROUZILLE de Montvicq, tandis que, en même temps, Magdeleine AUFAUVRE, la sœur de Solange, épousait un double cousin germain des ROUZILLE (ses parents étaient frère et sœur des parents des deux ROUZILLE précédents).

Il ne restait alors qu'une fille DEBESSON et deux garçons AUFAUVRE à marier. En 1782, on maria Sébastien AUFAUVRE avec Magdeleine DEBESSON.

Le dernier célibataire de ces deux fratries, François AUFAUVRE, n'avait plus que la possibilité de se marier tout seul, ce qu'il fit en 1786 avec une fille MICHARD.

C'est le seul mariage en solitaire des douze mariages célébrés dans ces deux familles AUFAUVRE et DEBESSON. Finalement, les six enfants DEBESSON ont été mariés, en trois fois, avec des frères et sœurs AUFAUVRE.

Les enfants de chacun de ces six couples AUFAUVRE-DEBESSON étaient avec les autres des **cousins germains très particuliers**.

Ils avaient les mêmes quatre grands-parents. D'un point de vue de la parenté, tous ces enfants étaient équivalents à des frères et sœurs.

La remarque s'applique évidemment aux unions des enfants AUFAUVRE ou DEBESSON avec les DUMAS et les ROUZILLE.

On admire que les deux couples parentaux aient eu, à ce point, de la suite dans les idées ! **Il s'agirait plutôt d'une stratégie des mères ou des tuteurs**, puisque Pierre AUFAUVRE est mort en 1660, avant les premières unions de 1764 et François DEBESSON quelques années plus tard.

On sait que les parents de Claudine BOYROT (la mère des AUFAUVRE), Antoine BOYROT et Françoise BAUDON, se sont mariés le 08.02.1712 à Montvicq, le même jour que deux sœurs d'Antoine (Gilberte et Claudée) avec deux frères de Françoise (François et Pierre) et que les conjoints de chacun de ces trois couples étaient **des cousins du 3^e au 4^e degré canonique**, c'est-à-dire **qu'un grand-parent de l'un des conjoints était frère ou sœur d'un arrière-grand-parent de l'autre**.

Un réseau inextricable de consanguinité s'étendait dans ce petit monde.

Ces mariages entre fratries avaient sans doute des causes diverses : la concorde à la maison, des considérations foncières et le fait que les deux familles appartenant à la classe des laboureurs aisés, qui n'étaient pas si nombreux à Montvicq et dans ses environs, devaient nouer des alliances dans un milieu restreint.

On pense également aux communautés familiales. Aucun acte paroissial ne mentionne l'appartenance des DEBESSON, AUFAUVRE, BOYROT, BAUDON à des communautés, mais ces mariages ressemblent à ce qu'il s'y pratiquait.

Dans les grandes communautés, pour éviter la dispersion des biens, on mariait entre eux les descendants des différentes branches, ce qui exigeait des dispenses de l'évêché pour lever l'interdiction des unions entre cousins jusqu'au 4^e degré canonique.

Dans les plus petites communautés on pratiquait des mariages groupés « *par échange* » entre communautés, chacune d'elles s'efforçant de garder ses fils. Elles perdaient ses filles remplacées par des belles-filles.

Si les communautés étaient de richesse égale, les dots des fiancées étant équivalentes, elles s'annulaient en fait, bien que tous les détails concernant les sommes et le bétail fictivement apportés aient été soigneusement consignés dans les contrats de mariage.

« *Ces mariages par échange étaient courants et vivement souhaités* » écrit Henriette DUSSOURD ^[16].

Il est tentant d'imaginer que les DEBESSON, AUFAUVRE, BOYROT et BAUDON avaient fait partie de communautés **avant le XVIII^e siècle** et avaient gardé l'habitude de ce type de mariages.

[16] Henriette DUSSOURD, *Au même Pot et au même Feu... Étude sur les communautés familiales agricoles du centre de la France*, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1979, p. 92.

Relations conjugales dans les deux familles **AUFAUVRE** et **DEBESSON**

		Pierre AUFAUVRE (1707 -1760) laboureur propriétaire, marchand x 22.11.1741 Montvicq (03) Claudine BOYROT (1724 - 1786)			François DEBESSON (1709 - ?) tisserand, puis laboureur propriétaire x 08.02.1735 Hyds (03) Catherine DURIN (1714 - 1779)		
AUFAUVRE	Naissance Décès	Âge	Mariage	Âge	Naissance Décès	DEBESSON	
1	Jeanne	env. 1743 (pas vu à Montvicq) + 11.03.1744 Montvicq					
2	Marie	15.11.1744 Montvicq	19 ans	28.02.1764 Montvicq *			
3	Luce	13.12.1745 Montvicq	18 ans	28.02.1764 Montvicq *			
4	Françoise	09.10.1747 Montvicq	22 ans ***	13.02.1770 Montvicq 24.02.1778 Montvicq	35 ans 42 ans	09.07.1736 Hyds 04.03.1738 Hyds + 04.09.1758 Montvicq 29.04.1739 Hyds + 06.04.1743 Hyds 18.05.1741 Hyds + 09.05.1759 Montvicq 15.05.1743 Hyds + 04.08.1743 Hyds	1 François 2 Catherine 3 Jean 4 Marie 5 Martin
5	Jean	17.06.1749 Montvicq	21 ans	13.02.1770 Montvicq	23 ans	24.05.1747 Hyds	7 Françoise
6	Anne	14.06.1750 Montvicq	20 ans	13.02.1770 Montvicq	25 ans	02.06.1745 Hyds ** 28.05.1749 Montvicq	6 Jean 8 Jeanne
7	Elisabeth	02.09.1751 Montvicq	25 ans	04.02.1777 Montvicq	26 ans	29.04.1751 Montvicq	9 Gilbert
8	Surzanne	25.12.1752 Montvicq	24 ans	04.02.1777 Montvicq	22 ans	17.08.1755 Montvicq	11 Pierre
9	Magdeleine	16.07.1754 Montvicq	24 ans	24.02.1778 Montvicq ***			
10	Solange	01.09.1755 Montvicq	23 ans	24.02.1778 Montvicq ***			
11	François	19.11.1757 Montvicq	29 ans	13.06.1786 Montvicq ****			
12	Sébastien	14.12.1758 Montvicq	23 ans	21.01.1782 Montvicq	29 ans	30.05.1753 Montvicq	10 Magdeleine

* Les deux sœurs, Marie et Luce **AUFAUVRE**, ont épousé deux frères, Jean et Louis **DUMAS BAYON** de Beaune-d'Allier (03).

** Aucun acte n'a été trouvé concernant cette fille. À cette époque, les sépultures des jeunes enfants semblent avoir été peu enregistrées à Montvicq.

*** François **DEBESSON** (remariage) et Solange **AUFAUVRE** ont épousé une sœur et un frère **ROUZILLE** de Montvicq. Le même jour, Madeleine **AUFAUVRE** a épousé un *double cousin germain* de ces frère et sœur **ROUZILLE** (tous ayant les mêmes grands-parents). Voir le mariage de leurs parents à Montvicq le 14.07.1748.

****)is **AUFAUVRE** a épousé Madeleine **MICHARD**. Le seul des 12 mariages des fratries **AUFAUVRE-DEBESSON** r été célébré en solitaire.

COÛT DES DISPENSES DE CONSANGUINITÉ

par Alain ROSSI (cghav-2140)

L'article précédent sur les mariages groupés qui, selon toute probabilité concernent des communautés agricoles de « parsonniers », amène à s'interroger sur le coût des dispenses de consanguinité qui leur étaient accordées.

Personnellement j'avais bien quelque idée que les sommes concernées ne devaient pas être négligeables.

Ce qui amenait certaines pratiques d'exclusion. Par exemple, si l'on acceptait des mariages entres cousins, on faisait tout ce que l'on pouvait pour éviter les mêmes dispenses qui devaient se payer pour les dispenses d'affinité « spirituelle », exigées lors des mariages entre parrain et marraine d'un même filleul, ou entre parrain et filleule, marraine et filleul.

Ainsi, il est exceptionnel de voir des jeunes, non mariés, être parrain ou marraine d'un petit baptisé. Des fois que le jeune célibataire ait l'idée d'épouser la marraine, ou inversement. La seule exception est le choix comme parrain ou marraine d'un demi-frère ou d'une demi-sœur. Ce choix permet de resserrer les liens entre les jeunes issus d'un premier mariage et ceux d'un second, sans risque financier, puisque les mariages entre frère et sœur sont, de toutes façons, interdits.

Un exemple des coûts

Je viens d'avoir l'occasion d'approcher un « tarif » des dispenses de consanguinité.

Un ami m'a transmis la copie d'une « note » collée sur la page de couverture d'un registre BMS d'une paroisse italienne (Villaro au diocèse de Saluzzo en Piémont). Cette instruction épiscopale a été copiée à la plume et est bien « per copia conforme »^[17]

Nous sommes en mai 1818, au Royaume d'Italie, dont le Roi était Napoléon jusqu'en 1815. Sa monnaie la « Lire » et son équivalence au Franc français, ont été préservées dans la plupart des états italiens, avant d'être adoptée comme monnaie nationale en 1862.

Comme le montrent les pièces de monnaie de l'époque, la Lire est égale au Franc et les numismates connaissent bien les pièces de 5 Lires en argent ou de 10, 20, 40 Lires en or du Royaume d'Italie à l'effigie de Napoléon, identiques aux pièces en Francs de l'Empire puis de la Restauration.

On notera que les formats de l'état-civil italien ont suivi ceux de la France, à partir du moment où Napoléon a pris le pouvoir administratif. Mais cet état-civil est demeuré dans les mains des curés avec un seul mariage célébré à la paroisse, sans mariage « civil ». Aujourd'hui, pour des recherches en Italie, c'est à la paroisse qu'il faut chercher les registres et obtenir le bon vouloir du curé.

[17] « *Così da lettera del fu molto Reverendo Sig. D. Valerio Solaro Canonico onorario della Cattedrale e Cancellier emerito della curia Vescovile di Saluzzo* » (comme la lettre de feu le grand reverend Dom Valerio Solaro chanoine honoraire de la cathédrale et chancelier émérite de la curie épiscopale de Saluces)

Les tarifs des dispenses selon le degré

Tariffa per le dispense di matrimonio	
In 1° grado	£ 67
2° e 3°	88
3°	180
4° doppio	106
3° doppio	380
3° e 4° doppio	142
4° e 3° triplice	910

Così da lettera del fu molto Reverendo
Sig. D. Valerio Solaro già Canonico
onorario della Cattedrale e Cancellier
emerito della Curia Vescovile di
Saluzzo
in data 2. Maggio 1818.
Per copia conforme
Don Valerio Solaro

Voici les tarifs à payer à l'évêque pour obtenir chacun des types de dispense :

- pour un 1 ^e degré	£ 67
- pour un 2 ^e au 3 ^e degré	£ 88
- pour un 3 ^e degré	£ 180
- pour un double 4 ^e degré	£ 106
- pour un double 3 ^e degré	£ 380
- pour un double 3 ^e au 4 ^e degré	£ 142
- pour un triple 4 ^e et 3 ^e degré	£ 910

Il est probable que ces tarifs étaient applicables dans tous les évêchés, mais rien, à ce stade, ne permet d'être sûr.

Pour avoir une idée de ce que représentaient 60 ou 180 Lires/Livres/Francs, il faut avoir recours aux chiffres de Jean Fourastié sur les salaires horaires des manœuvres : dans la période 1810/1850, il donne le chiffre de 0,18 Franc, soit 1 Franc pour 11 heures de travail quotidien. A comparer (sous toutes réserves !) aux 10 € horaires du SMIC actuel

Comme on peut le voir, il n'est aucunement question de dispenses du 2^e degré, car celles-ci, étant données par le Pape (ou plutôt, la Curie romaine), l'évêque n'est pas impliqué, et le tarif ne figure pas ici. Il est cependant évident qu'il devait être encore plus élevé et, donc, limiter les mariages entre cousins germains aux seuls nobles ou bourgeois aisés. Ce qui fut bouleversé par la Révolution.



Au fil des actes et des recherches



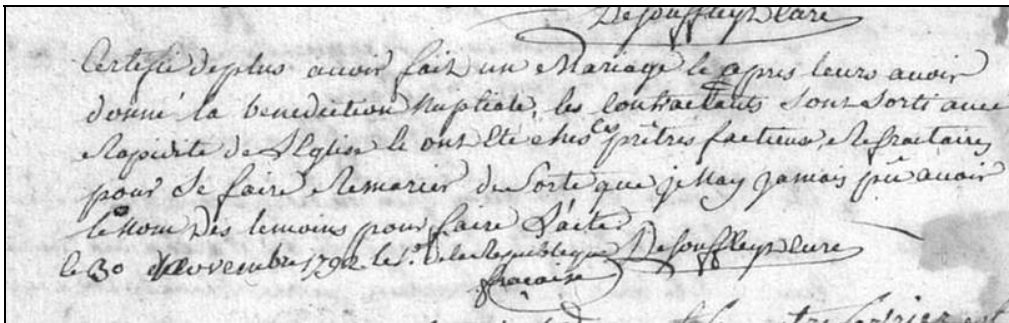
Qui s'est marié le 30 novembre 1792 à Félines (43)

par Gérard BOUDET (cghav-1045)

Félines est une petite commune de Haute Loire située dans le triangle formé par les villes de La Chaise Dieu, Allègre et Craponne, approximativement à mi-chemin entre Clermont-Ferrand et Le Puy-en-Velay. D'après la description de la Haute Loire de DERIBIER DE CHEISSAC ^[1], 744 habitants étaient présents à Félines au début du XIX^e siècle (*livre édité en 1824*).

Malgré quelques années manquantes, les registres paroissiaux de Félines, conservés aux Archives départementales de la Haute-Loire, sont assez complets depuis 1669 (cotes E-dépôt 74 et 6-E 101).

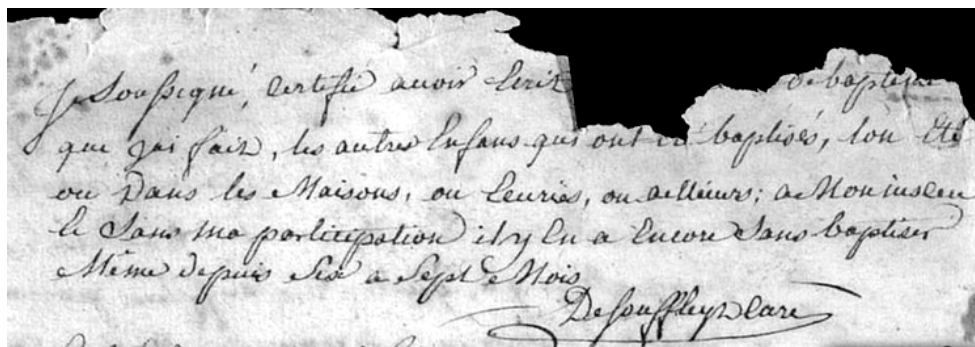
La lecture du registre paroissial de baptêmes et mariages de 1792 est surprenante. Pour cette année, un seul acte de mariage est rédigé à la 2^e page (E-dépôt 74/3, p.105/109 en ligne)



En voici la transcription (orthographe respectée) : *Certifié de plus avoir fait un mariage et après leurs avoir donné la bénédiction nuptiale, les contractants sont sorti avec rapidité de l'Eglise et ont été ches ces prêtres factieux, réfractaires pour se faire remarier de sorte que je n'ay jamais pû avoir le nom des témoins pour faire l'acte le 30 novembre 1792 le 1^e de la république française Desouffleys curé*

Le nom des époux n'est pas mentionné !

Cet acte est précédé d'une mention (la première ligne est en partie déchirée mais il était probablement écrit : tous les actes, souligné dans la transcription) :



(Transcription : voir page suivante)

[1] DERIBIER DE CHEISSAC, *Description statistique du département de la Haute Loire*, Ed. BELIN-LEPRIEUR, 1824

Transcription :

*Je soussigné, certifie avoir écrit tous les actes de baptême que j'ai fait, les autres enfans qui ont été baptisés l'on été ou dans les maisons, ou écuries, ou ailleurs ; a mon insceu et sans ma participation il y en a encore sans baptiser même depuis six a sept mois
Desouffleys curé*

Pourquoi cette mention dans les registres paroissiaux ?

Depuis une ordonnance royale du XVI^{ème} siècle (article 51 de l'ordonnance de Villers-Cotterêt) les curés des paroisses ont l'obligation d'enregistrer les actes de baptême, puis, plus tard, suivant une autre ordonnance, ceux de mariage et de sépulture. L'ensemble de ces actes constituent les registres paroissiaux. Souvent les curés ajoutent quelques mentions, quelques remarques sur des faits se déroulant dans la paroisse.

Mais, au début de l'année 1792, très peu d'actes sont écrits dans le registre des baptêmes et mariages : quatre actes de baptême avant la mention citée ci-dessus, l'un en mars, deux autres en juin et un en septembre, tous signés du curé DESOUFFLEYS et aucun acte de mariage. C'est pourquoi le curé prend l'initiative de certifier qu'il a écrit tous les actes de baptême des enfants que les habitants de Félines lui ont présenté.

L'acte de mariage sans les noms des époux est le dernier acte signé par le curé DESOUFFLEYS.

Un relevé du nombre d'actes sur la décennie précédant l'année 1792 montre que le curé DESOUFFLEYS a raison de se lamenter du peu d'actes consignés en ce début d'année.

année	Baptêmes	Mariages
1780	24	4
1781	17	6
1782	30	1
1783	21	2
1784	<i>lacune</i>	<i>lacune</i>
1785	23	6
1786	24	5
1787	17	10
1788	21	11
1789	28	4
1790	29	8
1791	21	4
moyennes	23,2	5,5

Pour la période 1780-1791, la moyenne est de 23,2 baptêmes par an et 5,5 mariages par an.

De plus, alors que les actes de baptême et de mariage sont habituellement consignés par ordre chronologique dans les registres paroissiaux ^[2], les actes qui suivent ce mariage anonyme nous font remonter au début de l'année 1792 : deux baptêmes en février, un en avril, etc... jusqu'en septembre 1792. Seize actes de baptêmes sont ainsi reportés sur le registre, mais ils sont signés du vicaire

[2] En faite l'ordre chronologique n'est pas toujours respecté. Parfois le curé semble avoir oublié un acte et le reporte plus tard, mais dans certaines paroisses les registres sont très mal tenus.

VEYSSEIRE. La signature de ce vicaire apparaît sur quelques actes avant la période révolutionnaire, avec celle de l'ancien curé de Félines, Féréol ALIROL.

Après le départ du curé DESOUFFLEYS, le vicaire VEYSSEIRE a probablement complété le registre des baptêmes par des actes peut-être célébrés en cachette. Ce vicaire, déjà en place avant la Révolution, devait être mieux accepté par les Félinous ^[3].

Avec la Révolution, les curés, ainsi que les autres religieux, doivent jurer fidélité à la Nation et à la Constitution, sous peine d'être poursuivis. Ceux qui refusent, dits « curés réfractaires », doivent se cacher pour continuer d'exercer leur ministère. Mais ces derniers ont souvent le soutien de la population qui préfère faire baptiser leur enfant par ces prêtres réfractaires. Des habitants les cachent aux risques de se faire prendre et condamner avec les prêtres qu'ils ont aidés.

C'est le ministère de ces prêtres réfractaires que dénonce le curé DESOUFFLEYS, à Félines. Comme il le dit, les baptêmes ou les mariages ne sont plus célébrés dans l'église, interdite aux prêtres réfractaires, mais dans des maisons, des écuries, des granges, ou d'autres lieux cachés, à l'abri des regards des révolutionnaires.

Le premier acte signé par le curé DESOUFFLEYS date du 22 novembre 1791. Les actes précédents sont signés par le vicaire VEYSSEIRE et encore plus tôt par le curé Féréol ALIROL dont les derniers actes datent de septembre 1791 (acte de mariage de Claude FAURE et Marie DUCHAMP d'Almance, du 28 septembre 1791).

Le curé Féréol ALIROL n'a probablement pas juré fidélité à la Constitution et est parti (ou s'est caché ?). Maxime RIOUFOL dans son histoire de la Révolution dans le Velay ^[4] porte le curé Féréol ALIROL dans sa liste des émigrés.

Mais, après la tourmente révolutionnaire, il revient à Félines et l'on y trouve son décès le 13 février 1804 ^[5]. Son vicaire, VEYSSEIRE, est resté en 1791 en attendant la nomination d'un curé assermenté, DESOUFFLEYS. D'après les registres paroissiaux, ce dernier officie pendant une année à Félines, de novembre 1791 à novembre 1792. Ensuite on perd sa trace. Devant le peu de considération des habitants de la paroisse de Félines, il a probablement abandonné sa fonction à la fin de l'année 1792. Ou peut-être a-t-il été contraint de partir, comme les curés de Monlet et Allègre, chassés à coup de pierre, d'après Maxime RIOUFOL. Les prêtres assermentés, ou prêtres jureurs, sont parfois maltraités par la population.

[3] FÉLINOU : habitant(e) de Félines, d'après un témoignage d'une personne née en 1896. Aujourd'hui le terme « félinous » est privilégié, mais ce gentilé est relatif à, au moins, trois autres communes : Félines-Minervois (Hérault), Félines-sur-Rimandoule (Drôme), Saint-Mercel-de-Félines (Loire).

[4] Maxime Rioufol, *La Révolution de 1789 dans le Velay*, Imp. Gustave Mey (Le Puy, 1904)

[5] AD43, cote 6E 101/3 page 23, acte du 23 pluviôse an 12

Le livre « *L'histoire vue de l'Auvergne* » [6] rapporte un témoignage de BOUTAREL, curé constitutionnel de Cunlhat (d'après un document des Archives départementales du Puy-de-Dôme): « ...*Si quelque parent ou ami vient me voir, on se permet, homme, femmes, enfants de les huer de la manière la plus indigne. Je ne puis sortir sans être traité de loup-garoux et de mille autres épithètes ; personne ne vient à ma messe hormis une très petite poignée ; pour tous les autres, lorsque j'entre dans l'église, ils en sortent avec la plus grande précipitation.... »*

Septembre 1792 voit arriver l'avènement de la première République. Les registres paroissiaux doivent être remis à la municipalité et tenus par un officier d'état civil. L'acte de naissance remplace l'acte de baptême, l'acte de décès remplace celui de sépulture.

A Félines, c'est Pierre ROMEUF qui devient l'officier d'état civil comme l'indique le premier acte qu'il rédige, l'acte de naissance de Jean Pierre DYNEIRE, fils d'Antoine et de Marguerite AUBERT du village d'Almancette. Dans la marge notons qu'il écrit « *baptême Almancette* » et non « *naissance* ». L'acte est daté du 27 octobre 1792 mais l'enfant est déclaré né le 1^{er} octobre. De plus il est probablement antidaté, ou recopié, car le curé DESOUFFLEYS signe son dernier acte de mariage du 30 novembre.

Transcription du début du premier acte d'état civil écrit par Pierre Romeuf :

Aujourd'hui vingt sept octobre mil sept cent quatre douze l'an premier de la République française par devant moi Pierre Romeuf élu le vingt six octobre pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, est comparu en la maison commune ...

Cet acte est suivi de trois autres tous datés dans l'en-tête du 27 octobre, même si pour l'un d'entre eux la naissance est postérieure à cette date :

- naissance le 6 octobre de Jean Pierre PERRIN à Chamborne, fils de Benoit et Marianne DELION [7]
- naissance le 29 octobre de Marie Catherine FAURE à Sassac, fille de Guillaume et Marie TITOULET [8]
- naissance le 6 octobre de Pierre GRANGIER à Mortesagne, fils de Benoit et Claudine BUSSAC [9]

Le registre de l'année 1792 se termine ainsi, sans acte aux mois de novembre et décembre. L'acte de mariage du 30 novembre 1792, signé du curé DESOUFFLEYS, reste anonyme et nous ne trouvons aucun autre acte de mariage pour cette année.

[6] André Georges MANRY, Roger SÈVE et Martial CHAULAGNES, *Pour une histoire vivante... L'histoire vue de l'Auvergne*, tome II (1789-1919), Ed. G. de Bussac (1995). Article n°20

[7] Nous n'avons pas retrouvé la trace de Jean Pierre PERRIN par la suite. Mais son frère Benoit, portant le même prénom que son père, est né, d'après d'autres documents, vers 1792 et nous n'avons jamais trouvé l'acte de naissance de Benoit PERRIN. Jean Pierre et Benoit PERRIN sont peut-être la même personne

[8] A la cote 6 E101/2 p. 57, nous trouvons le décès de Marguerite FAURE, fille de Guillaume et Marie TITOULET, le 15 janvier 1794 (25 nivose an II). Elle est dite âgée de quinze mois. Donc née en octobre 1792. Marie Catherine, née le 29 octobre 1792, et Marguerite FAURE, décédée le 15 janvier 1794 âgée de 15 mois, sont probablement une seule personne. Cet acte de décès est le premier, à Félines, qui utilise le calendrier républicain

[9] Almancette, Chamborne, Sassac, Mortesagne sont des hameaux de la paroisse/commune de Félines

Remarquons que nous trouvons 24 actes de baptêmes/naissances pour l'année 1792 à Félines (4 signés par le curé DESOUFFLEYS, 16 signés par le vicaire VEYSSIÈRE, 4 signés par l'officier d'état civil Pierre ROMEUF). Ce nombre est en accord avec le nombre moyen d'actes de baptêmes sur la décennie 1780-1791 (23,2 actes/an). Il est donc probable que tous (ou presque ?) les actes de baptêmes/naissances de 1792 de Félines nous soient parvenus. Le cas des actes de mariages est plus compliqué, la moyenne est de 5,5 actes par an, mais avec un écart important : 1 acte en 1782 et 11 actes en 1788. Au moins un mariage a été célébré en 1792, mais l'acte reste sans nom.

La suite des actes se trouve dans le registre de l'année 1793 (cote 6E101/2). Pierre ROMEUF rédige les actes jusqu'à fin 1793 (dernier acte du 14 octobre 1793). Avec 1794, c'est Pierre BESSON qui devient l'officier d'état civil et commence d'utiliser le calendrier républicain. Le premier acte qu'il rédige [10] est daté « *vingt sept nivose mille sept cent quatre vingt [treize] l'an second de la République française* » (treize a été oublié lors de la rédaction de l'acte). Les actes suivants sont signés tantôt « *FERREBEUF, Maire fesan pour l'officier public* », tantôt « *BESSON officier public* ».

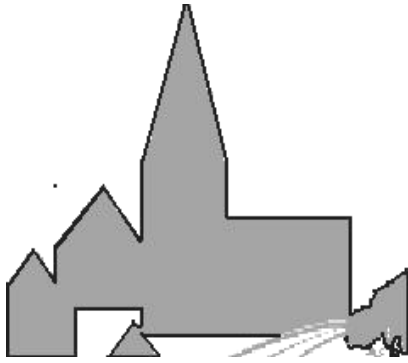
Le registre des actes de sépultures de l'année 1792 est moins spectaculaire. Les quinze premiers actes, de janvier à août, sont signés du curé DESOUFFLEYS.

Suivent quatre actes de sépulture, datés d'avril à juillet 1792, signés par le vicaire VEYSSEIRE, donc avant le départ du curé DESOUFFLEYS.

Enfin le registre se termine par deux actes, datés du 13 et 28 décembre, rédigés par Pierre ROMEUF. Là encore la chronologie n'est pas respectée.

Félines n'est pas un cas isolé et si vous cherchez des actes concernant vos ancêtres en 1792, des difficultés vous attendent... Mais c'est le plaisir de chercher.

[10] AD43 en ligne, cote 6 E 101/2 page 57



Villes et villages



LORCIÈRES (15) *paroisse de nos Ancêtres*

par Jacques DELFAU

Dans les années 1650, le couple Guillaume DELFAU - Philippe CROZATIER habitait au hameau de La Fage, sur la paroisse de Lorcières, comme nous l'indique l'acte de mariage de leur fils Bertrand avec Catherine BLANCON, en date du 5 octobre 1672 à Julianges, en Lozère. Que se passait-il à Lorcières et dans les environs à cette époque, et même avant ?



Lorcières - vue générale

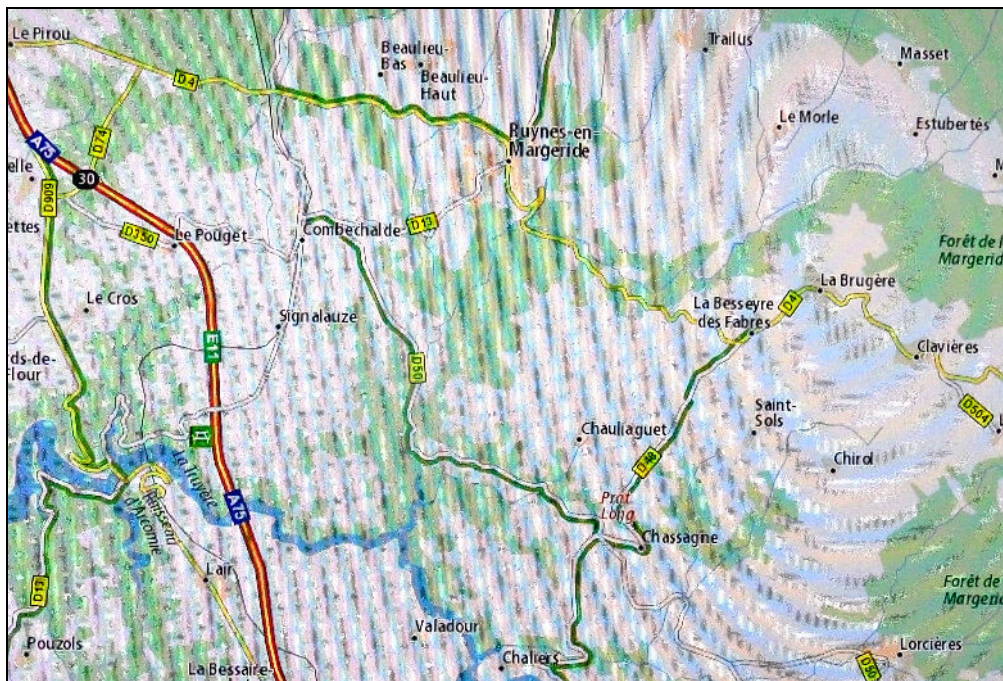
Lorcières, ou « Lourseyro » en patois, tire son nom de Ursus-Aria, qui signifie **le pays des ours** !

Vers 900, Lorcières s'appelait Orseria, puis L'Orseria, et au fil des années son nom se transforma pour devenir Lorcières. Ce nom semble justifié car, en Margeride, la forêt abritait de nombreux animaux sauvages, notamment des ours. L'ours y était encore présent au 14^e siècle.

Lorcières, tout comme Chaliers et Clavières, dont nous parlerons plus loin, sont trois communes parmi les treize du canton de Ruynes-en-Margeride, arrondissement de Saint-Flour.

Ces trois communes et leur canton se situent dans un périmètre de quelques kilomètres. Par rapport au centre de la carte ci-dessous, Ruynes-en-Margeride est au nord, Clavières à l'est, Lorcières au sud-est, et Chaliers au sud.

La commune de Lorcières est bornée au sud par le département de la Lozère, et à l'est par celui de la Haute-Loire. Elle est arrosée par les ruisseaux de Balas, de Challeiles, de la Fage, de Lorcières, des Planchettes, de Répontou, du Rieuvert, etc. Une douzaine de moulins se trouvaient implantés jadis le long de ces ruisseaux.



Carte de la région

Le dictionnaire de DÉRIBIER nous apporte de nombreux renseignements sur l'histoire de Lorcières et de ses environs, et nous allons reproduire plusieurs extraits de cet ouvrage, dont la sortie de la 1^{ère} édition remonte en 1857, (pardon, en MDCCCLVII).

Vers la moitié du 19^e siècle, la population de Lorcières était de 720 habitants, résidants dans 161 maisons, et répartis dans plusieurs villages : Badouillé, Broussolles dans lequel Claire de TASSY, veuve de François DANTIL, était dame de Broussolles en 1750, de Chabanolles, de Chailleilles, de **La Fage**, de Fryssinous, de Marcillac, et de quelques hameaux : La Barraque, le Moulin-d'Authre, Pleaux près de Feyrolettes où Jean d'APCHER en était seigneur en 1536, et le vendit à Jean POTHIER, seigneur de Vareillettes, et Le Pouget.

Au recensement de 2009, la population de Lorcières n'était plus que de 193, et **La Fage** n'est plus qu'un petit hameau en pleine forêt de hêtres, où il ne reste plus qu'une seule habitation, celle de Jean HUGON, aujourd'hui décédé, qui exploitait une petite ferme avec son épouse et ses trois enfants, tous célibataires, encore présents.

Au début du 17^e siècle il y avait déjà de nombreuses habitations, sachant que nous avons relevé sept baptêmes d'enfants DELFAU entre 1625 et 1638 !

L'église de Lorcières ...et son clocher

L'église de Lorcières est placée sous l'invocation de Saint-Sébastien, elle est très ancienne, il en est fait mention sous la date de 1313. D'après le rapport de l'Architecte des Bâtiments de France, en date du 27 novembre 1990, l'église est, hormis la sacristie, bâtiment plus ancien, un édifice construit au 16^e siècle sur les vestiges d'une église détruite au cours des guerres de religion (entre 1572 et 1590).



Cette église est de style ogival à lancettes, avec des murs épais, au mortier de ciment et de chaux, dessinant une croix latine. Le clocher à peigne sur l'arc principal, abrite quatre cloches qui échappèrent toutes à la destruction lors de la Révolution. L'une porte la date de 1491, une autre, celle de 1683 avec trois fleurs de lys, la plus grande date de 1697.

L'église est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (arrêté du Préfet de la Région Auvergne du 8 février 1986), tout comme deux de ces cloches, (arrêté du 14 octobre 1987) : cloche en bronze, inscription en lettres gothiques, 1491 et cloche en bronze, inscription en majuscules, 1683.

La tradition orale laisse entendre que le Maire, nommé COUTAREL, pendant la Révolution, les aurait fait descendre du clocher à la demande du Comité Révolutionnaire, puis les aurait chargées sur un char et conduites lui-même à Saint-Flour. Arrivé sur la grand place devant la cathédrale, il détela ses boeufs, laissa son chargement sur place, se fit délivrer un reçu au bureau du Comité Révolutionnaire, attela à nouveau et, à la nuit tombée, ramena les cloches à Lorcières, où elles furent cachées pendant plusieurs années, avant de retrouver leur place dans le campanile !

Histoire ancienne

Au 11^e siècle, Lorcières était une prévôté ecclésiastique, siège d'une justice seigneuriale régie par le droit coutumier. Sa seigneurie était comprise dans le duché de Mercoeur (Haute-Loire). En 1330, Bertrand de LIGONÈS en était possesseur pour une partie, les seigneurs de POMPIGNAC et FALCON de Longevialle pour les autres parties.

En 1077, Géraud de CORBIÈRES et son fils Etienne auraient fait don à l'abbaye de Pébrac (en Haute-Loire) de l'église de Lorcières avec ses revenus : dîmes, cens, maison près de l'église où l'abbé de PÉBRAC venait parfois résider, et des parcelles de prés et de champs.

Au 18^e siècle, une communauté de prêtres installée à Lorcières jouissait d'une partie de la dîme payée par les paysans, d'une maison et de parcelles de terre. En 1768, Etienne CHASSANG, prêtre, originaire de Brousses, les représentait dans un procès devant le juge de Ruynes.

Jean-Baptiste OLLIER, prêtre, prieur et curé de Lorcières, les représentait dans un autre procès devant le juge de Pompignac, contre les paysans de Challèles. Ce même curé écrivait beaucoup. Il a laissé de nombreux récits concernant la Bête du Gévaudan. Certains de ses rapports ont été adressés directement au Ministre d'Etat, et la plupart d'entre eux sont conservés aux Archives départementales du Puy-de-Dôme.

Dans sa présentation sur Lorcières, DÉRIBIER nous rappelle également la présence de cet animal féroce, qui fit de nombreux ravages dans la population, entre 1764 et 1765, essentiellement sur des femmes et des enfants, avec 66 morts et 74 blessés. Sans relater l'ensemble du paragraphe qui concerne la Bête du Gévaudan, disons que Lorcières a été au centre de cette malheureuse histoire, sans compter plusieurs villages et hameaux avoisinants dont La Fage. La Bête fit son apparition sur la paroisse de Lorcières le 22 janvier 1764. Son portrait, qu'avait fait faire d'ENNEVAL, fut envoyé à la cour, et il en existe une copie à la Préfecture de Clermont selon DÉRIBIER. Une autre description de l'animal est donnée sur le dernier rapport, par le Moniteur du 18 octobre 1854.

DÉRIBIER cite plusieurs victimes de l'animal : Jeanne DELMAS, femme BARIOL, fut la première, le 15 février

1764. Puis Marguerite OUSTALLIER, Marguerite SOULIER, Guillaume LÈBRE, Etienne CROZATIER, Pierre CELLIER et sa femme Isabeau PASHAL, Agnès MOURGUES, Marie VALLET, Jeanne TANAVELLE et Marguerite BOUY. Il cite également d'autres noms sur la Paroisse de Védrine-St-Loup, et sur celle de Chaliers.

La littérature sur la Bête de Gévaudan ne manque pas, chacun ayant sa propre version sur la véritable nature de l'animal. Nous sommes face à un « bon produit commercial ». Il suffit d'interroger Internet pour le vérifier, Google nous propose en effet 82 pages !

Chaliers

Tout près de Lorcières, est implanté le village de **Chaliers**, autre commune rattachée au canton de Ruynes. Sa configuration est allongée du nord au sud, en limite avec le département de la Lozère

D'après DÉRIBIER, sa superficie était de 4.450 hectares, dont 2.400 en terres cultivées, 1.250 en prairies et pacages ; 600 en bois, dont une partie en bois taillis et 100 en terres vaines et bruyères.

Chaliers est arrosé par la rivière de la Truyère, et les ruisseaux de Brousse, de Côte-Chaude, de Laroche, de Lorcières, de Loubresse, et du Théron.

Sa population, vers la moitié du 19^e siècle, était de 1.270 habitants, résidants dans 313 maisons réparties sur 22 villages et 23 hameaux, donc plus importante que celle de Lorcières à la même époque (rappel : 720 habitants) ; et au recensement de 1999, il n'y avait plus que 196 habitants.

Son église, dédiée à Saint-Martin, se trouvait trop petite pour la population, et à cause de la présence des gorges de la Truyère, une succursale fut construite à Loubresse.

La seigneurie de Chaliers était fort ancienne et relevait en fief du duché de Mercoeur. Le dauphin d'Auvergne, à qui ce duché appartenait en 1201 se réserva le château de Chaliers, lorsqu'il fit l'échange de plusieurs seigneuries avec Noble EMO de BROSSADELS, chevalier.

Chaliers dépendait en entier de Riom. Hugues de CHALIERS, Géraud et Robert, ses frères, vivaient en 1271. Guy de CHÂTEAUNEUF était co-seigneur de Chaliers en 1322, Astorg de PEYRE en 1375, ainsi que Robert de CHALIERS. Noble Pierre Le DAILLY avait des droits sur la seigneurie de Chaliers en 1419.

Le château de Chaliers était l'une des places les plus fortes du pays ; aussi fut-il attaqué souvent et pris ou repris plusieurs fois. L'abbé TEILLARD, rapporte que les Anglais qui occupaient Brioude, vinrent en 1362 s'emparer de Chaliers ; il fut rendu moyennant finances en 1380.

Pierre de PRADINE, co-seigneur de Chaliers, fit bâtir une grosse tour près du château de Tournemine et lui donna son nom

Isabeau d'APCHIER dame de Chaliers, ayant épousé Denis d'ALDIN, seigneur de Belvezeix, lui porta cette terre et seigneurie en 1691. Cette famille la posséda assez longtemps, elle advint ensuite à CHARAIX de Serverette.

La commune renfermait en outre les châteaux de la Bessayre-de-Lair, de Longevialle, de Pompignac, du Meynial et de Loubresse.

Clavières

Clavières, troisième commune rattachée au même canton, se situe à égale distance de Lorcières et de Ruynes.

Voici ce que nous rapporte DÉRIBIER :

Sa surface offre en étendue 4.460 hectares dont 750 en terres cultivées, 600 en prairies et pâtures, 750 en bois dont la majeure partie est en sapins et 2.300 en terres vagues et bruyères.

Elle est arrosée par les ruisseaux de la Gourgayre, de la Laubie, de la Rocher, de Sal-de-Machot et de Montgon.

Sa population qui s'élève au nombre de 832 habitants, est répartie dans 11 villages, 4 hameaux et 173 maisons.

Son église, dédiée à Sainte-Madeleine, comprend 3 chapelles, mais ne renferme rien qui soit digne d'intérêt. Il y avait en 1690 une communauté de prêtres,

C'était sous la 2^{ème} race des rois de France une viguerie sous le nom de *Clavérensis vicaria*. Elle est devenue un prieuré à la présentation de l'abbesse de Blesle.

Les seigneuries de Clavières et Margeride appartenaient anciennement à la famille des comtes d'Auvergne. Elles dépendaient du duché de Mercœur.

Tristan de TAILLAC, commandant des huguenots, fut tué par Philippe d'APCHIER, seigneur de Clavières et Margeride en 1460. Dauphine de TAILLAC, seule

héritière, les porta en dot à Jacques d'APCHIER. Plus tard elles vont appartenir à N. de la Tour d'Auvergne.

Selon DÉRIBIER, on y voyait il y a peu de temps, les vestiges de l'ancien château de Clavières, dont le propriétaire se nommait HUGON. Des armes et des armures du Moyen-Âge ont été retrouvées. C'est sur cet emplacement qu'a été construit le couvent occupé par les sœurs de Saint-Joseph jusque dans les années 1940.

Il existait jadis une communauté de filles qui relevait de l'abbaye de Blesle. Les comptes des consuls de la ville de Saint-Flour font ressortir ceci :

« Le 14 avril 1427, Durand de CLAVIÈRES fut envoyé à Mont-Ferrand à la journée des Trois-États demandée par le roi... Le 17 mai, le même Durand de CLAVIÈRES fut envoyé à la journée mandée à Montluçon par nos seigneurs le comte de CLERMONT, monseigneur le connétable et M. de PARDIAC »

Plus près de nous, dans les derniers jours de la deuxième guerre mondiale, la population de Clavières a souffert des atrocités de l'armée allemande, tout comme celle de Ruynes. La date du 10 juin 1944 demeure gravée dans le marbre de nombreuses stèles qui sont disposées tout le long de la route qui mène de Clavières au Mont-Mouchet.

Ayons une pensée envers tous ces nombreux maquisards morts pour la France.

Les DÉBELUGEMENTS, (suite)

(voir AmA ! n° 166 p.175. et n° 167, pp.31-33)

par Jen-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

La pratique des débelugements – consistant à se faire rayer du registre de tailles d'une collecte et se faire transférer sur une autre – a été évoquée dans les deux derniers numéros de cette revue :

- Dans AmA ! n° 166, Alain ROSSI s'est surtout attaché à l'origine de ce terme, plutôt insolite et amusant.
- Dans AmA ! n° 167, Philippe CHALET s'est interrogé sur la signification exacte de ce terme, notant que dans la grande majorité des cas, le débelugement n'était pas suivi d'un déménagement physique.

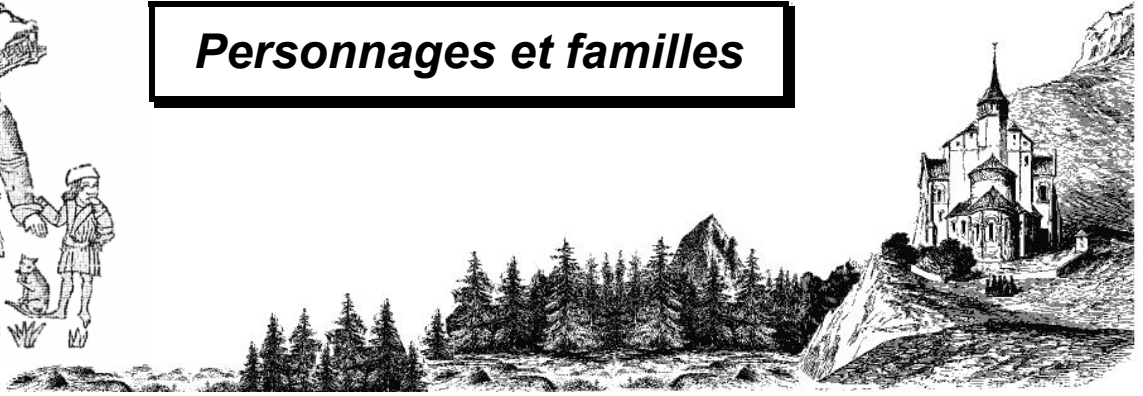
Voici ce qu'écrit à ce sujet Abel POITRINEAU dans « *La vie rurale en Basse-Auvergne au XVIII^e siècle* » :

« *La malencontreuse déclaration royale du 17 février 1728 ... donne aux taillables possessionnés hors de la collecte de leur domicile la possibilité de se faire taxer dans celle-ci pour l'ensemble de leurs biens a largement contribué à mettre le désordre dans la levée des deniers du Roi au profit des gens aisés, bourgeois ou privilégiés, qui, grâce à*

des biens épars dans plusieurs collectes, peuvent dès lors exercer un perpétuel chantage : ils menacent, s'ils se trouvent taxés au-delà de leur bon vouloir, de transporter leur cote ailleurs par simple déclaration de changement de domicile ou d'élection ou, pour employer le terme « technique » auvergnat, par « débelugement » ; leur cote est alors rayée et le montant en retombe en rejet au marc le franc, sur chacun des taillables du rôle ; une masse de cotes ombrageuses, qui représentent les patrimoines fonciers les plus importants prêtes à se transporter au moindre signe de taxation plus sévère d'un bout à l'autre de l'élection, apporte ainsi un élément d'instabilité à la perception de la taille, favorise l'évasion fiscale et perpétue l'injustice au détriment des paysans exploitants, possessionnés sur un seul finage. »

Les exemples donnés par Philippe CHALET, tirés du Journal du curé de Granval, montrent que cette pratique était bien antérieure à la Déclaration royale de 1728

Personnages et familles



L'ABBÉ JEAN CHAPPE D'AUTEROCHE (1728 – 1769)

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Auteroche est un village du Cantal situé sur la commune de Chastel, devenue Chastel-Marlhac, puis en 1903, à la suite du transfert de la mairie, Le Monteil. C'est le berceau de la famille CHAPPE, qui a tissé au cours du temps des liens avec de nombreuses familles de la région, comme il apparaît dans le tableau généalogique, qui figure à la fin de cet article. Elle y demeura jusqu'en 1674, date à laquelle elle se fixa à Mauriac.

L'année 2019 est celle du 250^e anniversaire de la mort du premier membre de la famille à acquérir une renommée internationale : l'abbé Jean CHAPPE d'AUTEROCHE est décédé le 1^{er} août 1769 à San Jose del Cabo au Mexique, après une vie d'études, mais aussi pleine d'aventures.

L'abbé est né le 23 mars 1728 à Mauriac. Il commence ses études au collège des Jésuites de cette ville, où il a pour condisciple MARMONTEL (encyclopédiste, né le 11.07.1723 à Bort-les-Orgues, qui a donné son nom au lycée établi dans les murs de l'ancien collège). Il les poursuit au collège Louis-le-Grand à Paris tenue par la même congrégation et les conclut par une thèse remarquée. Entré dans les ordres, il fit connaissance d'un chartreux, DOM GERMAIN, avec lequel il approfondit ses connaissances en mathématique et surtout en astronomie, science qui devint pour lui une véritable passion. César François CASSINI (dit Cassini III) le remarqua, le fit travailler à la carte de France ^[1], et lui fit traduire les tables astronomiques de Sir Edmond HALLEY.

En 1759, il entre à l'Académie Royale des Sciences. Celle-ci ne ressemble, en aucune façon, à l'Académie des Sciences d'aujourd'hui, où l'on entre en fin de carrière, comme une consécration après avoir fait ses preuves. C'est une institution de recherches, où l'on entre assez jeune pour faire de la recherche, un peu comme on le ferait au CNRS de nos jours. L'année suivante lui offre l'apparition de deux comètes comme thème de travail.

En 1761, le passage de Vénus sous le soleil, prévu pour le 6 juin, occupe tous les astronomes. L'observation devait permettre de mieux déterminer la parallaxe du soleil, donc la distance qui le sépare de la terre. L'un des sites retenus pour effectuer les observations est Tobolsk, la capitale historique de la Sibérie. L'abbé se porta volontaire.



*De taille médiocre, assez replet,
mais d'un tempérament robuste et naturellement gai*

L'expédition en Sibérie

Parti de Paris fin novembre 1760, il allait traverser l'Europe durant la plus mauvaise saison. A Vienne, il est présenté à leurs majestés impériales par le comte de Choiseul qui était alors l'ambassadeur de France. Il poursuit avec une courte étape à la cour de Pologne. Il arrive à Saint-Petersbourg le 13 février et il est présenté à l'Impératrice Elisabeth par le baron de Breteuil. Il lui fallait encore faire 800 lieues en traîneau !

[1] La célèbre « Carte de Cassini », véritable carte d'état-major, à l'échelle de 1 ligne (= 2,256mm) pour 100 toises (toise = 1,949 m), soit une échelle de 1/86.400^e. (1 toise = 864 lignes)

Il quitta Saint-Pétersbourg tardivement le 10 mars et, après un voyage au cours duquel il ne cessât d'avoir de craintes sur le sort des instruments de précision qui devaient servir à l'accomplissement de sa mission, il parvint à Tobolsk un mois plus tard, juste avant le dégel. Par chance, le gouverneur de la ville, auquel il remit les ordres de l'impératrice, était aussi un adepte de l'astronomie. Ils firent construire un observatoire et purent procéder aux études prévues.

Après un séjour de trois mois, il repartit par une route plus au sud que celle empruntée à l'aller, accompagné d'un soldat pour le garantir contre les brigands, visita les mines de Ekaterinbourg et arriva à Kazan le 1^{er} octobre. Il y fit quelques mesures pour déterminer exactement la latitude et la longitude. Il regagna ensuite Saint-Pétersbourg où il passa l'hiver. L'impératrice tenta de s'attacher ses services, mais, dès que le dégel le permit, il rentra en France où il arriva en août, près de deux ans après l'avoir quittée.

Le compte-rendu de voyage

A Paris, il partagea son temps entre ses recherches – procédant notamment à des observations sur le tonnerre et l'électricité en compagnie des fils CASSINI – et la rédaction de son compte-rendu de voyage. Ce compte-rendu intitulé « *Voyage en Sibérie* » se compose de 3 volumes in quarto :

- le premier consacré à la découverte du pays qui est un véritable reportage sur les différents peuples de l'Empire,
- le deuxième consigne ses observations scientifiques sur la géographie, l'astronomie, les climats etc.
- le troisième est fait de nombreuses cartes.

Dans le premier tome, il dénonce l'ignorance générale de ce peuple de paysans qu'il impute au climat, à la dureté du sol, mais surtout au servage, qui abolit toute humanité dans les relations.

L'Église ne peut apporter aucune aide car les prêtres et les moines sont aussi dépravés, ignares et ivrognes que le reste de la population. « *(Les hommes) passent la plus grande partie de leur journée à boire, et rentrent chez eux communément ivres. Les femmes sortent peu : elles vivent seules dans l'intérieur de leur maison, livrée à l'ennui et à l'oisiveté, source de la corruption de leurs mœurs* » écrit-il. Ou encore : « *La crainte est le seul ressort qui anime toute la nation* »

L'ouvrage qui allait avoir un grand succès est publié en 1768. Il va susciter une violente réaction de la part de la nouvelle impératrice, Catherine qui a succédé à Elisabeth après l'intermède dramatique de la destitution et de la mort de son époux.

« *Antidote ou Réfutation du mauvais livre superbement imprimé intitulé : Voyage en Sibérie, etc, fait en 1761 par l'abbé Chappe* »

C'est le titre de l'ouvrage que l'impératrice a fait publier anonymement à Amsterdam en 1770 chez l'éditeur qui a diffusé un abrégé de l'ouvrage de l'abbé.

C'est un véritable pamphlet dans lequel l'abbé est qualifié de menteur, d'ignorant, prétendant dépeindre un peuple dont il ne connaît pas la langue.

Les évènements en Russie

1725 : mort de Pierre le Grand

1725/1727 : règne de sa 2^e femme, Catherine I,

1727/1730 : règne de Pierre II, leur petit-fils,

1730/1740 : règne d'Anna Ivanovna, sa nièce

1740/1741 : règne éphémère de son petit-neveu

1741/1762 : règne d'Élisabeth, 2^e fille de Pierre le Grand. Substitution de l'influence culturelle française à l'influence allemande. On se met à parler français et à imiter la mode de Versailles. Construction du Palais d'hiver à St-Pétersbourg.

1762 : règne éphémère de Pierre III, neveu d'Élisabeth et petit-fils de Pierre le Grand, de culture germaniste et protestante. Destitué et exécuté sur ordre de sa femme Catherine.

1762/1796 : long règne de Catherine II, d'origine allemande, mais favorable aux traditions slaves et à la culture française. Elle assoit la puissance russe, annexe la Crimée et fait bâtir Sébastopol, crée des écoles pour les jeunes filles nobles à l'image de ce qu'avait fait Mme de Maintenon. Amie des philosophes (Voltaire, Grimm, et Diderot ...), mais attentive à ce que leurs idées ne viennent pas troubler la Russie.

L'auteur décrit ainsi la réaction des Russes voyant débarquer l'abbé à Tobolsk :

« *On attendait avec impatience un scrutateur des planètes, un initié dans le secret des dieux, au lieu de cela, nous vîmes arriver dans deux vilains traîneaux un polisson en chemise bleue, mal taillée et encore plus mal ornée... On fût étonné de trouver, au lieu de l'homme qu'on attendait, un individu dont le babil était sans fin et sans liaisons, qui voulait également décider sur l'arrangement de la toilette et sur celui des étoiles de la voie lactée, il politiquait et prétendait réformer tout ce qu'il voyait, excepté l'Église* ».

Elle voit dans l'expédition de l'abbé un dessein politique commandé par Louis XV en vue de discréditer la Russie et dénonce le sentiment de supériorité des Français. Elle est d'autant plus furieuse qu'elle avait pour ambition de mettre fin à la germanophilie des Russes et de se rapprocher des philosophes français.

Très remontée contre l'Académie française qui a approuvé l'ouvrage, elle rompt avec son Président, D'ALEMBERT, qui a œuvré pour la publication de l'ouvrage avec un grand luxe typographique et de belles gravures en taille douce.

L'*Antidote* reçut un accueil plus que mitigé de la part des philosophes français. Il est vrai que Voltaire et Diderot qui prirent plutôt le parti de l'abbé, ignoraient que Catherine en était l'auteur. Il en est de même pour MARMONTEL, l'ancien condisciple de l'abbé au collège de Mauriac, qui était redevable à l'impératrice de l'aide qu'elle lui apporta après la condamnation par l'Académie française en 1767 de son *Bélisaire* (qui prônait la tolérance religieuse).

L'expédition au Mexique

Dès l'été 1768, l'abbé prend le chemin de Cadix afin d'embarquer pour Vera-Cruz et rejoindre le cap San-Lucar à la pointe de la Californie. Il s'était à nouveau porté volontaire pour aller observer de nouveau Vénus passer sous le soleil.

Il put procéder aux observations qu'il avait prévu, mais fut victime avec son équipe, quelques jours après, d'une violente épidémie de dysenterie. Il décéda à San-José-del-Cabo le 1^{er} août 1769, âgé de 41 ans.

Il n'a donc pu connaître toute l'agitation provoquée par son ouvrage et la réponse de l'impératrice.

En guise de conclusion, notons que la communauté scientifique n'a pas oublié l'abbé puisque l'Union Astronomique Internationale a donné le nom de CHAPPE à un cratère lunaire en 1994.

Bibliographie : Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE
L'Impératrice et l'Abbé, Fayard, 2003

Généalogie de l'abbé CHAPPE

- 1 – Jean Baptiste CHAPPE d'AUTEROCHE, ° 23.03.1728 Mauriac, + 01.08.1769 St-José-de-Cabo (Mexique), prêtre et astronome
- 2 – Jean CHAPPE, co-seigneur d'AUTEROCHE, avocat au Parlement, ° 03.04.1675 Mauriac, y + 27.01.1737, x Salers 01.03.1718
- 3 – Madeleine de LA FARGE, ° 22.06.1698 St-Projet-de-Salers, + 1763
- 4 – Pierre CHAPPE d'AUTEROCHE, receveur des domaines, ° ca 1644 Dijon (Chastel-Marlhac), + 12.09.1706 Mauriac, [x1 Trizac 28.04.1670 Marguerite CHAUVEL], [x3 Mauriac 05.03.1680 Louise BORDIER], x2 Mauriac 05.07.1674
- 5 – Anne TERNAT, ° 20.09.1646 Mauriac, y + 15.09.1678
- 6 – Pierre de La FARGE, bourgeois de Salers, sgr de Roux, de Lapierre, de Récusset et d'Espinasse. Major des carabiniers du roi, il s'est distingué à la bataille de Malplasset, ° 16.06.1647 St-Paul-de-Salers, y + 13.09.1737, x Ydes 28.03.1692 (chapelle de Fleury)
- 7 – Toinette ROLLAND, ° 21.01.1670, y + 10.09.1744
- 8 – Géraud CHAPPE, sgr de Dijon, greffier de Brocq, ° ca 1610, + 1699, x ca 1630
- 9 – Catherine GUIBAL de LA ROCHE, ° 1615 Chastel-Marlhac, y + 23.04.1699
- 10 – Pierre TERNAT, bourgeois, x av. 1650
- 11 – Anne de BONNEFON, fa Hélié et Suzanne de POMMERIE
- 12 – Gervais de LA FARGE, conseiller à l'élection de Salers
- 13 – Catherine VAYSSIERE
- 14 – Guinot ROLLAND
- 15 – Jeanne CHEVALIER
- 16 – Pierre CHAPPE
- 17 – Jeanne de VAUX

- 18 – Antoine GUIBAL, notaire, sgr de LA ROCHE, ° ca 1615, + 13.04.1699 Chastel-Marlhac
- 19 – Mathie de DIENNE,
- 20 – François TERNAT
- 21 – Antoinette DELBOS
- 22 – Hélié de BONNEFONS
- 24 – Pierre Mathieu de LA FARGE, sgr de Fauvelie, x 1610
- 25 – Marie CHALVET de ROCHEMONTEIX
- 26 – Jean VAYSSIERE
- 27 – Antoinette DAYNART
- 32 – François CHAPPE
- 38 - Itier II de DIENNE, x Cm 15.09.1550 (cf. REMACLE)
- 39 - Marguerite de CHAUSSARD
- 50- Jean CHALVET de ROCHEMONTEIX
- 51 – Guyotte de BURIN

Les neveux de l'abbé CHAPPE et le télégraphe

De nos jours, le nom de CHAPPE évoque davantage le télégraphe optique que l'astronomie.

Le frère de l'abbé, Ignace, nommé contrôleur général des domaines du Roi à Laval (Mayenne), s'installa en Mayenne et eut cinq garçons qui s'intéressèrent tous aux sciences comme leur oncle Jean-Baptiste.

Le second, Claude, après des études à Rouen et à La Flèche, travailla sur l'électricité, puis se passionna pour les moyens de communication à distance. Ayant procédé à quelques expériences sur place, il vint à Paris avec ses frères pour expérimenter son dispositif de relais par sémaphores (notamment entre Ménilmontant et Écouen) et le faire connaître aux autorités.

Il présenta sa machine à signaux à l'Assemblée Législative où siégeait son frère aîné, mais c'est la Convention, sur les avis de ROMME et de LAKANAL, et sous la pression des événements militaires, qui lança en juillet 1793 les travaux d'équipement : de Paris en direction de Lille, puis de Dunkerque, d'Avranches (avec ramification vers Brest et Cherbourg), enfin de Strasbourg, et de Lyon.

Ces travaux furent interrompus faute d'argent, puis repris par Napoléon, mais de plus en plus critiqués. Claude CHAPPE, malade, mit fin à ses jours en 1805 en se jetant dans le puits de son atelier à Paris.

Ses frères contribuèrent à ses travaux et les poursuivirent :

- Ignace, le député de la Législative qui fit connaître l'invention,
- Pierre François qui participa aux expériences et assura le suivi des équipements,
- René qui gravit les échelons dans l'administration du télégraphe jusqu'à devenir Administrateur,
- Abraham, le cadet et le plus actif puisqu'il supervisa tous les travaux de 1791 à 1830.

Certaines lignes furent exploitées jusqu'en 1852

ALFRED RENAUDIN, peintre (1866-1944)

par Olivier BENA (Association des amis d'Alfred Renaudin)

Extraits

NDLR : *Dans la Revue des Cercles généalogiques lorrains, Olivier BENA a récemment publié un article sur Alfred RENAUDIN qui fut un grand paysagiste lorrain, mais qui fut aussi très attaché à l'Auvergne, plus précisément au Brivadois, où il effectua plusieurs longs séjours. Olivier BENA est Président de l'Association des Amis d'Alfred RENAUDIN.*

Voici quelques extraits de son article.

C'est à Laneuveville-lès-Raon, commune rattachée depuis à Raon-l'Étape dans les Vosges, que naît le 3 juin 1866 Alfred RENAUDIN. Il est l'ainé des enfants de Valentin et de son épouse née Françoise THOMASSIN... A la fin de la guerre de 1870-1871, la famille quitte les Vosges et s'installe à Croismare, petit village proche de Lunéville où il existe une verrerie. Témoin de l'évolution de l'unique industrie de l'endroit, RENAUDIN est tout naturellement appelé à la rejoindre afin d'y gagner sa vie. Fasciné par les formes lumineuses naissantes au bout de la canne des souffleurs, s'intéressant à la décoration, il entre à quinze ans à la Faïencerie KELLER & GUÉRIN de Lunéville comme apprenti céramiste en 1881... Étonnamment doué, il possède le feu sacré qui donne à l'individu une envie impétueuse de peindre et de dessiner...

Une nouvelle période de sa vie s'ouvre lorsqu'il est confié à Maître Jules LARCHER, directeur de l'École des Beaux-Arts de Nancy. Il continue d'améliorer ses techniques de dessin et de peinture en faisant connaissance avec les œuvres des plus grands maîtres... Il choisit le paysagiste Henri HARPIGNIES comme maître tout en fréquentant les ateliers des peintres RIVOIRE et LIANT et s'attachant à l'aquarelliste Paul ROME.

A 24 ans, en 1890, Alfred RENAUDIN a déjà tout d'un grand peintre. Suivant le conseil prodigué par ses maîtres, il effectue un premier envoi au Salon des Artistes Français avec un paysage de Lorraine. Reçu d'emblée, ces encouragements ne font que renforcer sa technique et son habileté déconcertantes. En 1892, il effectue un séjour prolongé en Afrique. Il devient un véritable globe-trotteur et parcourt l'Égypte, la Hollande, l'Espagne, l'Italie...

Sa notoriété grandissante va lui permettre de fonder un foyer. Il rencontre à Val-et-Châtillon Marie Marguerite ZELLER, de dix ans sa cadette... et ils se marient à Nancy en juin 1901. La vie est partagée entre l'atelier du 59 rue Caulaincourt à Paris et la demeure nancéenne acquise après 1901 au 51 rue Pasteur. La consécration de son talent survient en 1908 lorsqu'il est classé hors concours au Salon des Artistes français de Paris.

En 1914, la Première Guerre éclate. A 48 ans, RENAUDIN n'est plus apte à être soldat, mais il n'y est pas pour autant indifférent. Il s'engage pour les autres en œuvrant à l'École des Beaux-Arts de Nancy transformée en hôpital. A sa fermeture, il quitte la Lorraine avec sa

famille pour rejoindre Paris pendant quelques mois, puis l'Auvergne pour la région de Brioude à Fontannes qui le séduit particulièrement. Il trouve sur place une contrée pittoresque qu'il ne tarde pas de peindre. C'est ainsi que l'abbaye de Lavaudieu, avec son splendide cloître gothique, l'inspire. Sa fascination pour les vieux ponts de pierre en dos d'âne va pouvoir s'exprimer. C'est également de cette époque que datent les tableaux de la fontaine de Saint-Julien, de la basilique de Brioude ou encore de la rue Savaron.

A son retour en Lorraine, RENAUDIN passa deux années complètes à représenter les ruines de Gerbévillers et de Verdun en une grande quantité de toiles afin de laisser un témoignage sincère des dévastations allemandes.

En 1928, il revient en Auvergne où il réalise une exposition à Clermont-Ferrand. Il se rend également à Grasse pour que son épouse y trouve un climat salubre. Sa renommée devient nationale et internationale. Il est aussi appelé par le Président de la République, Albert LEBRUN, qui lui commande une série de tableaux pour sa propriété de Mercy-le-Haut.

Cependant, la vie de RENAUDIN n'est pas seulement faite de joies, de réussites et de dépassements de soi, elle comporte aussi un véritable calvaire. Il paie un lourd tribut en entrant en 1939 dans une troisième guerre dont il ne verra jamais la fin. Dans la nuit du 9 au 10 mai 1940, une des premières bombes tombées sur Nancy échoue sur sa propriété dont l'atelier est partiellement détruit. La famille quitte une nouvelle fois la Lorraine et rejoint Fontannes. Quelques temps après leur arrivée, RENAUDIN apprend le décès de son gendre tué à son poste d'officier. Il trouve consolation dans son art et dans l'affection des siens qui l'entourent. Son atelier auvergnat est une modeste grange attenante à la ferme où il habite. Le feu qui a marqué sa vie vient le frapper une ultime fois lorsqu'une nuit le foin et la paille s'embrasent, laissant réduit à néant son univers et cet endroit de création. Tout le labeur produit en Auvergne est détruit, de même que toutes les toiles précieuses qui avaient été sauvées du bombardement nancéen. C'est le travail de plusieurs années et le meilleur de toute une vie qui est réduit en cendres ! Très affecté par ces pertes inestimables et irréparables, il accepte cette épreuve comme celles qu'il a déjà traversé auparavant, avec un courage extraordinaire...

Tout s'arrête brusquement lorsque le 7 novembre 1944, alors qu'il s'apprête à se lever pour terminer une toile aux bords de l'Allier, il est soudainement terrassé par un malaise et s'éteint sans même pouvoir prononcer un seul dernier mot. Il est inhumé dans le caveau familial de la famille ZELLER, à quelques tombes de celle du Père UMBRICHT, au cimetière de Val-et-Châtillon en Meurthe-et-Moselle.

Deux cousins MAZEROLLE, originaires du Bourbonnais

Originaires de deux bourgs voisins (Fourilles et Chantelle, distants de 3 km), **ces deux cousins furent « connus », mais ne purent se connaître :**

- Gaston Philippe, **ténor à succès**, né en 1897
- Louis, **compagnon charpentier** et enseignant, décédé en 1899

Ils avaient pour ancêtres communs, un couple marié en 1790, d'une famille de charpentiers de père en fils.

Nous avons, en attente de publication, un article de Mme BONNET, consacré à un cousin de sa propre famille, Gaston MAZEROLLE, ténor à succès entre les deux guerres. C'est à ce moment que je suis tombé par hasard sur l'annonce de la vente aux enchères (le 13.03.2019) du « *chef d'oeuvre de maîtrise* » d'un Louis MAZEROLLE.

D'où mon intérêt pour ce nouveau personnage, portant le même patronyme et originaire d'un bourg tout proches. Une petite recherche généalogique, grandement aidée par les dépouillements de notre association sœur « Allier-Généalogie », m'amena rapidement à leurs ancêtres communs, mariés en 1790, Nicolas MAZEROLLE, charpentier, et Marie CHAVENON, jeune orpheline, sachant signer et ayant visiblement du bien (l'oncle de l'épouse est qualifié de bourgeois et le couple sera propriétaire).

Dans cette histoire est intervenu le souvenir de mon père, ingénieur, dont l'une des spécialités étudiantes fut le dessin industriel que m'évoquèrent les planches de l'ouvrage de référence de Louis MAZEROLLE, le « *Traité théorique et pratique de charpente* ». Mon père m'avait toujours dit qu'il « *voyait en 3 dimensions* » l'objet qu'il devait dessiner, ce que je n'avait jamais vraiment compris. Mais les commentaires autour du « *Traité* » des charpentiers assimilaient celui-ci à la « *stéréotomie* », fractionnement des pierre et des bois selon des angles précis. Ce qui impliquait pour sa réalisation, un talent de « *stéréoscopie* », une vision en « *stéréo* » ou en 3 dimensions. Quelle surprise !

Et là-dessus, **l'incendie de Notre-Dame** : la restauration de la charpente se fera-t-elle en bois, à l'identique, ou en fer ?

Alain ROSSI (cghav-2140)

Gaston MAZEROLLE : une destinée incroyable

par Danielle BONNET (Montluçon)

C'est lors d'une soirée bien banale que je fis la connaissance de Gaston MAZEROLLE.

Je regardais benoîtement la télévision quand mon mari fit irruption dans la salle en s'écriant, tout excité : « *Mais je viens de découvrir un ancêtre au destin inouï en faisant mes recherches généalogiques. Pourquoi ne m'as-tu jamais parlé de ce chanteur d'Opéra ?* ».

Ouvrant des yeux ronds, je lui réplique : « *Je n'ai jamais eu connaissance de l'existence d'un chanteur d'Opéra dans la famille de mon père ; tu dois faire erreur, ou alors, c'était un chanteur dans les chœurs !* ».

Il répondit : « *Je suis sûr de mon fait, j'ai opéré plusieurs recoupements et je suis certain qu'il y avait un chanteur d'Opéra dans ta famille* ».

Médusée et à mon tour surexcitée, je suis pas-à-pas mon mari dans ses recherches : visites aux cimetières de Saint-Pourçain, de Broût-Vernet, exploration au Musée de l'Opéra à Vichy et là, à notre grande satisfaction, le préposé nous présente un registre où il était fait mention d'un règlement en francs pour une prestation vocale de Gaston MAZEROLLE à l'Opéra de Vichy dans le rôle de « *Paillasse* ».

Petit à petit, mon mari reconstitua la vie et la carrière de Gaston MAZEROLLE, tout émoustillé d'avoir appris que ce chanteur menait grand train de vie à Paris, qu'il fréquentait « *les têtes d'affiche* » du monde du Spectacle : NOËL-NOËL, Sacha GUITRY, Joséphine BAKER et surtout qu'il possédait 7 voitures de luxe dans son garage (dont une Delahaye).

Les recherches de mon mari furent confirmées et complétées plus tard par un chercheur de Broût-Vernet : Jean-François GLOMET (Azi-la-Garance – 1 pl. de la Mairie, 03110 Broût-Vernet ; 110 pages au prix de 20 €)



Les recherches de mon mari furent confirmées et complétées plus tard par un chercheur de Broût-Vernet : Jean-François GLOMET (Azi-la-Garance – 1 pl. de la Mairie, 03110 Broût-Vernet ; 110 pages au prix de 20 €)

Gaston MAZEROLLE naquit en 1897 à Broût-Vernet, où son père exerçait le métier de charcutier. Gaston apprit donc le métier dans le laboratoire paternel. Puis vint la guerre et Gaston s'enrôla, malgré son jeune âge (classe 1917).

Il fut gazé. Puis revint au pays natal. Plein d'ambition, il garda la charcuterie de Broût-Vernet, mais ouvrit un grand magasin à Vichy : « *La Maison du Jambon de Vichy* », à l'angle de la rue du Marché et de la rue des Halles.

Avait-il vu trop grand ? Toujours est-il que de mauvaises affaires entraînèrent une liquidation du commerce de Vichy. Gaston partit pour Paris avec sa femme et là, il prit quelques cours de chant et débuta une carrière « *en haut de l'affiche* ». Il chanta **Paillasse** à l'Opéra de Paris.

Puis, il chanta sur plusieurs scènes nationales et internationales sous le nom de scène de Gaston

VOGUET, puis de MARZOLLI.

On se demande comment il pouvait « *donner de la voix* » après avoir été sévèrement gazé. Mais quelle émotion intense quand j'ai pu écouter la superbe voix de celui que l'on surnommait « *le Caruso français* ». Sa voix de fort-ténor (ou « *ténor dramatique* ») est ample et bien timbrée. Quelle fierté d'être parente (de très loin, il est vrai) d'un chanteur de ce niveau !

Pendant la période trouble de la guerre, il participe aux représentations données au profit des Oeuvres de la Croix-Rouge et du Secours National à Moulins.

Après la guerre, il divorce pour épouser une femme beaucoup plus jeune que lui, puis il décède à 52 ans le 8 février 1950. Il est inhumé au cimetière de Pantin.

Et, pour conclure, je repense au jugement que mon père portait sur ses cousins, les MAZEROLLE « *les Mazerolle, c'étaient des cerveaux !* »

LE TÉNOR "FRANÇAIS"
MARZOLLI
DU
THÉÂTRE NATIONAL de l'OPÉRA
et de l'OPÉRA COMIQUE
et des
Principaux Théâtres de
France et de l'Étranger

Répertoire

Opéra	Opéra Comique
Guillaume Tell	Carmen
Les Huguenots	La Tosca
Le Trouvère	La Bohème (de Puccini)
Sigurd	Manon
Aïda	Werther
Hérodiade	Le Roi d'Ys
La Favorite	Cavalleria Rusticana
Lohengrin	Les Pêcheurs de Perles
Roméo et Juliette	Manon Lescaut (de Puccini)
Faust	Le Pays du Sourire
Rigoletto	La Bretonne
Lucie Lammermoor	Enfant Prodige
Samson et Dalila	Paillasse
Damnation de Faust	Louise
Chauve Souris	

Mélodies classiques et modernes

HÉRODIADÉ Air de Jean.
PAILLASSE Ris donc, Paillasse.

par **M. MARZOLI**, de l'Opéra



MIREILLE
Sélection de l'Opéra Comique de GOUNOD

DISTRIBUTION

Vincent	M. MARZOLI de l'Opéra.
Mireille	M ^{lle} CHAUMONT 1 ^{er} Prix de l'E. N. de Moulins.
Taven	M ^{lle} BOURDIN 1 ^{er} Prix de l'E. N. de M.
Clémence	M ^{lle} PANOT L'Opéra de l'E. N. de M.

CHŒURS
(Classe de Chant: M^{lle} DURAFOUR)

et
ORCHESTRE
de l'École Nationale de Musique de Moulins
Au Pupitre **M. A. BELIN**, Directeur de l'École



Mise en scène de M. et M^{lle} DURAFOUR

Copies de prospectus annonçant les prestations de Gaston MAZEROLLE, dit « MARZOLI »

NDLR : c'est peut-être plutôt à la famille globale de nos deux personnage, que pensait le père de notre auteure. Ils étaient tous charpentiers, et possédaient donc cet art et sans doute aussi celui du « *Trait* », permettant la conception et le traçage de charpentes complexes. L'un de ces charpentiers était d'ailleurs adjoint au maire de sa commune en 1836.

Louis MAZEROLLE, « Compagnon passant charpentier du Devoir » « Bourbonnais, va de bon coeur »

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Né en 1842 à Chantelle (03), au sein d'une famille de charpentiers depuis plusieurs générations, du fait même de cette appartenance, il est évident que notre Louis MAZEROLLE fut formé et appris le métier par son père, François Paul, son frère aîné, Etienne, et son cousin Antoine (grand père de Gaston). L'apprentissage du métier de charpentier, n'allait pas sans une formation au dessin préalable de toute charpente, « l'épure ». Mais très vite il vola de ses propres ailes et, se trouvant sans doute à l'étroit dans son petit bourg, il « monta à Paris ».

On le retrouve, en effet, à Paris où, dès 1864 (il a 22 ans) les Compagnons charpentiers de la « cayenne »^[1] de La Villette, le choisissent à l'unanimité pour conduire leur grande opération promotionnelle : la réalisation d'un très grand et superbe « chef- d'œuvre » de charpenterie qui mesurait 4,38 m., pesait 600 kg et était d'une extrême complexité. Conservé au musée de la Cayenne à Paris, il reçut de nombreux prix dans diverses expositions.

Ce chef d'œuvre leur paraissait indispensable pour montrer les compétences de leur métier du bois, qui se trouvait en butte depuis une vingtaine d'années aux réalisations métalliques et leur faisait pour la pérennité de celui-ci. Dans les réalisations métalliques de l'époque (avant la tour EIFFEL-1889), on peut citer à Paris en 1860, la salle dite « LABROUSTE » de la BnF (site Richelieu), ou le grand hall de la gare du nord (par Jacques Ignace HITTDORFF) en 1861.

A partir de 1864, il fallut deux années à MAZEROLLE, aidé de deux compagnons (TUAL et BILLON) pour réaliser « l'épure » de l'objet. Il resta ensuite le « gâcheur », c'est à dire le contremaître de sa fabrication. Celle-ci fut interrompue par la guerre de 1870 et ses suites (La Commune) et pendant ce temps, il fut mis à l'abri dans une scierie près de la rue de Meaux (encore le quartier de La Villette).

Ce n'est qu'en 1884 que le chef d'oeuvre fut achevé, mais la réalisation ne suffit pas à faire revenir au bois la réalisation des grandes oeuvres.

D'ailleurs aujourd'hui, la restauration de la **charpente de Notre-Dame**, met en concurrence le bois (*restauration à l'identique*) et le métal, plus léger et plus rapide de réalisation (comme pour le Parlement de Nantes).

Mais l'activité de Louis MAZEROLLE ne se résuma pas à la construction de cet objet, aussi complexe soit-elle.

Pendant 27 ans, tous les hivers, il donnait un enseignement sur l'art du « **Trait** », celui qui permet de dessiner tous les éléments d'une charpente complexe et d'en préparer les éléments en mode « préfabriqué ».

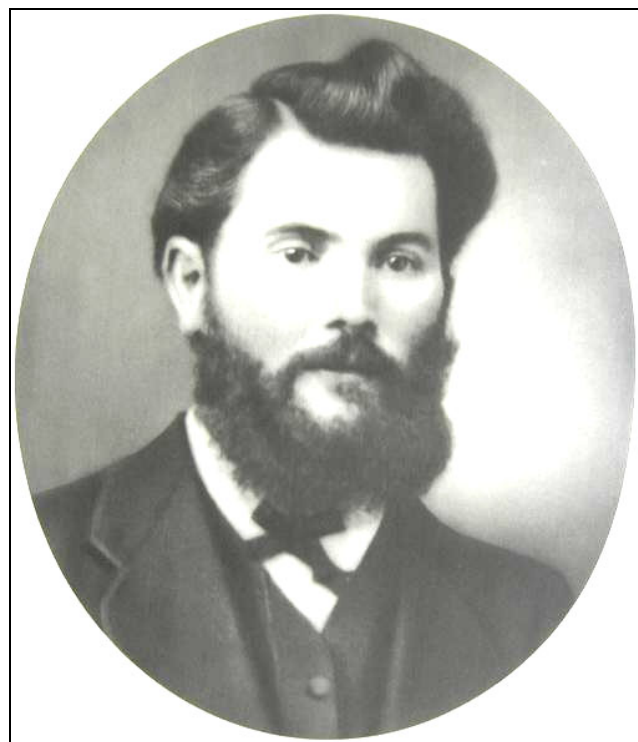
C'est dans cet environnement, à une date inconnue, mais sans doute tôt dans sa carrière, qu'il a réalisé son

propre « **chef-d'oeuvre de maîtrise** » dont on trouvera une photo en 3^{ème} couverture (sa signature apparaît dans l'épaisseur de la charpente sous forme d'un « M » que l'on retrouve dans les dessins de son ouvrage).

En effet, dans la foulée de son enseignement, il prépara un « *Traité théorique et pratique de la charpente* » en deux volumes, l'un de textes, l'autre comportant 112 magnifiques planches de dessins (ouvrage réédité par les éditions VIAL en 1997, maintenant épuisé)

Il éprouva de grandes difficultés dans la réalisation de cet ouvrage car, très tôt il fut atteint d'une affection rhumatismale (polyarthrite rhumatoïde ?) qui l'handicapa beaucoup. Ainsi, il passa les neuf dernières années de sa vie cloué au lit et on raconte qu'il dessinait les planches de son ouvrage assis au bord de son lit, planche à dessin sur les genoux, le dos callé par une montagne de coussins.

Mais la maladie dut commencer beaucoup plus tôt, car étant « alité », il ne put aller déclarer la naissance de son fils, Paul Etienne, en 1875.



De la vie privée de Louis MAZEROLLE, on ne connaît que ce qui ressort des actes d'état civil.

Il est né à Chantelle (03) d'un père charpentier qui alla chercher son épouse à Target (7,5 km), 2,5 ans après son aîné, Etienne.

Il épousa en 1869, la fille d'un employé de l'octroi du boulevard Sérurier, alors qu'il habitait dans le 10^e arrondissement, 166 rue d'Allemagne (actuelle avenue Jean-Jaurès).

[1] Le nom de « *cayenne* » était donné à un atelier parisien situé « hors les murs », ce qui était le cas de La Villette avant l'extension de Paris en 1860.

La vie du couple s'écoula presque entièrement dans le même arrondissement tout près du quartier de La Villette, où se situait la Cayenne des Compagnons charpentiers. Les deux premiers enfants naquirent (1871 et 1872) naquirent au 177 faubourg St Martin et son épouse mourut 1891 à l'hôpital Lariboisière.

Seul, le 3^e enfant Paul Etienne, naquit dans le 16^e, 5 impasse des Prêtres, alors que son père, alité, ne put le déclarer. On peut suivre la destinée de cet enfant, d'abord dessinateur (au mariage) puis « métreur » lors de son décès (1957).

Généalogie de nos deux MAZEROLLE

- I. François M.**, charpentier, fs Claude et Marie BIDET
° 26.04.1735 Barberier (03), + 29.01.1799 Bayet (03)
x Bayet 23.11.1758
Marie CANTE, ° ca 1730, + 14.09.1804 Bayet, fa
Toussaint et Isabeau DUMET,
- II. Nicolas M.**, charpentier, fs François et Maris
CANTE, ° 5.07.1765 Bayet, + 2.04.1823 Fourilles
x Chantelle 23.11.1790
Marie CHAVENON, orpheline, signe ° 25.07.1775
Deneuille-les-Chant. fa Jean et Marguerite LARTAUD,
d'où à Fourilles (03)
a. **François** ° 12.02.1792 (ondoyé) (*qui suit en IIIa*)
b. Marie ° 25.01.1794
c. Marie ° 25.06.1796, + 19.01.1797
d. Jean André ° 26.08.1798
e. Nicolas ° 31.03.1801, + 11.02.1804
f. Marguerite ° 31.03.1801 (x 8.01.1818 à RENAUD)
g. Hélène ° 18.08.1804, + 3.10.1805
h. Louise ° 27.01.1807 (x 11.10.1842 à VANNERAUX)
i. Procule ° 5.05.1809 (x Etienne PETIT 1831)
j. **Paul François** ° 8.07.1812 (*qui suivra en IIIb*)

Famille de Gaston Philippe, chanteur

- IIIa. François M.** charpentier, adj au maire en 1836
° 12.02.1792 Fourilles, y + 25.02.1838
x Ussel-d'Allier (03) 12.02.1817
Solange BOUHET, ° 29.08.1798 Ussel-d'A.
+ 3.03.1879 St-Bonnet-de-Four (03), fa Jean BOUET
et Magdeleine GROBOST
- IVa. Antoine M.**, charpentier ° 26.10.1826 Fourilles,
y + 4.06.1890
x St-Marcel-en-Murat (03) 22.05.1860
Marie Thérèse SILLAUME ° 5.08.1836 Vernusse (3),
+ 7.06.1890, fa Antoine et Marie LAURENT
(x Vernusse (03) 21.10.1828)
- Va. Antoine M.**, ° 2.12.1868 Fourilles, + 1917 Broût-
Vernet, ouvrier charcutier en 1895
x Chantelle 1.06.1895
Marie GAULMIN^[2], ° 15.09.1873 Chantelle, + 12.04.1968
Monestier (03), fa Gilbert, cultivateur, ° 17.01.1847
Chantelle, y + 6.05.1917, x Chantelle 4.01.1845
Genevieve LABRUNE, ° 14.05.1824 Chantelle,
y + 21.03.1897,
d'où, à Chantelle :
1. Gilbert Auguste, ° 1896, + 29.08.1897

[2] Patronyme rendu célèbre au milieu du 17^e siècle par l'expression « *mariage à la Gaulmin* » dont l'origine est un protestant qui, ne voulant pas pénétrer dans l'église, se présenta devant le prêtre au seuil de l'église pour y être marié (à l'époque le seul mariage reconnu se faisait devant le curé).

2. Gaston Philippe (qui suit en *Via*)

- Via. Gaston Philippe MAZEROLLE**, dit **MARZOLI**,
charcutier puis téneur, ° 21.08.1897 Broût-Vernet,
+ 8.02.1950 Paris
x1 Broût-Vernet 13.03.1922 Yvonne BAPTISTE
x2 Paris 9.11.1944 Jeanne PASQUIER

Famille de Louis, charpentier

- IIIb. François Paul M.** charpentier à Chantelles °
12.07.1812 Fourilles, + 29.06.1887 Chantelle
x Target (03) 8.05.1838
Marie LEPEIX, ° 15.10.1819 Target, + 11.04.1866
Chanyelle, fa Gilbert, + 10.08.1820 Bort-les-Orgues
(19) et Marie MERCIER,
d'où, à Chantelle :
1. Etienne, ° 12.08.1839 Chantelle, + 1921 (x Voussac
18.04.1874 Magdeleine CHANIER)
- 2. Louis** (qui suit en *IVb*)
- IVb. Louis MAZEROLLE**, charpentier, ° 6.04.1842
Chantelle, + 17.11.1899 Paris 10^e (9 rue Vicq-d'Azir)
x Paris 10^e 26.10.1869
Agléa Julie LAURENSAN, ° 30.09.1848 (Paris anc 5^e),
+ 24.10.1891 Paris 10^e (Hôp. Lariboisière), fa
Bertrand (employé de l'octroi, Bd Serrurier) et Louise
HERPIN
d'où, à Paris (117 Fg St Martin pour 1 et 2) :
1. Louis Paul + 22.01.1871 (âgé de 7 semaines)
2. Berthe Constance ° 9.07.1872
3. Paul Etienne, dessinateur, au x, métreur au +,
° 20.05.1875 (5 impasse des Prêtres, Paris 16^e) où le
père est absent (« alité »), + 28.09.1957, Paris 14^e
x Paris 30.11.1901 Claire GARRIGUES,
° 14.10.1882 Bordeaux

La charpente de Notre-Dame : bois ou fer ?

Des propriétés générales des bois et de leurs formes dérivent les principes de leur mise en oeuvre.

Pour que deux pièces qui se rencontrent ne puissent se déverser, il faut que leurs axes soient situés dans un même plan et que toutes les forces qui agissent sur ces deux pièces ces soient également dans ce plan ou puissent se composer suivant une résultante du plan.

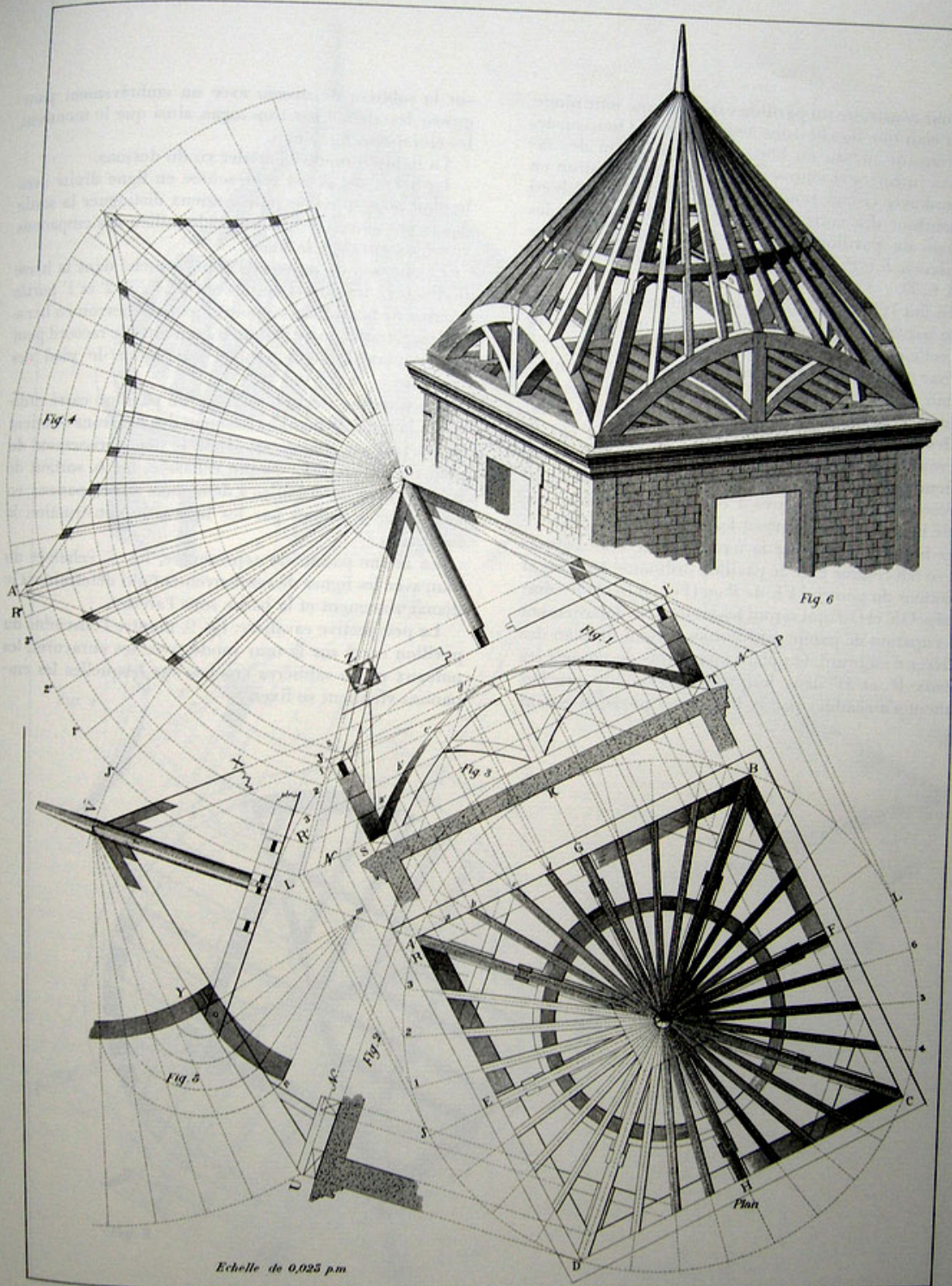
La destination d'une construction et les conditions de stabilité déterminent les lignes principales; celles-ci sont disposées de manière à présenter des figures géométriques indéformables ou des combinaisons de ces mêmes figures; à renforcer les parties exposées à fléchir et à transmettre les efforts aux points fixes et résistants.

Les caractères principaux des constructions en bois sont donc : la facilité de montage, la légèreté et l'élasticité. Aussi trouve-t-on le bois dans les planchers, les combles, les escaliers, les constructions provisoires et définitives.

Le fer associé au bois a permis de donner aux charpentes un aspect de plus grande légèreté, mais son emploi doit être rationnel. Une pièce soumise à l'extension se fera en fer, comme les tirants, par exemple. Pour un arbalétrier, une contre-fiche, un poteau, on emploiera le bois, car la compression qui se manifeste dans ces pièces peut engendrer des efforts de flexion qui conduiraient à une pièce en fer trop lourde.

Nous pouvons donc dire que le bois aura sa place marquée dans la construction toutes les fois que les pièces élémentaires seront droites et de dimensions ordinaires, et que l'on voudra donner à l'oeuvre un aspect artistique.

Louis MAZEROLLE



TOUR RONDE SUR PAVILLON CARRÉ.

Une des planches du « *Traité théorique et pratique de charpente* » de Louis MAZEROLLE

La famille d'Antoine ROUSSEL, créateur du « Bleu de Laqueuille »

par Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

En entrant dans le cimetière en pente de Laqueuille, l'œil est tout de suite attiré par trois immenses monuments situés tout en haut, au plus haut point du cimetière.



Il s'agit des tombeaux de la famille ROUSSEL, trois branches de notables dont les grands caveaux dominants et richement ornements de sculptures funéraires témoignent de leur importance passé.

Le caveau central est celui de l'inventeur du « Bleu de Laqueuille », **Antoine ROUSSEL dit l'Aîné**, celui de droite celui de son oncle **Antoine**, né en 1807, le caveau de gauche est celui de son frère **Antoine le Jeune** né en 1838.

Philippe ROBIN, ancien professeur, géographe, est l'auteur de la biographie d'Antoine l'Aîné avec un livre : *L'or Bleu*, paru en 2017, aux éditions de Borée. J'en fais ici un résumé qui sera suivi d'une courte biographie des deux autres Antoine, du devenir de la maison ROUSSEL et de la généalogie ROUSSEL.

Antoine ROUSSEL dit l'Aîné, naquit en 1820 à Villevialle, commune de Laqueuille, fils d'autre Antoine et Marie TARAVANT. Il était le premier garçon, après deux filles, d'une fratrie de onze enfants, dont trois décédèrent très jeunes : Marguerite née en 1817 atteinte de tuberculose, mourut en 1825, Pierre né en 1823 et Marie née en 1834 n'atteignirent pas l'âge d'un an.

Ses parents construisirent une nouvelle maison en 1821, avec un beau linteau encore visible de nos jours à Villevialle. On peut lire « Antoine ROUSSEL 1821 MM », les initiales du maçon, Mathieu MONNIER. Les ROUSSEL étaient cultivateurs, avaient quelques vaches ferrandaises, quatre ou cinq comme la majorité des cultivateurs de l'époque, et fabriquaient de la fourme de Rochefort.

Dès son jeune âge, Antoine montra une grande disposition d'apprentissage à l'école. En 1826 et 1827, il fut élève de **Victor MORNAC** qui en informa ses parents. L'année suivante, MORNAC avait pris le maquis, car il était poursuivi pour avoir gravement blessé l'autre instituteur Léon BRUGUIERE, qui mourut de ses blessures.

Laqueuille accueillit donc deux nouveaux instituteurs : Eugène LONCHAMBON et Charles FOURNIER, fils de l'ancien instituteur. Antoine fut élève de Eugène LONCHAMBON, qui emmenait la classe herboriser et découvrir le volcanisme.



La maison ROUSSEL et son linteau

Antoine termina l'école à 14 ans et fort de ses connaissances fut embauché par l'école pour les sorties botaniques. A 16 ans, il se fit guide dans les stations thermales, en plus de son travail à la ferme familiale. C'est ainsi qu'il connut le couple AUBER. Joseph était pharmacien à Rouen et apprécia beaucoup ses sorties, où Antoine, passionné, faisait découvrir la botanique et le volcanisme régional.

Au bout de deux ou trois ans de séjours estivaux, Joseph AUBER proposa une place d'apprenti herboriste à Rouen. Antoine accepta et découvrit la vie en ville, la révolution industrielle et l'agriculture normande.

Fort de cette expérience à Rouen, il se lança dans sa mise au point du bleu, quand il en revint définitivement en 1848. Il avait observé que la moisissure du pain de seigle se transmettait aux fromages, des fourmes, stockées ensemble avec le vieux pain dans les tiroirs de table. Il avait noté également que le bleu qui se formait envahissait les fromages mal pressés, ayant des trous. Il en déduisit que le bleu avait besoin d'air pour se former et perça les fromages de trous d'aiguilles tout en les parsemant de poudre de moisissures de seigle. Après de longs essais, aidé de son frère Joseph, sur la dose et la répartition de

poudre, la durée de l'affinage, la taille des fromages, la température d'emprésurage etc. il réussit enfin à produire le « bleu de Laqueuille » au bout de cinq ans d'effort.

Il inventa ensuite la **machine à percer les fromages** en collaboration avec le maréchal-ferrant de Rochefort-Montagne.



Sa famille et les familles par alliance, les TARAVANT du Trador et de Chabois, leurs cousins et parents par sa mère, les SOUCHAL, dont Jacques époux de sa sœur aînée Françoise, s'associèrent aussi à l'aventure.

Dès 1853, il se lança avec eux dans une grande production. Il leur achetait du lait et affinait les fromages dans leurs caves en plus des siennes et il enseigna le procédé aux buronniers sur les estives des TARAVANT et les siennes. Ils allèrent vendre sur les marchés aux alentours Pontgibaud, Rochefort, Bourg-Lastic, Gelles ainsi qu'à Clermont et connurent le succès.

En sollicitant également des familles amies puis d'autres de proche en proche sur la commune de Laqueuille et sur les communes des alentours, en obtenant le soutien du comte de Pontgibaud, Armand Victoire de MORE de PONGIBAUD, et en transmettant son savoir-faire, Antoine l'Aîné contribua au développement et à l'enrichissement de la région qui put faire face aux aléas météorologiques et améliorer l'ordinaire.

La famille d'Antoine l'Aîné :

Antoine l'Aîné épousa le 29.08.1855 Magdelaine ROUEL ° 03.03.1822 Cros, Rochefort-Montagne fille de Louis et Marguerite CHOSSON.

Antoine décéda le 19.05.1886 et Magdelaine, le 20.01.1891 à Fondain.

Louis ROUEL, son père, était lauzier à la carrière de la Roche Tuilière près de Cros et couvrit la maison construite en 1821. Le curé de Laqueuille était un parent des ROUEL et c'est à l'occasion des obsèques d'Antoine ROUSSEL, décédé au col des Goules en 1851, que Magdelaine fit plus ample connaissance de la famille ROUSSEL.

Mais c'est à partir de 1853 que Magdelaine s'en rapprocha davantage. Elle s'occupait de la comptabilité et allait vendre les fromages sur Clermont-Ferrand avec son beau-frère Antoine le Jeune.

Antoine et Magdelaine eurent trois enfants : Louis né le 30.08.1856, Françoise née le 07.09.1858 et Antoine né le 18.12.1861.

Antoine l'Aîné, se construisit un domaine au lieu-dit Fondain vers 1880 : une grande maison bourgeoise alors que certains membres de la famille continuèrent à vivre à Villevialle. Il est à noter que Fondain est situé sur une hauteur permettant de bien voir Villevialle. Dans les années 1930, la maison de Fondain abrita une colonie de vacances et est aujourd'hui une auberge-hôtel-restaurant.

Louis, aîné d'Antoine, fut maire de la commune de Laqueuille de 1884 à 1912 à la suite de son oncle Jacques SOUCHAL (1878-1881). Il fut aussi Conseiller général du canton. Il épousa en premières noces Anne dite Annette FALGOUX à Picherande en 1881. Son beau-frère Jean FALGOUX né en 1854, expert-géomètre, fut maire de la commune de Picherande en 1889 et épousa Catherine Julie GENESTOUX (cousine germaine de mon sosa 16, François GENESTOUX).

Quand Annette décéda en 1905 à l'âge de 48 ans, le couple ROUSSEL habitait à Fondain et était sans enfants. Louis se remaria en 1908 à Compains avec Marie Elisa dite Antonine RAYNAUD, avec qui il n'eut pas de descendants non plus. Elle était gouvernante à Fondain depuis 1906. Il mourut le 26.12.1933 à Fondain.

Françoise, sa sœur, épousa le 22.02.1879 Charles Antoine SENEQUE de Gelles propriétaire à Banson, il mourut à 41 ans. Ils eurent deux enfants.

Antoine, le petit dernier, épousa le 03.08. 1885 Marie Louise Virginie GIRARD, il travailla comme négociant avec la famille, le couple eut quatre enfants.

La fratrie d'Antoine l'Aîné tous nés et décédés à Villevialle, Laqueuille:

1. Françoise °14.01.1816 + 02.10.1875 x 03.05.1843 Jacques SOUCHAL ° 22.02.1819 à Villevialle, fils de Jean et de Marie ROUSSEL y + 08.07.1900
2. Joseph ° 20.11.1821 + 15.12.1903 St-Sauves, x St-Sauves 29.09.1846 Marie RIBEYRE ° 20.07.1828 Chez Coustet, St-Sauves fille de Pierre et Marie MOULIN, y +23.04.1898. Ils eurent quatre enfants, un fils et quatre filles, mais leur fils mourut jeune.
3. Marie ° 15.08.1825 + 16.05.1869 x 31.07.1855 Joseph TARAVANT, veuf de Françoise BOUCHAUDY, fils de Joseph et Michelle GENDRAUD de Chabois, Laqueuille.
4. Ligier ° 20.07.1827 x Perpezat 17.06.1871 Françoise MONIER ° 19.09.1841, ils n'eurent pas d'enfants.
5. Françoise ° 18.03.1830 dont je n'ai pas trouvé de traces dans les actes d'état-civil.
6. Michelle ° 28.01.1832 x 16.11.1858 François SOUCHAL originaire de Briffons.
7. **Antoine Le Jeune** ° 13.04.1838 + 26.03.1903 x 24.04.1863 Madeleine CHASSAGNE

La famille d'Antoine le Jeune,

(nés et décédés à Laqueuille sauf indication contraire)

1. Marie ° 17.02.1864, + 10.03.1895, y x 09.06.1888 Joseph Antoine TARAVANT ° 09.03.1862, + 08.03.1906.
2. Jacques ROUSSEL ° 02.07.1865, + 18.01.1867
3. **Jean ROUSSEL** ° 15.01.1868 + 03.06.1954, x Feyt (19) 04.09.1890 Marie SOLIGNAT ° 29.06.1869 Vergneugheol + 23.11.1953 à Laqueuille.

4. Jean continua la fabrication et la vente du « Bleu de Laqueuille », il fut également maire de la commune après son cousin en 1913.
5. Antoine ROUSSEL ° 31.10.1869, + 09.06.1908 à Rochefort-Montagne, x 09.01.1897 Marie Philomène ROUSSEL ° 17.10.1876, + 1918, fille d'Antoine et Françoise MOULIN. Ils étaient cousins.
6. Antoine fut docteur en médecine, Officier de santé et était maire de Rochefort-Montagne à son décès.
7. Marie Philomène ROUSSEL ° 19.08.1875, + 22.08.1924 à Clermont-Ferrand. Après le décès de sa sœur Marie et de son beau-frère Joseph Antoine TARAVANT, elle vécut chez son frère médecin avec ses nièces. Elle fut inhumée dans le caveau des TARAVANT.
8. Joséphine Amélie ROUSSEL ° 09.04.1880, + 01.09.1972 à Clermont-Ferrand
x1 Laqueuille 08.07.1900 Pierre CHASSAGNE négociant, ° 30.03.1874 à La Tour d'Auvergne y.+ 09.02.1902
 Dont : Marie Magdeleine CHASSAGNE ° 03.07.1901 Laqueuille, + 28.05.1980 Montferrand
x2 Rochefort-Montagne 27.04.1905 Eugène Antoine Charles SENEQUE ° 17.08.1880 à Banson, Gelles + 1947, fils de Charles Antoine et Françoise ROUSSEL. Ils étaient cousins. Eugène vivait à Fondain, il était voiturier d'après le recensement. Joséphine vivait chez son frère Antoine.
 Dont Marie Louise SENEQUE ° 17.06.1906 Laqueuille, + 04.02.1978 Clermont-Ferrand, x Gelles 02.10.1926 François Michel MEGEMONT.

Antoine Le Jeune s'était fait construire une maison à Laqueuille, près de l'église, pour produire la poudre bleue, la « poudre d'Amérique » et avait investi dans une ferme, producteur, dès les années 1860.

Les enfants de Jean ROUSSEL, tous nés à Laqueuille :

1. **Antoine ROUSSEL** ° 04.06.1891, + 24.02.1972 à Cannes (06), x Pérignat-Les-Sarliève 1920 Marie-Antoinette Anne Philomène BLAZEIX ° 01.01.1894 à Clermont-Fd, + 24.02.1978. Il fut maire durant 30 ans.
2. Magdeleine Marthe ROUSSEL ° 17.06.1894, + 09.05.1976 à Clermont-Ferrand, x Laqueuille 25.01.1919 Joseph Marie Hugues COZONA industriel tanneur, habitant rue du Port à Clermont-Ferrand, ° 23.10.1888 à Lentilly (69), y + 02.12.1978. Ils sont inhumés à Beaumont.
3. Marthe Antoinette Philomène ROUSSEL ° 17.12.1900, + 14.05.1984 à Rochefort-Montagne, x Laqueuille 16.04.1922 Joseph Jean-Marie ROBIN pharmacien au 42 rue du Port à Clermont-Ferrand, y ° 0.07.1895, y + 29.03.1972 .

Les deux Joseph, COZONA et ROBIN étaient cousins du côté de leurs mères.

Philippe ROBIN, cité plus haut, est un arrière-arrière-neveu d'Antoine l'Ainé.

Les enfants d'Antoine et Marie-Antoinette BLAZEIX :

1. Marie Joséphine ROUSSEL ° 12.05.1921 à Pérignat-Les-Sarliève x Laqueuille 02.08.1942 Raymond LAVERSANNE ° 1914 dont elle divorça le 13.02.1972 à Clermont-Ferrand.

2. **Pierre ROUSSEL** ° 18.03.1925 Laqueuille + 2016 Chamalières, x 1973 Micheline Paulette ANDRE.
3. Jean Marie Eugène ROUSSEL ° 03.02.1930 Laqueuille + 1959 accidentellement.

Les descendants masculins de Jean continuèrent la fabrication et la vente de fromages, ils montèrent une usine dans le bas de Laqueuille et découvrirent des souterrains situés sous l'éperon rocheux, dans les orgues basaltiques de Laqueuille. Ils en firent une grande cave d'affinage « L'Empego ».

Pierre ROUSSEL né en 1925 vendit l'usine de fromages au groupe BESNIER LACTALIS en 1993, lequel la ferma définitivement en 2008.



Antoine ROUSSEL né le 21.09.1807, oncle paternel d'Antoine l'Ainé, travailla lui aussi dans la production fromagère. Il habitait Villevalle et y décéda le 06.10.1887.

Il se maria à St-Sauves le 29.04.1847 avec Antoinette GOY née le 05.07.1821 à St-Sauves + 14.01.1896 à Laqueuille.

Ils eurent quatre enfants dont deux moururent jeunes, tous nés à Laqueuille :

1. Antoine ROUSSEL ° 10.08.1848, + 14.02.1929
x1 15.11.1873 Françoise MOULIN ° 07.04.1851, + 15.12.1879 dont Marie Philomène ROUSSEL ° 17.10.1876, + 1918 qui épousa son cousin (cf. plus haut).
x2 13.05.1882 Jeanne AUBIER ° 13.02.1847 + 04.09.1918 dont Marie Joséphine ROUSSEL ° 14.03.1885, + 1941, x 19.08.1907 **Eugène Elie Joseph ROY** ° 12.03.1882 Gelles, + 30.08.1938 Rochefort-Montagne, médecin, maire de Rochefort en 1908, conseiller général en 1913, député de 1928 à 1936, sénateur de 1936 à 1938.
2. Antoinette ROUSSEL ° 23.11.1852, + 27.07.1871
3. Pierre ROUSSEL ° 14.02.1856, + 24.06.1907 Mauriac (15) professeur des écoles libres, rue du Balat à Mauriac.
4. Pierre ROUSSEL ° 03.07.1863, + 20.03.1866

Un parcours muséographique **De BLEU et de SANG**, s'est ouvert le 01.07.2018 à Laqueuille et relate les biographies d'Antoine ROUSSEL et du célèbre bandit Victor MORNAC.

(à son sujet, se reporter à l'article d'Henri PONCHON dans *AmA* 158 et au livre « Mornac la terreur des Montagnes d'Auvergne » d'Anne-Sophie SIMONNET).

Généalogie ROUSSEL



Affiche de « L'EMPEGO » avec le parcours muséographique « De BLEU et de SANG »

- 1- Antoine l'Ainé ROUSSEL °03.01.1820 Villevialle, Laqueuille + 19.05.1886 Fondain y x Rochefort-Montagne 29.08.1855 Magdeleine ROUEL
- 2- Antoine ROUSSEL cultivateur ° 19.11.1792 Villevialle (Laqueuille) + 10.01.1851 Les Goules, (Orcines) ; x Laqueuille 24.01.1815.
- 3- Marie TARAVANT °08.12.1791 Le Trador, (Laqueuille), + 04.06.1866 Villevialle.
- 4- Jacques ROUSSEL dit Chez Tienne, cultivateur ° ca 1751 Villevialle (Perpezat) + 28.05.1812 Villevialle, (Laqueuille) ; [x1 08.02.1774 Marie LANGOILE ° 1757 La Trouverie (Laqueuille), + 17.10.1791 Villevialle (Perpezat)] x2 Perpezat 25.01.1792
- 5- Françoise GUILLAUME ca 1770 + 12.08.1849 Villevialle, (Laqueuille).
- 6- Joseph TARAVANT dit « la Pipe » marchand aubergiste ° ca 1740 Le Trador, + 31.03.1822 Laqueuille
- 7- Françoise AMBLARD ° ca 1753 + 27.02.1838 Le Bois, Laqueuille.
- 8- François ROUSSEL + < 08.02.1774 x Perpezat 11.02.1744
- 9- Michelle BONNABRY
- 10- Antoine GUILLAUME ° 1742 Murat-Le-Quaire, + 26.07.1813 Le Foueix, (Laqueuille), x 15.02.1768 Perpezat
- 11- Jeanne ROUSSEL ° 1751 Perpezat
- 12- Jean TARAVANT ° Laqueuille
- 13- Louise EBERLY ° Laqueuille
- 14- Non trouvé
- 15- Non trouvé
- 16- Etienne ROUSSEL ° Villevialle
- 17- Marie RIBEYROLLES
- 18- Pierre BONNABRY
- 19- Marie SOUBRE
- 20- François GUILLAUME
- 21- Jeanne SARLIEVE
- 22- Jean ROUSSEL
- 23- Martine CHABANNAS.

Jacques Antoine DULAURE (1755-1835).
L'opinion du député du Puy-de-Dôme à la Convention Nationale,
à propos de la condamnation à mort de Louis XVI
(2 décembre 1792)

par Jacques PAGEIX (cghav-2881)

Avant-propos

Il y a quelques années, alors que je visitais une brocante dans un village du département du Cher, mon attention fut attirée par un lot de documents originaux, particulièrement intéressants. Il s'agissait d'une série de feuillets « *Imprimé par ordre de la Convention Nationale le 2 Décembre, l'an 1^{er} de la République* » (1792).

À la fin de l'année 1792, les députés furent appelés à se prononcer sur la mort du Roi. Auparavant, ils durent fournir par écrit la justification de leur vote sur la peine, capitale ou non, à infliger à ce pauvre Louis XVI, qui fut imprimée et publiée sous le titre « *Opinion sur le Jugement du ci-devant ROI* ».

Naturellement, je fis l'acquisition du feuillet contenant l'opinion exprimée par le député du Puy-de-Dôme, Jacques-Antoine DULAURE, qui vint opportunément s'ajouter à mes « vieux papiers » sur la Révolution.

Le député DULAURE

Disons d'abord quelques mots sur ce député. On trouve une biographie succincte dans l'ouvrage en 4 volumes de « *L'histoire de l'administration civile dans le département du Puy-de-Dôme* », tome II, page 606.

Fils de Claude DULAURE, orfèvre, et de Louise MARCHEIX, il vit le jour à Clermont-Ferrand le 3 décembre 1755. Il fit de bonnes études au collège de Clermont, se perfectionnant en dessin et en mathématiques, matières qui contribuèrent à former son goût pour l'architecture et la topographie.

Il se rendit à Paris en octobre 1779 où il fut admis comme élève chez l'architecte Rondelet qui, après la mort de Soufflot, avait été chargé d'achever les travaux de l'église Sainte-Geneviève.

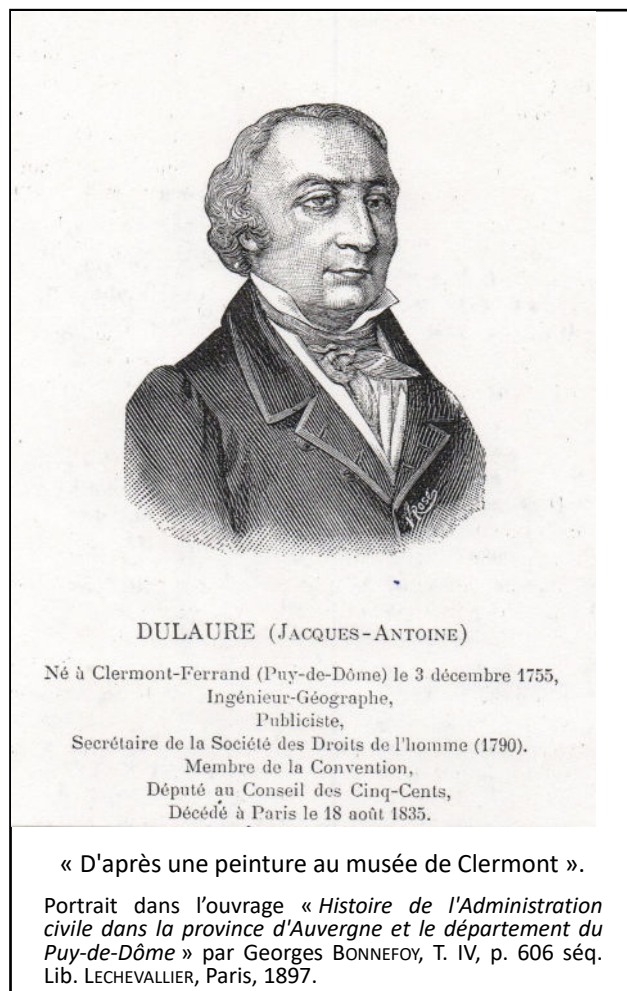
À la suite d'un malaise qui faillit provoquer sa chute d'une corniche élevée, à l'intérieur du dôme de l'église, le jeune DULAURE abandonna l'architecture pour devenir ingénieur-géographe. Sous la direction d'un ingénieur en chef, il travailla à un projet de canal entre Bordeaux et Bayonne qui fut abandonné. Tout en donnant des leçons de géométrie pour vivre, il inventa un instrument propre à lever des plans et des cartes et soumit en 1781 son invention à l'Académie des Sciences qui l'accueillit favorablement.

C'est en 1782 que DULAURE entama une carrière littéraire en publiant, pêle-mêle, des critiques sur quelques monuments de Paris ainsi que des comptes rendus de pièces de théâtre. En 1785, il rédigea plusieurs ouvrages sur Paris, où il dénonçait les abus de la monarchie, ce qui

lui valut naturellement de vives attaques auxquelles il répondit avec non moins de vigueur. En 1788, il commença la rédaction d'une imposante « *Description de la France par provinces* » lorsque le début de la Révolution vint interrompre son travail. DULAURE se lança alors dans l'action politique en publiant des brochures et des articles dans des journaux tel que « *Le thermomètre du jour* ».

Attaché au club des Jacobins, il fut élu en septembre 1792 à la Convention Nationale par l'assemblée électorale du département du Puy-de-Dôme.

Il se prononça lors du procès de Louis XVI pour la mort sans sursis, qu'il vota avec la majorité de l'assemblée.



Effrayé par la marche des événements, il finit par se ranger parmi les Girondins et fut obligé de se cacher lors de la chute de ce parti en juin 1793. Il se cacha pendant deux mois à Paris et se réfugia en Suisse où il travailla dans une

manufacture d'indiennes. Après le 9 Thermidor qui marqua la chute de Robespierre et de la Montagne, il rentra en France, retrouvant son siège à la Convention où il fut nommé membre du comité d'instruction publique.

Sous le Directoire, on le retrouve au Conseil des Cinq-Cents, où il prononça plusieurs discours appréciés sur l'instruction publique.

Après le coup d'état du 18 brumaire, DULAURE, qui voyait en BONAPARTE un dictateur, se retira de la vie politique. Au cours de l'Empire, il resta toujours républicain.

Sous la Restauration, malgré la loi sur les régicides, DULAURE vécut tranquillement à Paris, écrivant beaucoup. Ses nombreux ouvrages se rapportent presque tous à Paris, à la France et à la Révolution.

Plus tard, il suscita l'enthousiasme d'Ambroise TARDIEU qui écrivait dans son dictionnaire biographique du Puy-de-Dôme: « *C'est merveille que de voir tous les volumes renfermant les notes prises de sa main. On a peine à croire qu'un seul homme puisse avoir tout écrit et surtout tant mis en ordre ; ces précieux volumes sont le résultat de ses recherches immenses à Paris, dont il explora minutieusement les différentes archives et y pris la copie de presque toutes les chartes qui concernent l'Auvergne !* »

Je possède l'un de ses ouvrages sur Paris, une édition de 1852, achetée par un autre heureux hasard dans la brocante que j'évoquais en avant-propos. J'ai pu constater dans ce livre que DULAURE s'inspirait largement du célèbre chroniqueur Pierre de L'ESTOILE, bourgeois de Paris, auteur des non moins célèbres « *Mémoires journaux* » sur les règnes de Henri III et de Henri IV, dont je possède une édition complète. Il est vrai qu'il le cite immanquablement.



Jacques-Antoine DULAURE mourut à Paris le 19 août 1835, à l'âge de 80 ans.

Le document

sur le vote de la mort de Louis XVI

(ce document avec les réponses comporte 9 pages)

DULAURE comme les autres députés, dut répondre à cinq questions :

- Le ci-devant roi doit-il être jugé ?

Réponse de DULAURE : « *Louis a commis un attentat contre un grand nombre d'individus* » qui ont donc « *le droit de le punir* ».

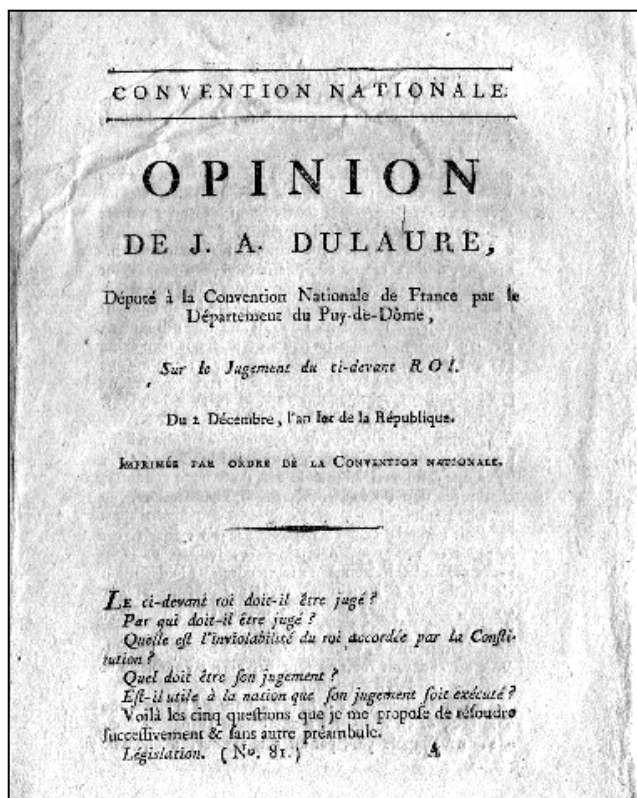
- Par qui doit-il être jugé ?

Réponse : « *Le principe qui établit qu'un criminel ne pourra être jugé qu'en vertu d'une loi préexistante à son délit, ce qui est juste de particulier à particulier, ne peut pas toujours s'appliquer à la cause d'une nation entière contre son premier fonctionnaire qui l'a trahie* ».

« *La Convention a seule le droit de juger Louis Capet, de faire la loi et de l'appliquer* ».

- Bénéficie-t-il d'une impunité accordée par la Constitution ?

Réponse: « *En acceptant la Constitution, le roi a passé avec la nation un contrat par lequel elle le déclare*



inviolable ; toutefois, la Constitution, ce contrat du peuple avec son premier fonctionnaire, en la supposant valablement consentie par le peuple, n'a plus force de loi, et n'est plus obligatoire pour un des contractants, lorsque l'autre contractant a le premier violé le contrat. Longtemps avant le 10 août, Louis XVI, par ses trahisons, par ses trames scélérates, par sa complicité avec les ennemis du dedans et du dehors, dont l'objet étoit de renverser la Constitution et d'en substituer une nouvelle sur les bases du despotisme, a le premier violé le contrat de la Constitution : ainsi, il ne peut plus l'invoquer en sa faveur, ni son inviolabilité avec elle ».

- Quel doit être son jugement ?

Sur ce point, l'avis de DULAURE est tout aussi catégorique : « *il est constant que Louis Capet ne peut être jugé que comme ennemi, comme prisonnier d'État, comme chef de conspiration* ». Il ajoute : « *la nation a déjà prononcé la peine de mort contre les complices du ci-devant roi et plusieurs ont déjà subi cette peine ; le chef de ces complices doit-il prétendre à un meilleur sort ?* »

Et il termine de manière lapidaire:

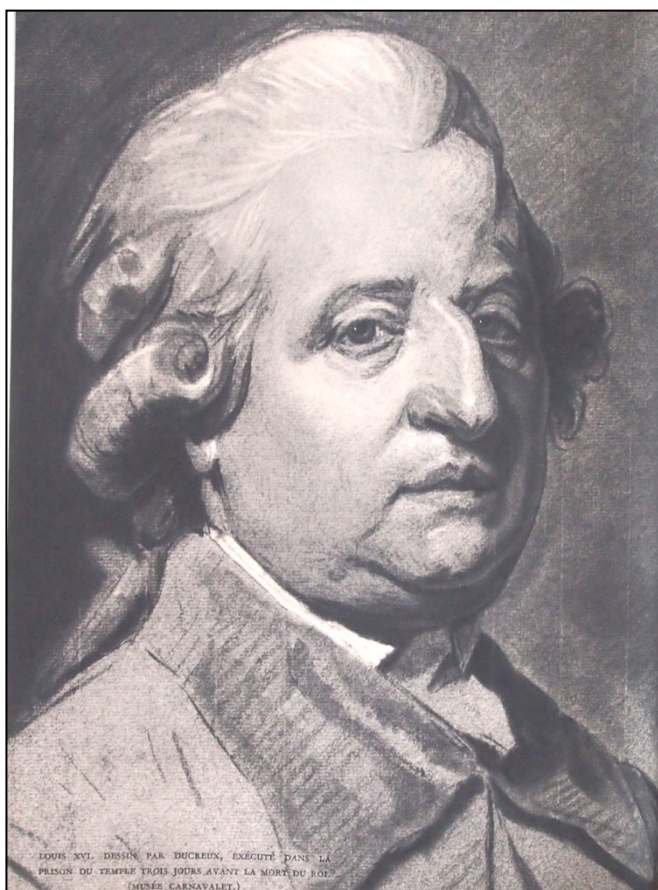
« *La pitié individuelle peut être une vertu; mais la pitié nationale contre ses tyrans est un crime de lèse-justice, de lèse humanité* ».

- Est-il utile à la Nation que son jugement soit exécuté ?

La conclusion de DULAURE exprime bien les craintes des révolutionnaires qui redoutaient que la survie du Roi attise les troubles à l'intérieur et encourage les ennemis de l'extérieur :

« *La mort de Louis Capet, écrivait-il, sera utile, parce que son existence est nuisible, parce qu'elle entretient les espérances de ses partisans qui sont nombreux, et celles des ennemis du dehors (...) qui vont toujours en croissant, et semblent menacer la France des plus grands maux* ».

« *Nous devons ce grand exemple aux nations étrangères qui semblent encore douter si nous aurons la force de frapper du glaive de la justice un des tyrans de la terre. Apprenons-leur que le règne des despotes touche à sa fin, et que la main du bourreau va détruire le vain prestige de la royauté* ».



Louis XVI, dessiné par DUCREUX, dans la prison du Temple, trois jours avant son exécution le 21 janvier 1793 (Musée Carnavalet)

Ce portrait figure dans l'ouvrage « *La Révolution* » de Philippe SAGNAC, Les Éditions Nationales, 1934.

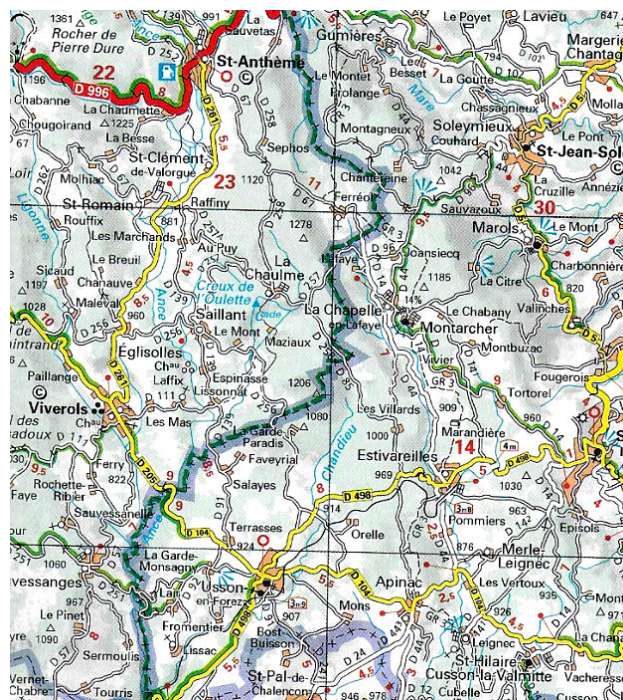
Ascendance de Robert PELARDY

par Robert PELARDY (cghav-2948)

NDLR: Robert PÉLARDY est venu en aide à plusieurs membres du Cercle dont les recherches portaient sur le canton de St-Anthème. Sa famille originaire de Saillant et de La Chaulme tient son patronyme d'un village situé sur cette dernière commune.

Si le foyer de la famille se situe aux confins sud-est du Puy-de-Dôme, plusieurs branches viennent des départements voisins de la Haute-Loire et de la Loire.

Les recherches effectuées dans les contrats de mariage – avec l'aide de Jean-Yves RONCIN et d'Annie MALHIÈRE qu'il tient à remercier – lui ont permis de remonter fort loin dans le temps.



1^{ères} générations :

(pas d'information précise de moins de 100 ans)

- 1 PELARDY Robert, ° 1940
- 2 PELARDY Jean Marie 1908 - 1995
- 3 CHOUVET Alice 1905 - 1998 x 1932

Generation III

- 4 PELARDY Jean Marie ° 10-07-1864 La Chaulme Ferreol (63) + 28-12-1949 St Chamond (42)
- 5 ROUX Claudine ° 11-03-1872 Luriecq Cros Foret (42) + 01-12-1948 St Chamond (42)x 13-05-1893 La Chaulme (63)
- 6 CHOUVET François ° 07-02-1877 Craponne (43) + 09-04-1912 Craponne (43)
- 7 CHARBONNIERE Augustine Alexandrine ° 22-11-1885 Loudes (43) + 03-08-1969 St Chamond (42)x 11-05-1903 Craponne (43)

Generation IV

- 8 PELARDY Jean ° 24-09-1817 La Chaulme Ferreol (63) + 03-04-1885 La Chaulme Ferreol (63)
- 9 GAY Marie Mélanie ° 21-02-1820 La Chaulme Pélardy (63) + 13-03-1900 La Chaulme Ferreol (63)x 26-07-1847 La Chaulme (63)
- 10 ROUX Antoine ° 26-04-1832 Luriecq Cros Foret (42) + 15-11-1898 Luriecq Cros Foret (42)
- 11 DUBOST Madeleine ° 05-04-1844 Marols (42) + ap 1898 ?x 26-02-1870 Luriecq (42)
- 12 CHOUVET Henri ° 13-10-1846 Sauvessanges la Viveille (43) + 27-11-1886 Craponne (43)
- 13 ROSSIPON Marie Angélique ° 06-06-1846 Julliangues (43) + 06-06-1928 Craponne (43) x 23-11-1875 Sauvessanges (63)
- 14 CHARBONNIERE Jean ° 20-05-1836 St Paulien (43) + 20-11-1914 Ceaux d'Allegre (43)
- 15 COUDERT Rosalie ° 21-05-1850 Céaux d'Allegre (43) + 20-12-1913 Ceaux d'Allegre la Ribeyre (43)x 13-05-1871 Ceaux d'Allegre (43)

Generation V

- 16 PELARDY Jean ° 30-10-1778 Saillant Ferreol (63) + 14-11-1864 La Chaulme Ferreol (63)
- 17 GAY Marie ° 05-03-1794 Saillant Ferrreol (63) + 23-06-1830 La Chaulme Ferreol (63).....x 21-04-1813 La Chaulme (63)
- 18 GAY Pierre (Antoine) ° 20-03-1773 Saillant Ferreol (63) + 07-01-1848 La Chaulme Pelardy (63)
- 19 POYET Louise ° 05-10-1788 La Chaulme Pelardy (63) + 15-03-1860 La Chaulme Pelardy (63).....x 05-10-1807 La Chaulme (63)
- 20 ROUX Pierre ° 11-01-1789 Luriecq les Etables (42) + 21-09-18(42) Luriecq Cros Foret (42)
- 21 CREPET Louise ° 12-10-1801 Luriecq Cros Foret (42) + 16-08-1869 Luriecq Cros Foret (42)x 05-02-1821 Luriecq (42)
- 22 DUBOST Antoine ° 25-04-1808 Marols le Villard (42) + 18-01-1888 Apinac Crozet (42)
- 23 CHAPOT Jeanne ° 12-07-1804 La Chaulme Pelardy (63) + av 1882 ?.....x 21-10-1832 La Chaulme (63)
- 24 CHOUVET Pierre ° 19-07-1811 Sauvessanges la Viveille (63) + 08-05-1868 Sauvessanges la Viveille (63)
- 25 DANTHONY Marie Angélique ° 11-08-1812 Julliangues Fontanes (43) + 28-09-1876 Craponne (43) x 19-05-1835 Sauvessanges (63)
- 26 ROSSIPON Jean ° 08-09-1819 Julliangues (43) + 23-01-1861 Julliangues (43)
- 27 DUMAS Catherine ° 23-12-1821 Julliangues Montreguerry (43) + 06-10-1887 Julliangues (43)..... x 21-11-1843 Julliangues (43)
- 28 CHARBONNIERE Pierre ° 05-09-1786 St Paulien Tressac (43) + 05-10-1850 St Paulien Tressac (43)
- 29 MAURIN Jeanne Marie ° 26-07-1796 St Paulien (43) + 21-03-1862 St Paulien (43) x 07-04-1818 St Paulien (43)
- 30 COUDERT Jean Thomas ° 30-07-1815 Ceaux d'Allegre la Ribeyre (43) + 14-03-1870 Ceaux d'Allegre la Ribeyre (43)
- 31 CHARLES Anne Marie ° 06-06-1817 Lissac (43) + 19-04-1898 Ceaux d'Allegre la Ribeyre (43) x 10-05-18(42) Ceaux d'Allegre (43)

Generation VI

- 32 PELARDY Benoit ° 09-02-1752 Saillant Ferreol (63) + 13-02-1839 Saillant Ferreol (63)
- 33 JAYOL Antoinette ° 26-11-1752 Saillant Ferreol (63) + 12-10-1831 Saillant Ferreol (63).....x 14-11-1769 Saillant (63)
- 34 GAY Philippe ° ca 1761 ? + 23-02-1800 La Chaulme Ferreol (63) [veuf Gabrielle Tranchand x 30-05-1786 Saillant (63)]
- 35 DELOLME Marie ° 23-05-1755 Saillant Ferreol (63) + 10-08-1827 La Chaulme Ferreol (63)x 01-12-1792 Saillant (63)
- 36 GAY Etienne ° 01-12-1737 Saillant Ferreol (63) + 09-01-1805 St Rambert (42) Cm 14-09-1764 M^e Morel St Jean Soleymieux

- 37 DELOLME Anne ° 25-10-1746 Saillant Ferreol (63) + 20-01-1818 La Chaulme Ferreol (63) x 27-11-1764 Saillant (63)
 38 POYET Philippe ° 01-05-1757 Saillant le Crozet (63) + 17-09-1821 Saillant le Crozet (63)
 39 CHAPOT Jeanne ° 11-10-1764 La Chaulme Pelardy (63) + 06-04-18(43) Saillant le Crozet (63)..... x 18-08-1783 Saillant (63)
 40 ROUX Michel ° 20-01-1760 Bas en Basset lavoux (43) + 22-05-1829 Luriecq Cros Foret (42)
 46 CHAPOT ° Pierre ° 09-10-1758 La Chaulme Pelardy (63) + 13-08-1834 La Chaulme Pelardy (63)
 47 SEGUY Marie ° 13-11-1769 St Clement de Valorgue (63) + 14-03-1841 La Chaulme Pelardy (63)..... x 23-10-1792 La Chaulme (63)
 48 CHOUVET Andre ° 14-10-1776 Sauvessanges la Viveille (63) + 20-02-1862 Sauvessanges la Viveille (63)
 56 CHARBONNIERE Pierre ° 14-01-1744 St Paulien Sodde (43) + ap 1788 av 1800 ?

Generation VII

- 64 PELARDY Antoine ° ca 1725 Saillant Ferreol (63) + 28-05-1769 Saillant Ferreol (63) Cm 18-01-1751 M° Moret St Jean Soleymieux (42)
 65 GAY Benoit ° ca 1726 Saillant Ferreol (63) + 17-02-1752 Saillant Ferreol (63)..... x 16-02-1751 Saillant (63)
 66 JAYOL Blaise ° 11-05-1705 Saillant Ferreol (63) + 30-08-1786 Saillant Ferreol (63)
 67 SAUZET Marie ° 24-03-1708 La Chapelle en Lafaye (42) + 14-03-1779 Saillant (63) x ?
 68 GAY Pierre ° ca 1722 ? + 12-09-1786 Saillant Ferreol (63) Cm 14-06-1757 M° Thissier la chapelle
 69 MONTET Jeanne ° 26-05-1731 La Chapelle la faye (42) + 28-12-1792 Saillant Ferreol (63) x 15-07-1757 La Chapelle (42)
 70 DELOLME Jean ° 01-09-1693 La Chaulme Montchouvet (63) + 14-04-1763 Saillant Ferreol (63) Cm 19-08-1735 M° Morel St Jean Sol.
 71 JAYOL Jacqueline ° ca 1719 ? + 11-07-1769 Saillant Ferreol (63) x 1735 ?
 72 GAY Philippe ° ca 1682 ? + 05-07-1762 Saillant Ferreol (63) Cm 12-01-1719 Me Morel St Jean Soleymieux (42)
 73 REY Bonne ° ca 1696 ? + 05-07-1762 Saillant Ferreol (63)..... x 1719 ?
 74 DELOLME Jean ° 24-03-1709 La Chaulme l'Olme (63) + ? 20-08-1736 Cm 20-08-1736 Me Morel St Jean Soleymieux (42)
 75 CORNET Antoinette ° ca 1716 ? + ? x 18-09-1736 Saillant (63)
 76 POYET Claude le cadet ° 1732 ? + 30-11-1787 Saillant le Crozet (63)
 77 SABATIER Benoit ° 1735 ? + 10-07-1768 Saillant le Crozet (63) x 10-09-1754 Saillant (63)
 78 CHAPOT Benoit ° 26-04-1737 La Chaulme Pelardy (63) + av 1768 ?
 79 VARAGNAT Catherine ° 06-11-17(42) Saillant Saillantet (63) + 30-04-1787 Saillant (63)..... x 30-08-1763 La Chaulme (63)
 80 ROUX Antoine ° 22-12-1724 Bas Lavoux (43) + 22-11-1783 Rossillon (01)
 92 CHAPOT Benoit ° ca 1719 La Chaulme Pelardy + 20-03-1799 La Chaulme Pelardy (63)
 93 CHATAING Anne ° ca 1725 La Chaulme Pelardy + 21-07-1804 La Chaulme Pelardy (63) x 08-10-1748 La Chaulme (63)
 94 SEGUY Andre ° 18-05-1738 St Romain soleillant (63) + 27-05-1802 St Clement (63)
 95 CHOMETTE ANTOINETTE ° 13-05-1746 St Clement la combe (63), y + 13-02-1818, x 23-09-1765 St Clement (63)
 96 CHOUVET Antoine ° 25-06-1744 Sauvessanges la Viveille + 08-12-1824 Sauvessanges la Viveille (63)
 112 CHARBONNIERE Pierre ° 21-05-1705 St Geneys pres St Paulien (43) + 12-03-1750 St Paulien sodde (43)

Generation VIII

- 128 PELARDY Benoit ° ca 1681 Saillant Ferreol (63) + 30-12-1761 Saillant Ferreol (63) Cm 31-12-1721 Me Morel St Jean Soleymieux (42)
 129 CHAPOT Antoinette ° 10-01-1691 La Chaulme Pelardy (63) + 18-03-1746 Saillant Ferreol (63), x 1721
 130/131 voir 72/73
 132 JAYOL Nicolas ° ca 1676 ? + ?
 133 ROCHETTE Catherine ° 16-03-1682 St Clement Sephos (63) + 06-03-17(42) Saillant Ferreol (63), x 27-09-1701 Saillant (63)
 134 SAUZET Christophe ° ca 1681 St Hilaire Cusson la Valmitte (42) + 27-03-1736 La Chapelle en Lafaye (42)
 135 GRANJON Michelle ° ca 1684 ? + 05-10-1734 La Chapelle en Lafaye (42), x ?
 136/137 voir 130/131 - 72/73
 138 MONTET Antoine ° ca 1691 Estivareilles Chabanis (42) + 17-06-1761 La Chapelle en Lafaye (42)
 139 JAYOL Marie ° 27-11-1713 La Chapelle en Lafaye (42) + 08-08-1744 La Chapelle (42) x 20-01-1728 La Chapelle (42)
 140 DELOLME Benoit ° ca 1667 ? + 17-03-1737 La Chaulme Montchouvet (63)
 141 FAYDIS Anne ° 31-07-1672 St Clement le Roure (63) + ca 06-08-1745 Saillant Ferreol inh. 08-08-1745 La Chaulme Montchouvet
 x 24-05-1689 La Chaulme (63)
 142 JAYOL Antoine le jeune ° 30-03-1684 La Chapelle La Faye (42), + 15-09-1743 Saillant Ferreol Cm 06-08-1713 Me Morel St Jean Sol
 143 MOUTIN Marie ° ca 1690 ? + ? x 1713 ?
 144 GAY Barthelemy ° ca 1658 ? + av 1719 ?
 145 JAYOL Antoinette ° ca 1660 ? + ap 1732 ? x ?
 146 REY Leonard ° ? + ?
 147 MOSNIER Jeanne ° ? + av 1719 ? x ?
 148 DELOLME Jean ° ? + ap 1718 ?
 149 COLOMB Marie ° ca 1670 Saillant Ferreol (63) + av 1736 ? x ca 1690 ?
 150 CORNET Pierre ° ca 1674 ? + 10-07-1746 Saillant Ferreol (63) Cm 13-07-1706 Me Morel St Jean Soleymieux (42)
 151 COURT Isabeau ° ca 1684 ? + 01-05-1748 Saillant Ferreol (63) x 1706 ?
 152 POYET Philippe ° 24-05-1693 La Chaulme (63) + 04-04-1758 Saillant (63)
 153 VALETTE Marie ° ? + 05-01-1781 Saillant le Crozet (63), x ?
 154 SABATIER Jacques ° 23-03-1704 Saillant le Crozet (63) + 27-01-1759 Saillant le Crozet (63)
 155 GENEVRIER Claudine ° 01-10-1712 La Chaulme Montchouvet (63) + 15-02-1773 Saillant le Crozet (63)..... x ?
 156 CHAPOT Antoine ° 22-07-1696 La Chaulme Pelardy (63) + 23-06-1765 La Chaulme Pelardy (63)
 157 FAURE Antoinette ° ca 1710 Montarcher Montformont (63) ? + ca 1776 ? , x av 1733 ?
 158 VARAGNAT Laurent ° ca 1709 ? + 17-09-1769 Saillant Saillantet (63) Cm 10-08-1729 Me Couhert
 159 TRONEL Magdeleine ° 03-12-1712 St Antheme Chouzet(63) + av 1753 ? Cm 10-10-1729 Me Broquin St Antheme x 1729 ?
 160 ROUX André ° 06-08-1693 Bas lavoux (43) + 25-03-1761 Bas Lavoux (43)
 184 CHAPOT Benoit ° 09-07-1681 La Chaulme (63) + 07-03-1747 La Chaulme Montchouvet (63)
 185 VARAGNAT Pierrette ° ca 1682 ? + 01-07-1738 La Chaulme Montchouvet (63)..... x 06-09-1707 La Chaulme (63)
 186 CHATAING Antoine ° 06-04-1697 La Chaulme Pelardy (63) + 09-07-1745 La Chaulme Pelardy (63)
 187 FAURE Marie ° ca 1702 ? + 19-10-1762 La Chaulme Pelardy (63) x ca 1726 ?
 188 SEGUY Laurent ° ca 1699 ? + 12-06-1759 St Clement Champtaubert (63)
 189 COL Marie ° 27-03-1714 St Romain soleillant (63) + 26-01-1779 St Clement Champtaubert (63) Cm 07-09-1729 St Antheme Me

559 CERISIER Marie ° 18-06-1662 La Chapelle en Lafaye (42) + ? x 28-08-1685 La Chapelle en Lafaye (42)
564 FAYDIS Jacques ° 02-05-1621 St Clement (63) + 06-03-1665 St Clement le Roure (63)
565 DUROURE Benoit ° 22-10-1628 St Antheme (63) + 04-08-1669 St Clement le Roure (63) x ?
566 RAGE Jean ° 24-02-1627 St Antheme Mas (63) + 26-05-1701 St Antheme Mas (63)
567 VERDON Magdeleine ° St Antheme Gagnaire ? + 20-03-1681 St Antheme Mas (63) x 20-10-1647 St Antheme (63)
575 CALEMARD Alix ° 27-01-1633 St Romain (63) + ? x ?
580 JAYOL Claude ° ? + ?
581 COLOMB Marguerite ° ? + ? x non
628 FAURE Antoine ° 05-11-1737 Montarcher Montformont (42) + ap 1707 ?
630 PELARDY Antoine ° ca 1649 ? + av 1697 ?
631 DELOLME Marguerite ° ? + ap 1697 ? x ?
632 VARAGNAT Claude ° ca 1643 ? + 21-10-1702 Saillant Saillantet (63)
633 BLANC Marguerite ° ? + 13-02-1697 Saillant Saillantet (63) x ?
634 FOLEA Jacques ° 31-01-1652 Saillant Hauteville (63) + ?
635 IMBERT Antoinette ° 30-01-1653 Saillant (63) + 20-04-1712 Saillant Hauteville (63) x ?
636 TRONEL Jean ° 17-07-1643 St Antheme (63)
637 COUHERT Magdeleine ° 31-03-1647 St Antheme chouzet (63), Cm 1673 Me Latanerye x 29-12-1673 St Antheme (63)
640 ROUX André ° 05-04-1636 Bas Lavoux (43) + 10-01-1710 Bas la Mure (43)
740 VARAGNAT Pons ° ? + *-12-1676 La Chaulme Montchouvet (63)
741 LIBERCIER Pierrette ° ? + 16-02-1694 La Chaulme Montchouvet (63) x ?
742 BOSTVIRONNOIS Jacques ° ca 1621 ? + 01-12-1688 La Chaulme (63)
743 FAURE Jeanne ° 19-12-1655 Saillant (63) + ? x ?
744 CHATAING Simon ° ? + av 1691 ?
745 VERDIER Jeanne ° ? + 01-10-1691 La Chaulme la Besseyre (63) x ?
746 PELARDY Jacques ° ca 1630 La Chaulme Pelardy (63) + 08-02-1670 La Chaulme (63)
747 MANDON Anne ° ? + ap 1695? x ?
756 COL François ° ca 1665 ? + 06-01-1694 St Romain Soleillant (63)
757 BLANC Anna ° 08-04-1661 St Romain (63) + 17-05- 1698 St Romain Bessette (63) x 22-09-1682 St Romain (63)
758 MOLHAC (MOLIAC Etienne ° ? + ?
759 BAYLE Catherine ° ? + ? Cm 03-09-1679 St Antheme Me Latanerye x 1679 ?
760 CHOMETTE Georges ° ? + 11-06-1695 Eglisolles la chenal (63)
761 FOUGEROUSE Marguerite ° ? + 10-02-1732 Eglisolles la Chenal (63) x ?
762 AUBERT Jean ° 01-08-1635 St Clement le Verdier (63) + 20-09-1685 St Clement la Combe (63)
763 DE LA FAYE Marie ° 26-02-1643 St Antheme (63) + 13-05-1710 St Clement la Combe (63) x 25-10-1661 St Clement (63)
768 CHOUVET Antoine ° ca 1650 Sauvessanges sermoulis (63) + 06-08-1713 Sauvessanges Sermoulis (63)
896 CHARBONNIERE Pierre ° ca 1600 ? + ap 1675 av 1682 ?

Generation XI

1024 PELARDY Benoit ° La Chaulme Pelardy (63) + ap 1657 ?
1026 COLOMB Antoine ° ? + 03-08-1659 Saillant Ferreol (63)
1027 ROCHETTE Marie ° ? + ? x non
1028 JAYOL Jacques ° ? + 01-01-1680 La Chapelle en Lafaye la faye (42)
1029 CRESPET Marie ° ? + 03-11-1682 La Chapelle en Lafaye la faye (42) x non
1150 CALEMARD Jacques ° ca 1585 ? + av 11-06-1658 ?
1151 AUBERT Françoise ° ca 1590 ? + 02-06-1672 St Romain (63) Cm 06-10-1617 St Romain (63) Me ? x 1617 ?
1260 PELARDY Jean ° ca 1616 La Chaulme Pelardy (63) + 14-12-1679 La Chaulme Pelardy (63)
1261 GONIN (GOUNY) Bonne ° ca 1626 St Antheme (63) + 06-03-1690 La Chaulme Pelardy (63), .. Cm 14-07-1643 Viverols Me Calemard
1272 TRONEL Marc ° ? + 07-04-1682 St Antheme (63)
1273 GAGNAIRE Anne ° ? + 08-03-1683 St Antheme (63) x ca 1636 ?
1280 ROUX Benoit ° ca 1600 Bas lavoux (43) ? + ap 1661 av 1675 ?
1281 GANIAYRE Louise ° ? + ? Cm 20-06-1635 Bas Me Girard x 1635 ?
1492 PELARDY Antoine ° ? + ap 1666 ?
1493 CRESPET Jacqueline ° ? + ap 1677 ? Cm 13-05-1629 Me Calemard x 1629 ?
1536 CHOUVET Antoine ° ? + av 1686 ?

Generation XII

2300 CALEMARD Antoine ° ca 1528 ? + av 25-12-1610 ?
2301 BERNARD Halips ° ? + ? Cm 21-05-1569 Viverols Me Calemard Claude x 1569 ?
2522 GONIN (GOUNY) Jean ° ? + av 1643 ?
2523 FOUGEROUSE Antoinette ° ? + ap 1643 ? Cm 09-10-1617 St Antheme (63) x 1617 ?
2560 ROUX Jean ° ? + ap 1635 ?
2984 PELARDY Pierre ° ? + ?
2985 ARCHIER Panthaleone ° ? + ? x ?

Generation XIII

5044 GONIN (GOUNY) Antoine ° ? + av 1617 ?
5045 FOURNIER Clauda ° ? + entre 1616/1617 ? x ?
5968 PELARDY Antoine ° ca 1580 La Chaulme Pealardy (63) ? + av 1614 ?

Generation XIV

11936 PELARDY Antoine ° ca 1655 La Chaulme Pealardy (63) + ?
11937 VRAY Benoit ° ? + ? x ?

Generation XV

23872 PELARDY Benoit ° ca 1530 La Chaulme Pealardy (63) + 29-01-1575 La Chaulme Pealardy (63)

Carte de CASSINI de la région avec les limites entre Auvergne et Forez



NDLR : La carte de CASSINI, première carte du Royaume de France, à l'échelle d'une ligne par toise (1/86.400^e), a été dressée pour la région entre 1760 et 1775. Les 181 feuilles sont toujours disponibles auprès de l'IGN qui en a conservé les plaques de cuivre. A noter que les nouvelles routes construites durant le 1^{er} Empire ont été regravées sur les cuivres, au 19^e siècle, où elles apparaissent sous la forme de 2 traits parallèles entourés des pointillés représentant les arbres abritant la route. Elle est également disponible sur CD et sur le site de l'EHSS (http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation.php) où elle apparaît dans la version colorisée de la BnF.

Compléments BONNEVAL et GAYDAMOUR (cf. *AmA ! n^{os} 165 et 166*)

par Gérard BOUDET (cghav-1045)

Les BONNEVAL

Dans l'article sur les **BONNEVAL** paru dans le numéro 165 de « A moi Auvergne ! » (3^e trim. 2018), il manque une petite fille au couple Pierre ROUSSERIE x Marie BONNEVAL (enfant 5 de Robert BONNEVAL)

Il s'agit de **Marianne MARCONNET**, 11^e enfant du couple Robert MARCONNET x Catherine ROUSSERIE (fa de Robert et Marie BONNEVAL).

Celle-ci représente mon Sosa 327.

Voir les Marconnet de Lagnac sur le site :

<https://sites.google.com/site/bonneval43/lagnac/famille-marconnet>

Les GAYDAMOUR de La Chaise-Dieu

Pour continuer l'article de « A moi Auvergne ! » n° 166

Le père Hugues GAYDAMOURS est décédé le 8.11.1645 (i figure en quelques mots dans une liste d'inhumations).

Beaucoup plus intéressantes sont les mentions des GAYDAMOUR dans les **archives de l'abbaye de La Chaise-Dieu** (où ils sont appelés GAYDAMON), car on y trouve deux personnages, **meuniers du moulin de COMBOMARD**, Jean et Maximilien, qui n'apparaissent pas dans l'article cité ci-dessus.

Le **moulin de Combomard**, sur la Senouire, est aujourd'hui sur la commune de La Chaise-Dieu, mais était auparavant sur la paroisse de Sembadel.

Les textes qui suivent sont des éléments de l'inventaire de 3 cotes des Archives du Puy-de-Dôme dont le contenu n'est malheureusement pas numérisé

AD63 - cote 1H43 :

5. Accord entre Benoit CHALVON, marchand de La Chaise-Dieu, et Jean GAYDAMON, de Combomard, pour la délimitation de leurs terres sises audit lieu (17 février 1615).

6 et 7. Echange entre Benoit et Jacques CHALVON, marchands de La Chaise-Dieu, avec le susdit GAYDAMON, meunier de Combomard, de deux prés sis audit lieu (20 janvier 1620).

8. Vente par les mêmes CHALVON audit GAYDAMON, d'un pré sis à Combomard, contenant 4 charrettées, moyennant 126 livres (24 juin 1620).

9. Vente par Mathieu DE CHAMPSE, laboureur de Lavès, audit GAYDAMON, de divers tènements sis à Chappe, contenant 6 cartonnées, pour le prix de 10 livres tournois (2 juillet 1626).

10 et 11. Ventes à GAYDAMON par Antoine CHALVON, praticien de Montrecoux, de divers tènements sis audit lieu, pour la somme totale de 950 livres tournois (16 mai 1627-28 avril 1628).

12. Sentence du sénéchal d'Auvergne ordonnant la vente par expropriation des biens de Maximilien GAYDAMON, propriétaire du moulin de Combomard, à la requête de Pierre FAURE, son créancier (21 mai 1639).

13 et 14. Vente par Sébastien BELLEDIER, sieur de Josat, à l'abbaye de La Chaise-Dieu, de 5 annuités échues de ses droits de dîme sur Combomard pour le prix de 80 livres (27 février 1656).

15-34. Vente à l'audience des criées de la sénéchaussée d'Auvergne séant à Riom, des biens saisis au préjudice du susdit Maximilien GAYDAMON et comprenant une maison avec trois moulins, une grange et étable, des prés et champs, le tout sis à Combomard.

L'abbaye de La Chaise-Dieu est déclarée adjudicataire au prix de 130 livres (1655-1656).

35-41. Sentence de l'élection de Brioude ordonnant une réduction de 40 livres sur le principal de la taille de 65 livres 15 sous, mise sur le moulin de Combomard (1656-1658).

42-51. Baux à ferme du moulin de Combomard et des terres adjacentes. En 1657, le produit s'élève à 60 livres argent et 22 setiers de seigle ; en 1677, à 97 livres et 30 setiers seigle, et en 1722, à 108 livres et 26 setiers seigle (1657-1722).

52-58. Etats « *des hommes vivants, mourants et confisquants* » de Combomard sur lesquels l'abbé de La Chaise-Dieu était en droit de prélever des cens ou des droits de lods au moment de leur décès (1666-1743).

59. Vente par Maximilien de MYET, seigneur de Muratel, du Merle et de Bénac, demeurant audit Bénac, paroisse de Chanteuges, à Jean GAY, damoiseau, meunier de Combomard, d'un pré et pâturage sis audit lieu moyennant 72 livres (30 septembre 1712).

60. Ordonnance de l'intendant d'Auvergne prescrivant aux collecteurs de la paroisse de Sembadel de dégrever la taille du moulin de Combomard (5 janvier 1717).

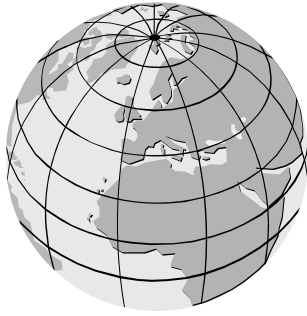
61-68. Reconnaissances seigneuriales et censitaires faites par les religieux de La Chaise-Dieu pour le moulin et terres de Combomard, avec quittances à l'appui (1738-1775).

AD63-cote 1H259 :

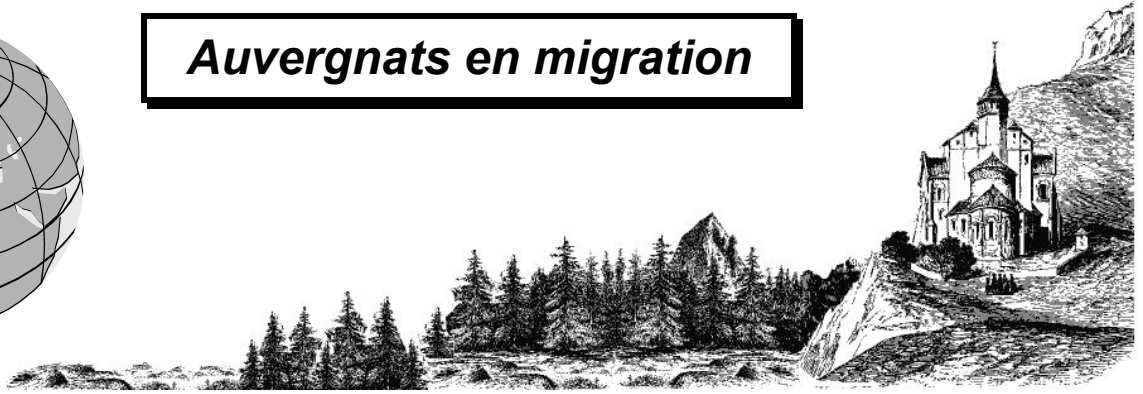
7. Accord entre Cosme **GAY D'AMOUR**, curé de Cistrières, et Achille de **LA ROCHEFOUCAULD**, abbé de La Chaise-Dieu, par lequel ce dernier s'engage à servir audit curé une augmentation de 100 livres pour sa portion congrue et de 30 livres pour celle de son vicaire. Le montant antérieur desdites portions congrues était de 200 livres pour le curé et de 100 livres pour le vicaire (30 janvier 1688). Vedettes et accès contrôlés

AD63-cote 1H350 :

1. Transaction entre Benoit CHALVON et Jean GAYDAMOURS au sujet de 2 prés sis l'un au terroir de Laire et l'autre aux Chaloux (25 mars 1609).



Auvergnats en migration



DES AUVERGNATS DE-CI, DE-LÀ, CAHIN-CAHA ...

Rue Mary BESSEYRE à Vanves (92)

Par Marie-Dominique ICOLE (cghav-3820)

J'habite depuis pas mal d'années la ville de Vanves qui jouxte Paris 15^{ème} arrondissement, à la Porte Brancion.

Une des rues proches de chez moi et qui m'avait jusque-là laissée indifférente, s'appelle "Mary Besseyre", un prénom anglais ! et un nom pourtant bien auvergnat qui aurait dû m'inspirer ! Cette année, j'ai brusquement voulu savoir qui était cette femme et fait quelques recherches.

En fait, cette femme est un homme!

Appelé d'un prénom féminin par ses parents, **Marie** (et non Mary), Emile **BESSEYRE** né le 7.10.1907 à Auxon (Aube); il est le fils de Claude-Emile Besseyre, scieur de long, manouvrier, vigneron, né lui aussi à Auxon le 11.1.1864, où il se marie le 25.06.1890, avec Catherine WAGNER, manouvrière, née le 7.11.1871 à Sarralbe (Lorraine allemande/Moselle), fille de Nicolas ° ca 1839 et Marie Anne Joséphine KUNTZ ° ca 1847

Avant de revenir à Auxon, Claude Emile était à Paris où il habitait rue Rondelet dans le 12^{ème} Ardt, déjà scieur de long; Catherine, elle, habitait Auxon avec ses parents, mais arrivait de Troyes car il est mentionné dans l'acte de mariage que son logeur était un M. Rollin facteur d'instruments, 4 rue de la Monnaie, à Troyes.

Le couple a eu, au moins, quatre enfants tous nés à Auxon : Edouard Louis ° 5.2.1892 /+ 12.2.1892 Auxon, *Marie Louis ° 31.3.1893 / 26.2.1915 Hérouville (Calvados), Marie Louise ° 28.7.1896 / +10.8.1897 Auxon et Marie Emile °1907 qui a toujours dû vivre en fils unique puisque son frère aîné s'était engagé, à Lorient, dès 1909.

En remontant le côté paternel de sa famille, les grands-parents étaient **Claude BESSEYRE** ° 15.7.1830 Saint-Vert en Haute-Loire, + 20.6.1896 Auxon, scieur de long, y x 1862 à **Marie BAYLE** (BELLE ou BEL) ° 14.93 1834 à Riolo, Saint Martin d'Ollières dans le Puy de Dôme, + < 1911 à Auxon ? (elle n'est plus mentionnée sur le recensement de 1911). Je n'ai pas trouvé leur lieu de mariage : ni à Auxon, ni à Saint-Vert, ni à Saint Martin d'Ollières. Elle était fille de Benoit ° 23.12.1807 Saint Martin, y + 24.07.1834, y x 19.09.1833 avec Françoise

CLÉMENSAT ° 20.11.1815 Saint Martin. Françoise CLÉMENSAT se remarie le 18.1.1836 à Jean MENUT.

A la génération au-dessus, les aïeux sont **Vital BAYLE** ° ca 1784, + 08.03.1858, cultivateur au hameau de Riolo où il est mort, x 1^{er} vent. an 5 avec **Philippe (sic) HOSTALIER** ° ca 1778, + 20.9.1838 Saint Martin, fille de Benoit ° ca 1747 et Antoinette HOSTALIER d'une part ; De l'autre **Jean CLÉMENSAT** (fils de Marc et Antoinette ORTIGIER) et Jeanne **BEAUREGARD** (fille de Claude et Jeanne SEGUY) ° 03.06.1784 Saint Martin, y + 01.11.1851, apparemment tous de Saint-Martin-des-Ollières.

Les AR-grands-parents altiligériens de Marie se nommaient **Jean BESSEYRE**, aussi scieur de long, ° 21 germ. an 13 Saint-Vert, y x 27.10.1829 avec **Jeanne CURABET** ° 30.08.1810 au hameau de Moriste à Saint-Vert, fille de Jean (° ca 1748, + 01.05.1807 hameau de Moriste et Louise FOUGÈRE, dite cultivatrice. (*Curabet est un opatronymie que l'on trouve aussi à Saint Martin des Ollières*).

Ses trisaïeux Mathieu BESSEYRE ° ca 1745, + 16.1.1807 Saint-Vert, journalier au hameau de Chalus et époux de Claudine SAIGNELONGE ° ca 1757 et + 09.12.1809 même commune. Cette dernière se remarie le 20.09.1808 à Saint-Vert avec André BARD, cultivateur à Chalus. Elle a le temps de mettre au monde Catherine ° 13.7.1809 Saint-Vert, avant de mourir.

La famille Besseyre, comme bon nombre de familles du Massif Central, a eu son lot d'émigrants partis, entre autres métiers, comme scieurs de long, et restés là où ils avaient trouvé du travail !

Revenons à Marie BESSEYRE. Il est né à Auxon où ses parents se sont installés dans un logement situé dans la rue du Bas, entre 1856 et 1861. Par la suite, la famille habite avec les grands-parents dans la Grand Rue, prolongement de la rue du Bas. Il y vit au moins jusqu'en 1921. Au recensement d'Auxon de 1926, il n'est plus cité et ses parents qui logeaient parfois d'autres scieurs de long, sont seuls au recensement de 1931, le dernier en ligne.

A cette époque, il a dû aussi faire son service militaire, mais son n° matricule qui est 1164.3 correspond au registre 3 R.727 qu'il n'est pas possible de consulter en ligne. Peintre en bâtiment, il a dû partir après pour Paris et la Région Parisienne et entrer au Parti Communiste dont il deviendra un membre important (à moins qu'il ne s'y soit inscrit quand il était à Auxon ?)

Il se marie une première fois, à Versailles, avec Eugénie Henriette Madeleine JARRIGEON, le 15.9.1928. Il n'est pas signalé divorcé en marge de son acte de naissance. Mais le 31.8.1940, il épouse, à Montrouge, Antoinette Bertha Madeleine **TRESSARD** ° en 1919 à Quimperlé (29), fille d'un ferronnier d'art.

Il aura deux enfants – je ne sais pas de quelle épouse, mais sans doute de la première – dont une petite fille Yvette qui mourra à l'hôpital de Versailles en Octobre 1941 vers l'âge de 2 ans (*dixit* la dénonciatrice qui voulait ainsi faciliter la recherche du père).

En 1936 et 1937, il fait partie de la section communiste de Vanves et, dans le même temps, il est volontaire et part combattre dans l'Armée républicaine espagnole du 17.11.1936 au 13.8.1937, intégré dans le bataillon Villemin de la 13^{ème} Brigade Internationale.

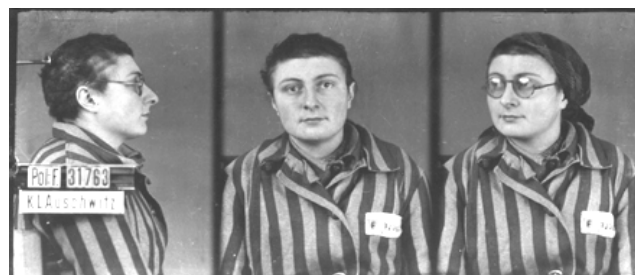
Toujours actif au sein du parti communiste devenu clandestin, en Mars 1941, il est membre du « triangle » agissant pour la région Paris Sud dite P. 5 avec un rôle de propagande, MM. LOCHE et Camille LACAZETTE s'occupant du recrutement.

Lors d'une manifestation le 17.07.1941 à Richelieu-Drouot, il est blessé, arrêté et hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, puis interné à la Santé ; il est finalement relâché. En 1942, il est membre du « triangle » dirigeant des FTP parisiens avec Raymond LOSSERAND et Gaston CARRÉ.

Dénoncé, (*la lettre a été retrouvée aux archives de la Préfecture de Police et la délatrice a été condamnée, après la Libération, à 5 ans de travaux forcés*) et finalement retrouvé et arrêté avec sa seconde épouse, par les agents de police du Commissariat de Puteaux, le 13.5.1942, dans un appartement du 15^{ème} ardt où ils vivaient sous une fausse identité.

Interné à Fresnes, puis à la Santé, il est condamné à mort, le 30.9.1942, par le tribunal allemand de Paris, qui condamne en même temps R. LOSSERAND et G. CARRÉ qui, eux, avaient été pris par les brigades spéciales et non par la police française. Il est fusillé le 21.10.1942, au champ de tir du Ministère de l'Air à Paris 15^{ème}, appelé aussi champ de tir d'Issy-les-Moulineaux, à la porte Balard, avec Raymond LOSSERAND, artisan fourreur, arrêté en même temps que sa femme Louise MARIÉ, le 16.5.1942, Villa Deshayes Paris 14^{ème} et Gaston CARRÉ ° 7.11.1905 à Vézelay, plombier, arrêté aussi le 16.5.1942 avec sa femme Yvonne, concierge. Les trois épouses ont toutes été déportées à Auschwitz, puis Ravensbruck et Mauthausen. Mais seule Yvonne CARRÉ est morte en déportation. Les autres sont rentrées en 1945.

Antoinette TRESSARD, également militante communiste, rentre donc en France à la Libération. Elle revient habiter Vanves et a été 1^{ère} adjointe de cette Municipalité à partir de 1945.



Antoinette BESSEYRE, née TRESSARD
Photographiée à Auschwitz le 3 février 1943
Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau

Je ne sais pas si Marie BESSEYRE a vraiment et longtemps habité Vanves, mais il est enterré au cimetière municipal. Sa tombe porte, outre son nom, les dates de 1907-1945. Mais 1945 est la date, non de sa mort, mais de sa ré-inhumation.

Une plaque de marbre posée dessus, porte sa photo avec la mention "A mon père". Donc un enfant lui a survécu.

Dans le petit jardin entre les rues Jean BLEUZEN (autre résistant fusillé par les allemands) et Marcel MARTINIE, il y a un monument avec, par ordre alphabétique, les noms des victimes vanvéennes du nazisme (Juifs, résistants...) avec l'âge pour les enfants. Mary BESSEYRE y figure.

Sources : Renseignements trouvés sur « QWANT' » l'ADIRP et les registres d'état-civil, recensements et fiches matricules des archives départementales de l'Aube, Haute-Loire et Puy de Dôme

Un petit mot pour célébrer la mémoire de son frère aîné lui aussi « Mort pour la France » : **Marie Louis BESSEYRE** appelé Louis Marie, ° 31.3.1893 à Auxon., ajusteur de métier, est célibataire à sa mort.

C'est un jeune homme au visage ovale, cheveux châtons et aux yeux gris de 1m.77. Il est engagé volontaire à la Mairie de Lorient au titre des Corps d'Equipage de la Flotte et arrive, le 04.10.1909, comme quartier-maître au 1^{er} Régiment des Fusiliers Marins (Marine), avec le matricule n° 22308-3 (n° matricule initial 742.2).

Il fait campagne contre l'Allemagne du 22.8.1914 au 26.2.1915 et meurt des suites de « maladie contractée en service » (fièvre typhoïde) à l'Hôpital complémentaire 45, le 26.2.1915, déclaré à Hérouville dans le Calvados et signalé « Mort pour la France ». Son décès est transcrit à la Mairie d' Auxon le 15.3.1915.



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées
à Jean-Pierre BARTHÉLEMY
14 rue Broca 75005 Paris
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum.

Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car... nous sommes tous cousins !

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres, patronymes et lieux. Attention aux dates.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions/réponses afin d'alléger le texte :

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
psse = paroisse	pr. = présent(s)
ca = environ pour une date ou un lieu	
y °, y +, ou y x = évite la répétition du lieu déjà cité.	
Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le signe * devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, par courrier postal ou électronique, avant le **3 mai 2019** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

*168-17537 Divorces

Où les divorces sont-ils mentionnés à partir de la Révolution ?

Nicole FOUCHET (cghav-3894)

*168-17538 Recherches en Algérie

Comment obtenir un acte de décès intégral concernant un cousin décédé à Alger le 14 avril 1962 ?

Pierre RAOULT (cghav-3837)

*168-17539 Maison de couture Marie TEYRAS à Clermont

Quelqu'un aurait-il connaissance d'une maison de couture située à Clermont-Ferrand, du côté de la rue Blatin, appelée « Marie TEYRAS ». Elle a fonctionné entre les deux guerres jusqu'à l'arrestation de Marie TEYRAS épouse DREYFUS par la Gestapo. En sont-ils revenus ?

J'aimerais bien retrouver des informations, c'est là que ma maman, a fait son apprentissage et a ensuite travaillé quelques années.

Annie FRIER (cghav-3065)

*168-17540 CHANTEMERLE horloger Ambert

J'ai acheté une horloge comtoise sur le cadran de laquelle il est noté « Chantemerle à Ambert ».

J'aurais voulu « dater » dans une fourchette d'années la dite horloge. Quelqu'un aurait-il une idée où je pourrais trouver quelques renseignements sur cet établissement ?

Ou peut être qu'un natif et/ou habitant du Livradois aurait une horloge de ce type ?

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

168-17541 Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand

L'un ou l'une d'entre vous a-t-il déjà consulté le registre des entrées à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Fd série 5 ETP

Qu'y trouve-t-on pour les années 40, qui soit consultable.

Annie FRIER (cghav-3065)

168-17542 École primaire stade Philippe Marcombes Clermont

Dans ma lointaine jeunesse (il y a 73 ans), j'ai effectué mes deux premières années de scolarité, d'octobre 1946 à juin 1948, à l'école publique de mon quartier, annexe de celle des Salins, installée dans un bâtiment, je crois préfabriqué. Elle était située rue Poncillon, dans l'enceinte même du stade Philippe Marcombes à Clermont-Fd, en cours de rénovation. Garçons et filles encore séparés. Deux niveaux me semble-t-il : la 11^{ème} (CP) avec Mme LAURIER et la 10^{ème} (CE1) avec Mme CHABOISSIER. Cette école annexe a disparu depuis longtemps.

Qui connaît l'histoire de cette école? Qui a pu connaître les deux institutrices? Qui a connu des enfants l'ayant fréquenté?

Henri PONCHON (cghav-62)

QUESTIONS PARTICULIÈRES

168-17543 BOROT-LERY

x et asc. du couple Annet BOROT – Gilberte LERY dont les 4 enfants connus se sont tous mariés à Thutet :

- Guillaume x 12.02.1743 Françoise GRIMAUD
- Étienne x 21.02.1746 Léger LALANDE
- Gilberte x 29.04.1755 André CHAVAROUX
- Jean x 15.10.1754 Gabrielle CHAMBON

Bernard GAREL (cghav-876)

*168-17544 BOUCHET

Ttes infos concernant Marie ou Elisabeth ou Marie-Elisabeth BOUCHET (°ca 1822, + après 1856)

Ses parents Philibert B, scieur de long, rompeur de bois °19.01.1783 Miremont, + 23.04.1854 Clermont-Fd, x Miremont 23.07.1811 Claudine VILLATTE, 29 messidor an IV Miremont, + 18.07.1862 Moulins.

Sa fratrie :

- Jean-(Baptiste) ° 17.02.1816 Miremont, + 28.02.1901 Clermont-Fd, x Beaumont 1839 Marie COHENDY,
- Marie ° 02.02.1819 Miremont, + 03.03.1888 Tronget (03), x Clermont-Fd 1849 Jean RAMILLON
- Marie ° 03.04.1830 Miremont, + 26.03.1831 Cl- Fd
- François ° 03.04.1832 Cl-Fd., y +-24.10.1836

Elle est présente sur les recensements de Clermont-Fd (la famille habite Rue des Fauchers) en 1836 sous le prénom de Marie (12 ans), en 1841 (âge non précisé), en 1846 sous le prénom d'Elisabeth (23 ans), en 1851 sous le prénom de Marie (28 ans), en 1856 canton Nord sous le prénom d'Elisabeth (36 ans)

Sa mère seule est présente sur recensement Moulins Bas 1861 (rue de L'Oiseau)

Pas de naissance, mariage ou décès à Clermont, Miremont, Moulins, Tronget.

Paul MENVIELLE (cghav-3540)

168-17545 CHAMPVEILHE-POYADE (63)

Ttes infos (baptême, sépulture, etc..) sur la filiation du couple Claude CHAMPVEILHE x Arlanc 03.11.1695 Vitale POYADE d'où :

- Claude CHAMPVEILHE, +10.10.1746 Arlanc à 75 ans, fs de Pierre + 24.03.1700 Arlanc et de mère non connue;
- Vitale POYADE + 01.05.1739 Arlanc à 60 ans, fa Vital et Anne GRENOUILLET + 24.09.1697 Arlanc.

Bernard GAREL (cghav-867)

168-17546 COLLANGE-BEAUFORT de CANILLAC-CAILLOT

J'ai un couple d'ancêtres qui vivait à Auzelles (hameau du Mas) entre 1650 et 1700 : Jean COLLANGE (BEAUFORT de CANILLAC) marié avec Marie CAILLOT, d'où :

Naissances a Auzelles :

- Philippe COLLANGE de CANILLAC le 21.04.1668, parrain Philippe MONTBOISSIER BEAUFORT CANILLAC (baron de Dienne)
- Jeanne COLLANGE de CANILLAC le 24.05.1674
- Anne COLLANGE de CANILLAC le 28.06.1675
- Jean Gaspard COLLANGE de CANILLAC le 04.07.1677 (parrain probable Jean Gaspard MONTBOISSIER BEAUFORT CANILLAC fils de Philippe)

Naissance a Cunlhat

- Guillaume Marie COLLANGE de CANILLAC le 08.02.1680, la marraine est Jeanne Marie MONTBOISSIER BEAUFORT CANILLAC âgée de 7

ans et probablement fille de Jean Gaspard MONTBOISSIER BEAUFORT CANILLAC

En dehors des naissances de Philippe et Guillaume, je n'ai pas d'acte de naissances sauf un relevé de 1740 à Auzelles. (relevé du curé Collangettes)

Ce qui m'intrigue, c'est ma famille COLLANGE (nom de ma mère) qui se retrouve avec la mention "de CANILLAC" et des parrain ou marraine de la famille MONTBOISSIER BEAUFORT CANILLAC.

Je n'ai pour le moment pas trouvé de décès des membres de ma famille cités ci-dessus. On retrouve certains des enfants COLLANGE cités ci-dessus comme parrains ou marraines des enfants de Philippe COLLANGE avec toujours la mention « de CANILLAC ». Ensuite pour la descendance jusqu'à ma mère on perd la mention « de CANILLAC ».

Peut-être pourriez-vous m'indiquer certaines pistes de recherches pour comprendre comment ma famille se retrouve liée à la famille MONTBOISSIER BEAUFORT CANILLAC, et me mettre en relation avec des personnes locales férus d'histoire du Puy de Dôme ou de cette famille

Robert Jean Pierre CHAMPNEUF

20 Rue du Stade, 27930 MISEREY jpchampneuf@orange.fr
NDLR : le plus logique est de penser qu'une demoiselle COLLANGE se soit trouvée enceinte des œuvres de Philippe de BEAUFORT-CANILLAC-MONTBOISSIER, marié le 1.08.1646 avec Marie d'ALEGRE. Il était le 2^e fils de Jean-Claude de BEAUFORT-MONTBOISSIER-CANILLAC (attention l'ordre des noms est sans doute important, Philippe constituant une branche cadette, vicomte de Dienne du fait de sa mère). D'après les parrainages, il est évident que la filiation était de connaissance publique au sein de la famille et aussi bien connue du curé.

168-17547 COMBES-DUCHÉ (63, 03)

x Jean Marien COMBES ° ca 1798 – Anne DUCHÉ ° ca 1799 Servant. J.M. COMBES est métayer dans les Combrailles ou dans l'Allier, limite 63.

Christian MONTPIED (cghav-1855)

168-17548 COURTINE

Je recherche depuis de nombreuse année le décès de mon arrière-grand-mère : Angèle COURTINE.

Ce que je sais d'elle :

- née à Loupiac (15) le 1^{er} août 1863
- mariée le 3 décembre 1884 à Loupiac avec Pascal Julien BRANDELY natif de Messeix (63)
- elle accompagne son mari tout au long de la construction de la ligne de chemin de fer jusqu'à Clermont-Ferrand où ils s'installent.
- Pascal Julien BRANDELY décède en 1917 et quelque temps plus tard, elle suit sa fille Marie-Louise BRANDELY qui vit à Puteaux (92) avec Léonard Bertram ANDREWS, natif de Southampton (GB)
- elle est présente aux mariages de tous ses enfants jusqu'au 1^{er} septembre 1936. Là ils sont tous mariés. Elle a donc 73 ans.

Il y a déjà plusieurs années, quelqu'un m'avait cherché les décès de toutes les communes des Hauts-de-Seine et n'avait rien trouvé. À partir de là, c'est le flou total.

Il est possible, que sa fille et son gendre soient partis en Grande-Bretagne à l'approche de la guerre et l'ai emmené avec eux. Je vois mal le couple la laisser seule en France.

Je retrouve une annotation (je ne sais pas où je l'ai trouvée), indiquant qu'elle est décédée entre le 1^{er} septembre 1936 et le 23 septembre 1949. Oui mais où ?

Sans lieu précis en Grande-Bretagne et sans date, je me vois mal poser la question à Nantes. J'ai demandé d'autres actes, mais toujours avec lieu et date.

Quelqu'un aurait-il cette grand-mère dans son arbre ?

Annie FRIER (cghav-3065)

168-17549 DEGEORGES (63)

Qui aurait étudié les DE(S)GEORGES implantés à Aigueperse aux XVIII^e et XIX^e ?

Daniel GROISNE (cghav-2872)

*168-17550 DOSJOUX-ANDRODIAS (63)

Cm Claude DOSJOUX (DOSJOUX) (° ca 1644, + 19.02.1722 Celles / Durolle) - Clauda ANDRODIAS.

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

168-17551 ESPERTON-RIVET (43)

x ou cm André ESPERTON – Catherine RIVET entre 1644 et 1654 ca Le Brignon.

Paul VERDIER (cghav-1333)

*168-17552 FERREROL-GANNET (92, 63)

Je cherche l'acte de mariage à Levallois-Perret (92) le 21.12.1895 de Jean FERRÉROL et Marie Philomène GANNET. Je voudrais savoir d'où les mariés sont originaires ?

Annie FRIER (cghav-3065)

168-17553 FORESTIER-DUSAP (43)

x ou cm Jean FORESTIER – Catherine DUSSAP ca 1650, ca St-Didier-d'Allier

Paul VERDIER (cghav-1333)

168-17554 FOUGEDOIRE-BROUSSE (63)

x, asc., et enfants du couple Gabriel FOUGEDOIRE – Marie BROUSSE x ca 1750 ca Thiers

Alain BORDET (cghav-2308)

168-17555 GOURBEYRE (63)

° d'Elie GOURBEYRE, décédée sans héritier et sans profession dans la ville d'Ambert le 14.10.1872 ; elle était la fille naturelle reconnue de feu Pierre GOURBEYRE (qui habita à Nouara (Ambert)) et qui fut officier de santé). Elle est dite âgée de 70 ans et originaire de la commune de ... (inconnue). Qui saurait où est née Elie GOURBEYRE ? Attention, Pierre GOURBEYRE (le père d'Elie) se maria en vendémiaire de l'an 14 à Ambert avec Jeanne Marie Joséphine LUSSIGNY (membre de la famille de V.G.E.).

Claude PÉRA (cghav-863)

168-17556 GOURBEYRE-MONGARD (63)

x, asc. et enfants du couple Pierre GOURBEYRE – Isabeau MONGARD, x ca 1710, ca Thiers

Alain BORDET (cghav-2308)

168-17557 GROS-RAYMOND ou REYNAUD (43)

x ou cm Etienne GROS x Marie RAYMOND ou REYNAUD ca 1650 ca Lantriac.

Paul VERDIER (cghav-1333)

168-17558 LICHNEROWICZ (63)

Claude DRAVAINE, née Jeanne Marie Louise Joséphine LICHNEROWICZ au « 19 rue Jean-Beaussire » (Paris ; 4^{ème}) le 03.09.1888, « *décédée Hyères (Var) décès constaté le 09.07.1957 et paraissant remonter à vingt jours environ* » (mentions marginales de l'acte de naissance).

Elle a écrit, au moins *Nouara, chronique d'un antique village papetier* (1927) ; *Michel changé en labri* (1930) ; *La Folie Aymerigot* (1932) et *Le roi de Malmotte* (1947).

Elle était fille de Jean LICHNEROWICZ, né à Szezuska (alors Prusse ; Pologne) en 1846, tailleur d'habits en la ville d'Ambert depuis environ six ans (en 04.1873), en 08.1875 et au « 15 rue des Folies Méricourt » à Paris

(11^{ème}) en 03.1877 et en 04.1878 ; domicilié « 2 rue Caron » (Paris ; 4^{ème}) en 1895, décédé propriétaire à Noirat (Ambert) en 1902 (*fils de Barthélémy LICHNEROWICZ et de Marie ZALUSKA, cultivateurs à Szezuska en 12/1872*), marié à Ambert en 04.1873 avec Justine FAURE , née à Noiras (Ambert) en 1847, domiciliée « 2 rue Caron » (Paris ; 4^{ème}) en 1895, décédée à Noirat (Ambert) 08.11.1932 (*fille de Joseph ou Jean Marie Joseph FAURE, marié à Ambert en 1837 avec sa cousine germaine Marie Anne FAURE ; familles papetières*)

Jeanne LICHNEROWICZ a eu un frère et deux sœurs :

- Barthélémy Jean Joseph LICHNEROWICZ, né à Ambert en 1875 ;

- Marie Jeanne Joséphine LICHNEROWICZ, née « 15 rue de la Folie Méricourt » (Paris ; 11^{ème}) le 14.03.1877

- Louise Justine Francine LICHNEROWICZ, née « 15 rue de la Folie Méricourt » (Paris ; 11^{ème}) en 1878, décédée chez Benoîte BERARD, veuve FOURNET cultivatrice au lieu de Jabier (Ambert) en 1878.

Je suis à la recherche de la date et du lieu de décès de Marie Jeanne Joséphine LICHNEROWICZ ; qui saurait ? Paris ? Ambert ? ou ailleurs ...

Claude PÉRA (cghav-863)

168-17559 MARGARON (63)

Recherche acte de naissance, sans doute à AMBERT, de Jeanne MARGARON x Jean FAVIER d'après la dispense de consanguinité du 15.01.1666

Yvette FAVIER (cghav-3945)

168-17560 MARCHEVAL-BRUNEL (63)

Asc. et enfants du couple Jean Baptiste MARCHEVAL - Marguerite BRUNEL x 27.04.1725 St-Genès de Thiers

Alain BORDET (cghav-2308)

*168-17561 MONTELEON-MONTELEON (63)

x et tt info. sur le couple Hughes Amable MONTELEON-Françoise MONTELEON dont un fils Hughes Amable né le 18.12.1766 à Mirefleurs. La marraine était la grand-mère Jeanne LAFONT, veuve MONTELEON.

Fabienne BERTRAIS (cxghav-11283)

*168-17562 MONTELEON-DAUBY

x (en 1^e noces) Hugues Amable MONTELEON - Marie Anne DAUBY

Fabienne BERTRAIS (cghav-11283)

168-17563 NOURRISSON-RAFFIN (63)

x et asc. du couple Jacques NOURRISSON - Antoinette RAFFIN, x ca 1710, ca Thiers.

Alain BORDET (cghav-2308)

168-17564 NOURRISSON-COMTE MANBRUN (63)

x et asc. du couple Antoine NOURRISSON – Amable COMTE MANBRUN, x ca 1660, ca Thiers.

Cette demande, comme les précédentes, concernent des couples de papetiers qui ont vécu à Thiers, mais peuvent s'être mariés dans un autre lieu papetier.

Alain BORDET (cghav-2308)

*168-17565 PELARDY-BOUTEAU

x Benoit PELARDY - Marie BOUTEAU.

Benoit ° ca 1803 + 21.06.1872 Brigueuil (16) est dit originaire de Haute- Loire.

Marie ° ca 1805 ?, + 27.12.1843 St Victurnien (87).

Je leur trouve 2 enfants nés à St-Victurnien : Antoine ° 04.02.1838 et Felix ° 21.11.1840.

D'après mes relevés il pourrait s'agir de Benoit ° 18.07.1802 Medeyrolles l'Estival (63) x Medeyrolles

09.10.1832 Jeanne GARDET ° 24.05.1804 Beurieres
Chavagnat (63), y + 04.08.1834 sans enfant.

Pas trouvé ce x en Haute-Vienne, ni en Charente.

Robert PELARDY (cghav-2948)

168-17566 PEL(L)ARDY-SENELAS

x Augustin Emmanuel PEL(L)ARDY - Marie SENELAS
dont un enfant Jean Baptiste Martial ° 06.11.1781 Limoges
paroisse St-Michel des Lions, x 17.01.1832 Limoges

Sur l'acte de x, il est écrit qu'il ne connaît plus ses parents.

C'était un marchand qui devait bouger

Robert PELARDY (cghav-2948)

168-17567 POURTIER (63)

x et asc. du couple Charles POURTIER - Gilberte SUDRE
dont Marguerite POURTIER ° ca 1746, x 29.08.1775
Pontgibaud Claude GUILLOT.

Franck BARSE (cghav-11273)

*168-17568 PUGNIÈRE (43)

° Julien Antonin PUGNIÈRE au Puy le 09.06.1892
(Informations sur le livret militaire matricule 1107). J'ai
cherché sur les tables décennales et sur les états civils du
Puy en Velay mais je n'ai rien trouvé.

Michel EVELLIN

168-17569 ROSSINIOL-PAVEYRANNE (43)

x ou Cm Claude ROSSINIOL - Marguerite
PAVEYRANNE av. 1656 St-Arcons-de-Barges.

Paul VERDIER (cghav-1333)

168-17570 TINEL-FILIBERTE (43)

x ou cm Antoine TINEL - Antoinette FILIBERTE av.
1655, ca St-Germain-Laprade

Paul VERDIER (cghav-1333)

168-17571 VACQUANT-QUINTIN (63, 03)

Ts rens. sur le couple Claude VACQUANT - Catherine
QUINTIN qui ont eu au moins quatre enfants :

- Joseph x 16.07.1720 à Évaux les Bains Catherine
MESSIOUX, fille de Marien et Michelle DUCLAUX.

- Gilbert x 06.10.1715 à St Maurice de Pionsat Gabrielle
PUYLAVEZE, veuve de Marien BOGHARD et fille
d'Étienne et Anne RECHAT.

- Louise x 01.07.1717 Antoine BLANCHARD, fils de
Martial et Madeleine DUCGHIROUX.

- Nicolas, meunier, x 20.01.1727 à Évaux les Bains
Hélène BASTIER, fille de Gabriel et Madeleine
GAREAU (ancêtres de Mme FLORENT qui vit au
Canada et dont je relaie la question).

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Des ADRESSES et ARCHIVES intéressantes

La Bibliothèque Humbert de Grolée à Lyon

22 Avenue Leclerc 69363 LYON cedex 07 -

Tel: 04.37.27.20.66 - bibliotheque.lyon.armees@orange.fr

Nous avons organisé le 25 avril dernier la sortie annuelle des Lyonnais du CGHAV, avec nos amis du Limousin, comprenant la visite de la Bibliothèque du Quartier Général, ainsi que son musée de l'histoire militaire qui mérite le détour.

Ce fut la découverte d'un lieu très peu connu même des chercheurs Lyonnais, avec ses points forts :

- ouverte à tout public - Lundi au Jeudi 9h00-12h00 / 13h30 -17h00 - Vendredi 9h00 - 12h00

- abonnement annuel : 20 € (famille) - Emprunt d'ouvrages possible

C'est un important fonds Patrimonial Historique et Militaire, récent et très ancien et 35 000 romans. Consultez le site Internet (catalogue) : bibliotheque-militaire-lyon.bibli.fr

Mille fois merci à Jean MAISONNEUVE et Marc CHAPPAT de nous avoir déniché cette trouvaille, et d'avoir été les ambassadeurs efficaces de notre cercle auprès des autorités militaires

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

Les Archives de l'AP-HP à Paris

Actuellement réparti sur trois sites, le service des archives de l'AP-HP déménage actuellement à l'hôpital Bicêtre, au rez-de-chaussée du bâtiment Mathieu-Jaboulay.

Cette modernisation permettra de regrouper les locaux administratifs des Archives, actuellement dispersés rue des Minimes, rue des Fossés-Saint-Marcel, à Paris, et au bâtiment Broca de l'hôpital Bicêtre, sur le même site hospitalier. D'une durée de deux mois, le déménagement a commencé le 4 mars 2019.

Les archives conservées dans les locaux de la rue des Minimes rejoindront les espaces de conservation déjà présents à l'hôpital Bicêtre, au sous-sol du bâtiment Broca. Ainsi, toutes les équipes seront désormais réunies en un même lieu.

Les Archives de l'AP-HP vous accueilleront avec plaisir dès le mois de mai dans leur nouvel espace de travail.

La Rédaction

Réponses du CGHAV



RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

168-17537 Divorces

Les divorces sont inscrits en mention marginale des actes de mariage. Commencez par chercher par la mention marginale, qui vous donnera la date de transcription.

Petit rappel : La loi autorisant le divorce en France fut adoptée le 20 septembre 1792 par l'Assemblée nationale et modifiée par des décrets de 1793 et 1794. Le divorce fut conservé par les rédacteurs du Code civil, puis abrogé sous la Restauration par la loi du 8 mai 1816. Il ne fut rétabli que sous la Troisième République, avec la loi du 27 juillet 1884.

Annie FRIER (cghav-3065)

168-17538 Recherches en Algérie

Il faut aller sur le site **Dali** du Ministère des Affaires étrangères, renseigner les rubriques et l'envoyer.

Au bout d'un délai « raisonnable », on reçoit le document par la poste. J'écris à dessein le document, car il y a quelques années, je recevais l'acte intégral et depuis quelque temps, ce sont des extraits...

J'ai obtenu ainsi des actes d'un parent pourtant éloigné au Maroc.

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

168-17539 Maison de couture Marie TEYRAS à Clermont

Je me rappelle bien de la maison de couture Marie TEYRAS : c'était une maison importante qui avait un magasin au *Grand Passage*, rue Blatin, mais je n'ai pas d'autres renseignements.

Paul GUILLOUX (cghav-1560)

Une belle robe du soir ne supporte pas la médiocrité. Elle se commande chez MARY TEYRAS, 6, rue Blatin – Depuis 800 Frs.

Une pub trouvée dans « *l'Avenir du plateau central* » du 11 janvier 1935.

Jacques GOMOT (cghav-2318)

168- 17540 CHANTEMERLE, horloger à Ambert

Barthélemy CHANTEMERLE (fs Jean x Marguerite FAURE), originaire de Valcivières, horloger à Ambert à partir de 1836, y décède le 11.04.1870 à 57 ans. Il avait épousé le 23.09.1835 à Valcivières Michelle JOUBERT qui + 01.05.1879 à Ambert, âgée de 64 ans.



Claude PÉRA (cghav-863)

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

164-17389 AGIER-GROS (63)

Les conseils ont porté leur fruit : j'ai trouvé le mariage de Blaise AGIER et Marguerite GROS le 30.06.1745 à Saint-Denis-Combarnazat,

Blaise est originaire de Thuret, fils de + Pierre et Marie REDON.

Marguerite est originaire de SDC, fille de +Blaise et +Anne BARDIN.

Bernard GAREL (cghav-876)

166-17467 FAURE-MONATTE (43)

Complément : descendance de Claude FAURE

Claude FAURE, ° 13.07.1722, Félines (43), y + 01.02.1794 x Monlet (43) 08.02.1747, Anne MONNATTE, ° 1723, Monlet, + 06.10.1763, Sassac, Félines, dont :

1. Barthelemy FAURE, ° 29.08.1748, Monlet, , + 29 juin 1765, Sassac, Félines
 2. Marie FAURE, ° 1750, + 03.01.1795, Sassac, Félines,
 - 3. Jeanne FAURE , qui suit**
 - 4. Guillaume FAURE , qui suivra**
 5. Jean Pierre FAURE, ° 08.01.1754, Sassac, Félines, y + 25.08.1818,
 6. Ysabeau FAURE, ° 26.10.1757, Sassac, Félines, y + 29.01.1758,
 7. Mathieu FAURE, ° 14.03.1760, Sassac, Félines, y + 12.06.1807
 8. Anne Marie FAURE, ° 02.10.1763, Sassac, Félines, y + 19.06.1764,
- 3. Jeanne FAURE,** ° 21.09.1750, Sassac, Félines, + 14.08.1790, Le Favet, Félines, x 27.09.1773, Félines, Jean FERREBOEUF, ° 1744, + 08.09.1811, Le Favet, Félines, dont :
- 3.1. Anne FERREBOEUF, ° 18 juillet 1774, Le Favet, Félines.
 - 3.2. Pierre FERREBOEUF, ° 29 août 1775, Le Favet, Félines.
 - 3.3. Guillaume FERREBOEUF, ° 22 août 1777, Le Favet, Félines.
 - 3.4. Jean François FERREBOEUF, ° 6 octobre 1779, Le Favet, Félines.
 - 3.5. Pierre FERREBOEUF, ° 14 août 1790, Le Favet, Félines, 43, + 14 août 1790, Le Favet, Félines.
- 4. Guillaume FAURE,** ° 18.10.1752, Sassac, Félines, + 21.09.1818, Sassac (à l'âge de 65 ans), x Félines 23.02.1775 Marie TITOULET, ° 07.09.1749, Caires, Monlet (43), + 17 septembre 1818, Sassac, Félines., dont :
- 4.1. Thérèse FAURE, ° 15.01.1776, Sassac, Félines
 - 4.2. François FAURE, qui suit**
 - 4.3. Jean Pierre FAURE, ° 02.11.1780, Sassac, Félines,
 - 4.4. Jeanne Marie FAURE, ° 02.07.1783, Sassac, Félines, + 14 mai 1826, Félines, (à l'âge de 42 ans) , Religieuse au couvent de Félines.
 - 4.5. Rosalie FAURE, ° 21.05.1786, Sassac, Félines, y + 17.07.1818,
 - 4.6. Marguerite FAURE, ° 25.04.1789, Sassac, Félines, y + 01.07.1791,
 - 4.7. Marie Catherine FAURE, ° 29.10.1792, Sassac, Félines,
 - 4.8. Marguerite FAURE, ° ca 1792, + 15.01.1794, Sassac, (Marie Catherine et Marguerite Faure sont probablement la même personne)
 - 4.9. Marie Thérèse FAURE, ° 01.06.1796, Sassac, Félines, y + 25.02.1816,
- 4.2. François FAURE** ° 23.03.1778, Félines, + 31.05.1833, Craponne (43), x1 Félines 19.05.1813 Marie FILAIRE, ° 24.10.1786, Saint-Just (Bellevue-la-Montagne), + 01.09.1818 Félines, [x2 Félines 29.11.1827 Anne Marie BERTHOULLY, ° 1785 Malvières (43) + 16.02.1847, Félines, Soit du 1^{er} mariage :
- 4.2.1. Eulalie FAURE,** ° ca 1815, + 20.05.1900, St-Paulien, x Félines 01.02.1837 Antoine SOLIGNAC, ° 28.11.1813, Taillac, St-Just-près-Chomelix (devenu Bellevue la Montagne), + 23.11.1873, Taillac, St-Just
- dont :
- 4.2.1.1. Marie Hortense SOLIGNAC, ° 18.01.1838, Taillac, St-Just (Bellevue la Montagne), 43.
 - 4.2.1.2. Marie Marguerite Anatalie SOLIGNAC, ° 06.07.1839, Taillac, Saint Just (Bellevue la M.), .
 - 4.2.1.3. Marie Rosalie SOLIGNAC, ° 08.02.1841, Taillac, Saint Just (Bellevue la M.),
 - 4.2.1.4. Pierre Antoine SOLIGNAC, ° 09.10.1842, Taillac, Saint-Just, y + 16.06.1914, y x 11.10.1871, Marie Philomène CATHAUD, ° 18.11. 1846, L'Herm, Saint-Pierre-Duchamp (43).
 - 4.2.1.5. Alexandre Martin SOLIGNAC, ° 12.11.1844, Taillac, Saint-Just, + 15.09.1899, Clairavaux, (23) *prêtre.*
 - 4.2.1.6. Jean Baptiste Noël SOLIGNAC, ° 23.12.1845 Taillac, Saint-Just
 - 4.2.1.7. Marie Rosine SOLIGNAC, ° 12.01.1851, Taillac, Saint Just , + 13.06.1891, Saint Paulien, y x 16.04.1877 Joseph DENAVE, ° 23.05.1837, Boisset, *greffier de la justice de paix de Saint Paulien.*
 - 4.2.1.8. Jean Pierre SOLIGNAC, ° 22.11.1855, Taillac, Saint-Just
- 4.2.2. Jean Baptiste FAURE,** ° 16.10.1817, Félines, + 20.12.1873, Félines, Aubergiste à La Borie, et cultivateur, maire de Félines, x 12.02.1860, Félines, Marie Angélique PERRIN, ° 22.07. 1832, Félines, y + 16.02.1911, Sassac,
- dont :
- 4.2.2.1. Marie Léontine FAURE,** ° 24.10.1860, La Borie, Félines, + 21.02.1924, Sassac, Félines, y x 17.04.1877, c Claude LIGONIE, ° 06.06.1854, La Soucheyre - Félines, + 29 novembre 1945, Sassac
- dont :
- 4.2.2.1.1. Marie Angélique Séraphine LIGONIE, ° 20.01. 1878, La Souchère, Félines, + 15.05.1971, Coubon, 43 .
 - 4.2.2.1.2. Jean Baptiste LIGONIE, ° 06.11.1879, La Souchère, Félines, + 12.12.1918, Dilligen (Allemagne), x La Chaise Dieu 28.10.1902 Félicie Eugénie ACHARD, ° 13.06.1881, Malvières, + 09.09.1948, La Chaise Dieu.
 - 4.2.2.1.3. Jean Paul Victorien LIGONIE, ° 08.04.1882, La Souchère, Félines, + 03.09.1905, Félines,
 - 4.2.2.1.4. Alexandre Jean Pierre LIGONIE, ° 28.03.1884, La Soucheyre, Félines, + 05.10.1915, double crassier de Grenay (62), x La Chaise Dieu 18.10.1911 Jeanne Ernestine TARRAYRE y ° 30.04.1893, + 18.11.1983, Le Puy,
 - 4.2.2.1.5. Henri LIGONIE, ° 07.07.1886, La Souchère, Félines, y + 11.02.1901,
 - 4.2.2.1.6. Marie Angélique LIGONIE, ° 29.03.1888, La Souchère, Félines, + 07.03.1975, La Chaise Dieu, x Félines 06.05.1914 Marcel Jean FAURE (4.2.2.2.), ° 30.03.1890, Alfortville (94), + 14.02.1969, Coulommiers (77).
 - 4.2.2.1.7. Augusta Pauline LIGONIE, ° 09.07.1890 Sassac, Félines, + 22.01.1975, Le Puy, x Félines 21.08.1922 Jean Vital MALIGUE, ° 14.09.1886, Bois, Roche en Regnier (43), + 06.06.1965, Le Puy.
 - 4.2.2.1.8. Marie Rose LIGONIE, ° 13.04.1896, Sassac, Félines, + 03.08.1969 Eaubonne (95) x Félines 30.08.1920 Albert BOUDET, ° 03.02.1888, Alfortville, (94), + 25.09.1950, Clichy la Garenne (92)

- 4.2.2.1.9. Maria Rosine LIGONIE, ° 01.04.1897, Sassac, Félines, + 03.03.1984, Craponne, x Félines 30.08.1920 Jean Baptiste Joseph DESPINASSE, ° 19.12.1892 Le Bouchage, Félines, + 28.01.1973, Félines.
- 4.2.2.1.10. Marguerite Jeanne LIGONIE, ° 30.10.1901, Sassac, Félines, + 04.07.1952, Paray le Monial (71), x Félines 23.07.1924 Jean Marie DUMAS, ° 07.08.1900, Menteyres, Allègre (43), + 17.12.1976, Digoïn (71).

4.2.2.2. Benoit Jean Léon FAURE, ° 18.11.1862, La Borie, Félines, + 05.07.1913, Villeneuve la Lionne, 51, x Paris 13° 07.03.1885 Clémentine Eugénie RENAULT, ° 23.11. 1863, Villeneuve la Lionne (51), + 15.04.1941
dont :

- 4.2.2.2.1. Jeanne FAURE, ° 26.01.1886, Paris 13°, + 10.05.1889, Villejuif, 94 .
- 4.2.2.2.2. Marcel Jean FAURE, ° 30.03.1890, Alfortville (94), + 14.02.1969, Coulommiers (77)
x Félines 6.05.1914 Marie Angélique LIGONIE (4.2.2.1.6), ° 29.03.1888, La Souchère, Félines, + 07.03.1975, La Chaise Dieu.
- 4.2.2.2.3. Jean FAURE, ° 20.03.1864, La Borie, Félines, + 28.07.1910, La Chaise Dieu, y x 07.06.1902 Marguerite FOURNERIE, ° 22.11.1872, Saint-Bonnet-le-Château (42), +06.04.1958, La Chaise Dieu.
dont :
- 4.2.2.2.3.1. Lucette FAURE, ° 18.09.1896, Charenton le Pont (94), + 20.08.1991, La Chaise Dieu, x La Chaise Dieu 20.05.1918 Paul SABY, ° 28.07. 1888, La Chaise Dieu, + 12.04.1951, La Chaise Dieu.

Gérard BOUDET (cghav-1045)

167-17505 CARTE-CHABRIER (63)

Gilbert CARTE, ° à Evaux les Bains (23), maçon, fs de François et Marguerite LASSOUX (patronyme fréquent à Evaux) x Marat 28.11.1724 Marie CHABRIER (+ 18.04.1764 Marat) fa de Benoit le jeune (+ le 29.06.1714 Marat) et Anne BEAL (+ 21.09.1757 Marat)

Benoit CHABRIER le jeune, fs d'Adrien et Jacqueline VIDALIN, Cm le 20.04.1696 avec Anne BEAL fa Antoine et Jeanne FOUGERE (notaire BORIAS à Olmet)

Adrien CHABRIER x Marat 03.11.1657 Jacqueline VIDALIN.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

167-17506 DELOLME-COMPTE (63)

Me Jacques DELOLME, 36 ans, fs + Jacques et Marie JOUVE, veuf de Jeanne QUATRESOUS, x Medeyrolles 31.03.1761 Jeanne Marie COMPTE 24 ans, fa Me Benoid et + Hailene CHADENAT de Chavagnat à Beurières.

Jeanne Marie ° 02.05.1737 Beurières, + le 11.07.1798 Medeyrolles

Jacques DELOLME, fs Jacques et Anne DEPLANIS + 20.09.1714 Medeyrolles (voir à Beaune-sur-Auzon pour sa famille) x ca 1722 Marie JOUVE ° le 06.06.1706 Sauvessanges, + le 13.04.1728 Medeyrolles, fa de Mathieu et Anne CHATAING

Mathieu JOUVE fs de Mathieu et Isabeau DOUVIAUX de St Jean d'Oubrigoux (43) x 05.10.1700 Sauvessanges

Anne CHATAING, fa + Benoid et Marie DUMAS (ou DUMAL)

Benoit CHASTAIN de Grenier, Sauvessanges, y x 11.09.1663 Marie DUMAL de Chastel, Medeyrolles

Jacques DELOLME, fs Jacques et Antoinette GRANGHON

Anne DEPLANIS fs de Pierre aîné et Marguerite CHABAT Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

A Médeyrolles, x 31.03.1761 de Me Jacques DELOME, 36 ans, fs de + Jacques et + Marie JOUVE, veuf de + Jeanne QUATRESOUS, et honnête Jeanne Marie COMPTE, 24 ans, fa de Me Benoid COMPTE et + Hélène CHADENAT de Chavagnat (Beurières) dont au moins dix enfants nés à la Fayolle : Benoid ° 09.03.1762, Jacques ° 06.03.1763, Pierre Benoid ° 21.05.1765, Michelle ° 18.05.1767, Janeton ° 17.07.1769, Antoine ° 27.03.1772, Michelle ° 12.08.1774, Joseph ° 12.07.1775, Joseph ° 10.02.1777, Jeanne ° 18.04.1781.

Voici l'ascendance de ce couple :

2. Jacques DELOLME, x 31.03.1761 Médeyrolles
3. Jeanne Marie COMPTE, ° 2.05.1737 à Chavagnat, Beurières
4. Jacques DELOLME
5. Marie JOUVE
6. Benoid COMPTE
7. Hélène CHADENAT ° 6.02.1707 à Sails, Beurières
14. Pierre CHADENAT de Sails, Beurières
x 4.10.1701 Beurières
15. Hélène DUPIN o 23.12.1687
28. Pierre CHADENAT de Sails
29. Gabrielle FERODET
30. Damien DUPIN, + 1.10.1693 greffier de Montravel, Beurières
31. Clauda GRANET o 29.08.1659 Arlanc
60. Pierre DUPIN, + 14.04.1673, les Penderies, Beurières
61. Isabeau BALOT fa de Damien
62. Pierre GRANET o 15.03.1633 Arlanc, notaire royal, +27.06.1705
63. Isabeau BRAVARD
126. Jacques GRANET notaire royal au collège de Billom en 1618
127. Jeanne BASTIER fa d'Antoine, tanneur, la Combe, Arlanc
128. Marie PORTAL fa de Guillaume, marchand, la Combe Jacqueline FUSTIER (cghav-1928)

167-17508 FAYE-VALENTIN (63)

+ 16.06.1710 de Marguerite VALENTIN épouse d'Antoine FAYE, à Cottes, Sauvessanges
+ 11.10.1720 d'Antoine FAYE à Cottes.

Jacqueline FUSTIER (cghav-1928)

167-17510 FERRAND-BONABEAU (63)

Jean FERRAND (° le 18.10.1724 à Medeyrolles), fs de + François et Jeanne BRAVARD, lab du bourg Medeyrolles

x Medeyrolles 10.11.1750 Antoinette BONABEAU (° 04.11.1727) fa de + Jacques et Louise COTTE lab. du bourg de Medeyrolles.

François FERRAND ° le 26.03.1697 à St Jean d'Oubrigoux, fs Jean et Jeanne MOREL, x 05.10.1723 Jeanne-Marie BRAVARD, + 27.12.1754. Medeyrolles

Jacques BONNABAUD, ° 14.04.1724 Medeyrolles, fs Jean et Antoinette MONEYRON, y x 24.10.1724 Louise COTTE, fa de Guillaume et Gabrielle PONTU

Jean FERRAND, fs de Claude et Claude MOREL, x 08.04.1687 St Jean d'Oubrigoux Jeanne MOREL (+ 22.07.1727), fa de Blaise et Marie DELOLME

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

A Médeyrolles :

x 10.11.1750 de Jean FERRAND 22 ans, fs de + François et Jeanne BRAVARD, et Antoinette BONABAUD, 20 ans, fa de + Jacques et Louise COUTTE, dont :

Jeanne Marie ° 06.01.1752, Vital ° 19.01.1754, Jeanne ° 21.01.1755, Jean ° 22.03.1757, Jeanne Marie ° 28.03.1760, Jean Baptiste ° 12.02.1764, Vital ° 13.06.1766.

Voici l'ascendance de couple :

2. Jean FERRAND, ° 18.10.1724 au bourg, x 10.11.1750
3. Antoinette BONABAUD du bourg
4. François FERRAND, ° 26.03.1697 à Ribeyre, St Jean d'Aubrigoux (43), + 07.09.1728, x 05.10.1723
5. Jeanne BRAVARD, + 27.12.1754 la Fayolle
6. Jacques BONABAUD, ° 14.03.1703 au bourg, x 24.10.1724
7. Louise COUTTE, ° ca 1702 à la Faye, Viverols, + 24.03.1738 au bourg
8. Jean FERRAND
9. Jeanne MOREL, + 22.07.1727 à Ribeyre, St Jean d'Aubrigoux
12. Jean BONABAUD, + 18.07.1731 au bourg
14. Guillaume COUTE, + 28.06.1722 Viverols
15. Gabrielle PONTU, + 2. 6.1754 la Faye, Viverols

Jacqueline FUSTIER (cghav-1928)

167-17511 FERRY-MOREL (63)

Barthelemy FERRI, 25 ans, fs François et Marie PICARD à Sauvessannelles x le 09.09.1766 à Sauvessanges Claudine MOREL, 22 ans, fa Mathieu et Marie FOLEAS de Viverols François FERRI (° 31.05.1713 Sauvessanges, y + 26.09.1787), fs de + André et Clauda MOREL de Sauvessannelles y x 17.11.1739 Marie PICARD, 23 ans (+ 25.12.1780 Sauvessannelles) fa de Barthelemy et + Anne CHARBONNIER de Poulaniet à Craponne.

Mathieu MOREL, 25 ans, fs + Simon et + Anne FERRY de La Varenne, Sauvessanges, x Viverols 20.08.1737 Marie FOLLEA, 21 ans, fa + Pierre et Clauda PITAVY de Pupanin bas à Viverols

Simon MOREL, fs de Claude et Margueritte FERRY, La Varenne, Sauvessanges, y x le 13.09.1701 Anne FERRY fa de Jean et + Clauda PITAVY de Ferry à Sauvessanges.

Barthelemy PICARD, ° 22.04.1676 Sauvessanges, fs de Simon et Benoitte COMPTE, x Sauvessanges 29.05.1698 Anna CHARBONNIER fa de + Antoine et Elisabeth JOUVET

André FERRI (° le 08.11.1683 La Montgie Sauvessanges, + le 26.01.1737 (à Sauvessannelles), fs de François et Gabrielle PESSIN, x Sauvessanges 25.09.1708 Claudine MOREL fa de Mathieu et Catherine SABY de Sauvessannelles.

François FERRY (+ 15.08.1730 Sauvessanges) fs de Benoit, x Sauvessanges 21.08.1679 Gabrielle PESSIN (° 14.08.1662 Sauvessanges, + 06.10.1746 La Montgie) fa de Jean le jeune et Marie LAGIER.

Mathieu MOREL fs de Mathieu de Sauvessannelles x Sauvessanges 04.02.1682 Catherine SABY fa de Me Jacques expert et + Petronille CALEMARD de Loubardanges Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

A Sauvessanges :

x 9.09.1766 de Barthelemy FERRY, âgé de plus de 25 ans, fs de François et Marie PICARD de Sauvessannelles, et

Claudine MOREL, 22 ans, fa de Mathieu et Marie FOLLEAS de Pupanin-Bas (Viverols)

Voici l'ascendance de ce couple :

2. Barthelemy FERRY, ° 13.06.1743, Sauvessannelles x 09.09.1766
3. Claudine MOREL, ° 19.05.1744 à Pupanin-Bas, Viverols
4. François FERRY, ° ca 1713, x 17.11.1739
5. Marie PICARD, ° ca 1716, + 25.12.1780, Sauvessannelles
6. Mathieu MOREL, x 20.08.1737 Viverols
7. Marie FOLLEAS, ° ca 1726 Pupanin-Bas, Viverols
8. André FERRI de la Montgie, + av 17.11.1739, x 25.09.1708
9. Clauda MOREL, + 3.05.1752 à Sauvessannelles à 65 ans
10. Barthelemy PICARD, ° 03.11.1680 Cottes, x 21.05.1698
11. Anne CHARBONNIER de Craponne (43), + 23.09.1726 Cottes
12. Simon MOREL, la Varenne, x 13.09.1701
13. Anne FERRI de Ferry, + 26.04.1718 la Varenne
14. Pierre FOLLEA
15. Clauda PITAVY
16. François FERRI, fs de + Benoit de Ferry, x 21.08.1679
17. Gabrielle PESSIN, + 06.11.1746 à 87ans, fa de + Jean de la Montgie
18. Mathieu MOREL, Sauvessannelles, x 04.02.1682
19. Catherine SABY + 21.11.1741, Sauvessannelles, fa de Jacques de Loubardanges
20. Simon PICARD
21. Benoitte COMPTE, + 26.08.1715 Cottes
22. Antoine CHARBONNIER
23. Elisabeth JOUVET
24. Claude MOREL
25. Marguerite FERRI
26. Jean FERRI
27. Clauda PITAVY, + 28.04.1676 Ferry Jacqueline FUSTIER (cghav-1928)

167-17514 GOUTTE-GROLET (63)

Le patronyme GOUTTE est représenté à St-Amant-Roche-Savine sous diverses graphies : GOUTTAS, GOUTTET, GOUTES... C'est sous cette dernière forme qu'il a été relevé par le CGHAV. On trouve donc leur mariage à Saint-Amant-Roche-Savine (SARS) :

- 2 François GOUTES, ° SARS 31.10.1705 P : George RODILHAS, tenant pour François LAROYE ; M : Marie DEFARGE (*AD63 – 6 E 333 1 [1573-1747] p. 110/283*), laboureur, habitant Le Solier, SARS x SARS 31.01.1730 (*AD63 – 6 E 333 1 [1573-1747] p. 166/283 & 3 E 333 4 [1719-1740] p. 53/144*). Sont d'ailleurs témoins au mariage, les pères des mariés, ainsi que Pierre et autre Pierre GOUTTE, frères de l'époux.
- 3 Anne GROLET, ° SARS 13.08.1715, P : Antoine CANIOL ; M : Anne GRENOULHET ; habitant Les Fournets, SARS
- 4 Pierre GOUTTE, laboureur, du Solier, SARS, x SARS 19.06.1698 (*AD63 – 6 E 333 1 [1573-1747] p. 64/283*)
- 5 Léonette PALASSE, du Mayet, La Chapelle Agnon.
- 6 Gabriel GROLET, laboureur, habitant Les Fournets, x SARS 08.02.1712 (*AD63 – 6 E 333 1 [1573-1747] p. 145/283*), veuf de Benoitte TERME.
- 7 Antoinette CANIOL, CAGNOL, du bourg de SARS.
- 8 Antoine GOUTTE, ° ca 1644, † SARS 25.08.1694, laboureur, tisserand, du Solier, x SARS 15.05.1670 (*AD63 – 3 E 333 1 [1670-1684] p. 2/118*),

- 9 Marie RODILHAS, † SARS 01.12.1719, de Gaschon, SARS, dont au moins 10 enfants.
- 10 Guillaume PALASSE, ° ca 1646, † LCA 10.11.1706 (AD63 – 6 E 86 28 [1690-1780] p. 44/160) du Mayet, LCA, x ca 1670
- 11 Antonia GROSLIER (GROLET)
- 12 Pierre GROLET, + SARS 10.10.1710 (AD63 – 6 E 333 1 [1573-1747] p. 138/283), laboureur, des Fournets, SARS, x
- 13 Anne FERAUDET
- 14 Etienne CANIOL, † < 02.1712, laboureur, métayer, du bourg de St Amant, x SARS 13.01.1678 (AD63 – 3 E 333 1 [1670-1684] p. 68/118)
- 15 Anthoinette PIOTET, † < 02.1712, du Gay, LCA.
- 16 Claude GOUTTE † < 1670, x
- 17 Gabrielle MALSERPOIL, † SARS 24.04.1679 (AD63 – 3 E 333 1 [1670-1684] p. 77/118)
- 18 François RODILHAS, x
- 19 Marguerite DURIF
- 28 Antoine CANIOL
- 30 Guillaume PIOTET, laboureur, du Gay, LCA, x
- 31 Benoite SIGOT, ° ca 1623, † LCA 13.04.1693 (AD63 – 6 E 86 1 [1569-1752] p. 52/347)

François CHALAMAUD (cghav-2996)

167-17515 GRANOUILLET (63)

Le Cm Pierre PASTEL - Marie GRANOUILLET est passé à Arlanc le 22 thermidor an 2 chez le notaire THOMAS. Vu dans enregistrement Arlanc (cote 3 Q 2216), mais ce notaire n'a pas de dépôt de minutes pour cette période. Dommage !

Je voulais vérifier le prénom du père de Marie GRANOUILLET, dans l'acte de mariage : elle est dite fille de **Pierre** et Marie MASARD.

A la date de naissance du 15.02.1764 à Auzon, elle est dite fille de **Jean** et Marguerite MAZAL. Il y a de fortes chances que ce soit la même. Mais le doute demeure sans un autre acte supplémentaire.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

Sur l'acte (AD63-6 E 10 24 [M 1793-anX] p. 43/271), il me semble lire que :

- Pierre PASTEL (PASTEIL), journalier, âgé de 40 ans, du bourg d'Arlanc, veuf de Marie BAROUT (x Arlanc 12.09.1780 AD63-6 E 10 5 [BMS 1775-1784] p. 101/312), fs de † Claude x † Claudine (Antoinette) PONCILLON.

x Arlanc 01.fruc.anII (18.08.1794)

- Marie GRANOUILLET (GRENOUILLET), âgée de 27 ans, fa de † Pierre (Jean) x † Marguerite MAZARD, originaire d'Auzon, district de Brioude, département de la Haute-Loire., habitante depuis plusieurs années de la commune d'Arlanc.

On trouve effectivement des GRANOUILLET sur Auzon et une bonne partie du Livradois.

Il existe une Marie GRANOUILLET, fa des mêmes, x Auzon 11.11.1779 Pierre PLAIX, fs Jean x Jeanne CHASTRETTE, d'Azerat. Il peut s'agir de la même ou d'une sœur homonyme (AD43 – 6 E 15/1 bis [BMS 1761-1789] p. 197/296).

On aurait donc :

1 Marie GRANOUILLET ° Auzon 15.02.1764, P : Pierre GRANOUILLET. M: Marie GRANOUILLET. (AD43-E-dépôt 194/9 [BMS 1744-1770] p. 62/258).

2 Jean (quelquefois Pierre) GRENOUILLET ° ca 1719, x Auzon 07.01.1744 (AD43-E-dépôt 194/9 [BMS 1744-1770] p. 251/258).

3 Marguerite MAZAL, MAZARD ° ca 1724

4 Jean GRENOUILLET, laboureur, originaire du Pin, paroisse de St Hilaire, en service chez Me SATURNIN à Auzon,

x Saint Martin d'Ollières 29.10.1704 (AD63-3 E396 2 [BMS 1701-1732] p. 2 & 57/174).

5 Marie COUDEYRETTE

6 Jean MAZAL, tisserand d'Auzon, x

7 Marguerite GUIGNABERT, ° Auzon 01.08.1705, (AD43-E-dépôt 194/8 [BMS 1700-1743] p. 294/353), † y 08.02.1741 (AD43-E-dépôt 194/8 [BMS 1700-1743] p. 25/353).

10 Antoine COUDEYRETTE, gens de labeur, d'Estroupias, St Martin d'Ollières, x

11 Anna BARD.

François CHALAMAUD (cghav-2996)

168-17544 BOUCHET (63)

On peut penser que la naissance de Marie ou Elisabeth ou Marie-Elisabeth BOUCHET a eu lieu à Miremont comme celles de son frère aîné et de ses sœurs plus jeunes.

Les dates des recensements et l'âge indiqué à chaque fois donne environ 1822/1824. Mais rien sur cette période à Miremont.

Par contre on trouve la naissance d'une Marie BOUCHET fille de Philibert et Claudine VILLATTE le 02.04.1826 (vue 31/148). Cependant, 1826 comme année de naissance implique un écart relativement important dans les recensements que vous citez : 1836 (2 ans), 1846 (3 ans), 1851 (3 ans) et 1856 (6 ans)... qui amène à se demander s'il s'agit bien de la même personne.

Je pense que la question mérite d'être approfondie !

Michel LIGIER (cghav-3871)

Un grand merci, car cet acte de naissance m'avait échappé. Comme vous le pensez, il doit y avoir une autre Marie BOUCHET née vers 1822-24, ce que semble confirmer les écarts entre les naissances : 1816, 1819, 1822-1824 ?, 1826, 1830 et 1832.

Le père scieur de long partait pour son travail. D'ailleurs pour la naissance 1830 il est absent, (mais l'acte est muet sur l'endroit où il se trouve) et c'est son frère qui déclare l'enfant. Généralement les hommes partaient seuls, mais par exception, serait-il parti avec son épouse qui aurait accouché dans la commune où il travaillait. Mais je n'ai aucun élément pour déterminer ce lieu.

La commune de Miremont aurait-elle conservé les archives des passeports intérieurs ?

Paul MENVIELLE (cghav-3540)

NDLR : la conservation des souches des « passeports à l'intérieur » dans les communes est tout à fait exceptionnelle. De toutes façons, ces souches, que l'on trouve plutôt chez les brocanteurs que dans les communes, n'indiquent qu'une seule destination de voyage, as forcément la finale, et non toutes les étapes

168-17550 DOSJOUX-ANDRODIAS (63)

Il existe un Cm de Pierre GOUBINE, notaire royal à Celles du 20.01.1674 entre Claude DOSJOUX, fs Michel et Anna BOSTBARGE, laboureur au Vernet, paroisse de Celles avec Clauda ANDRODIAS, fa + Barthélemy et Bénigne

CHASSANGUES de l'Androdie, paroisse de Celles, autorisée par son grand-père Durand CHASSANGUES.

Il existe aussi un Cm du 19.11.1670 entre Antoinette DOSJOUX, sœur à Claude avec Gilbert VERDIER.

On trouve ensuite un Cm du 24.01.1697 entre Michel DOSJOUX, fs de Claude, avec Anna MARTIGNAT, puis un autre Cm du 14.06.1710 de Michel DOSJOUX, fs de Claude avec Clauda CHABANNE.

Fernand COUZON (cghav-3833)

168-17552 FERREROL-Verneugheol

Cm 28.11.1895 Me BACCONNET notaire de Giat, entre : Jean FERREROL, cocher, domicilié à Paris, 31, rue des Chauffourniers, 19^e né à Verneugheol (63) le 18.03.1866 fs maj. naturel reconnu de Anne FERREROL, âgée de 50 ans, cultivatrice, demeurant au dit Verneugheol..

Marie Philomène GANNET, cuisinière, demeurant Levallois-Perret, 18 rue Gravel ?, née à Voingt (63) le 06 mars 1872, fa maj. Alexandre GANNET, 61 ans, et Martine AUROUX 57 ans, cultivateurs demeurant ensemble à Voingt.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

NDLR: attention : le patronyme de tous les actes y compris la signature de Jean est bien FERREROL (et non Ferréol comme le prénom ou le saint martyr, compagnon de St Julien de Brioude). Par ailleurs, il ne s'agit pas d'un Cm, ce qui aurait été étrange en l'absence des époux, mais de l'autorisation au mariage donnée par la mère de l'époux. L'acte de mariage se trouve le samedi 21.12.1895 à Levallois-Perret (en ligne sur AD92, Levallois-Perret,

mariages 1895, n° 447, page 434/445). A noter que 3 des 4 témoins sont des cochers, dont 2 habitent Levallois : l'un est le beau-frère de l'épouse, Joseph JALLICON, hbt au 13 rue Gravel, et l'autre un Baptiste BARRIER (même patronyme qu'un témoin à la naissance de Jean FERREROL)

168-17561 MONTELEON-MONTELEON (63)

Le mariage a eu lieu le 13.04.1766 à Clermont-Fd, paroisse St-Adjutor. (vue 200/233 côte 3 E 500 493 - 1740-1770)

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

168-17562 MONTELEON-DAUBY

Le x Hugues-Amable MONTELEON – Marie-Anne DAUBY a eu lieu à Pamplémousses, actuelle île Maurice, le 24.09.1743.

Voir le site

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/>

Informations complémentaires sur geneanet.org et sur divers sites concernant l'Océan Indien.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

Paul MENVIELLE (cghav-3540)

168-17565 PELARDY-BOUTEAU

Le mariage Benoît PELARDY-Marie BOUTEAU a eu lieu le 30.03.1836 à Nieul (Haute-Vienne).

(Voir Mariages 1833-1842 vue 17/54)

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

168-17568 PUGNÈRE (43)

Julien Antonin PUGNÈRE est en fait né à Espaly-St-Marcel, commune limitrophe du Puy. Son acte de naissance est page 297 du registre 6E 97/10.

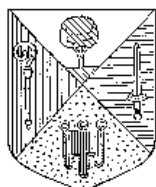
M.-M. LAULAGNIER (cghav-11251)

LAUMENÈDE ou (DE)LOMENÈDE

A la suite de la parution de son article sur Benoît VOZY, Marie-Adeline BONNEVAL a été sollicitée par Jacques LOMENEDE et lui a adressé un important dossier sur les familles LAUMENÈDE, DELOMENÈDE de Vieille-Brioude et de Brioude.

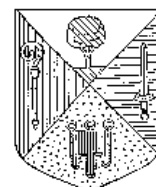
Les personnes intéressées par ces familles peuvent se faire connaître auprès du secrétariat. Une copie de ce dossier leur sera communiquée.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie (*reconnue d'Utilité publique*)
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand
Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2019-2020 : Mmes Christiane BELLIER (*Trésorière*) – Marie-Françoise BRUNEL (*Présidente*) – Marie Dominique ICOLE – Élise TARAGNAT – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Jean-Noël MAYET – Jacques PAGEIX – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Vice-Président*)
Membre Fondateur : M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.cghav@orange.fr,
- Renouvellements, Trésorerie : Mme Christiane BELLIER, ac.bellier@gmail.com
Bel Horizon, Allée des Rossignols, 63780 – St-Georges-de-Mons
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures :
CGHAV – 55 rue de Châteaudun, 63000 – Clermont-Ferrand, cghav@orange.fr.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 06 8781 2398,
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet : Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean Marc FAYOLLE, fayolle.jeanmarc@bbox.fr)

Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*voir ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr

Groupes d'échanges :

Livradois-Forez : M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA,

19 allée des Tilleuls, Neuviale, 03800 Bègues, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations :

Lyon / Rhône-Alpes :

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : fayolle.jeanmarc@bbox.fr

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : celacgen@yahoo.fr

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir les ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;

Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier (16 rue de l'Église - 92200 Neuillys/Seine) ou courriel (rossi.cghav@orange.fr)

SOMMAIRE n° 168

Le mot de la Présidente <i>M.F. BRUNEL</i>	page. 65
Vie du cercle	40° Assemblée générale..... <i>JP BARTHÉLEMY</i>	page 66
	R.G.P.D. au sein du CGHAV <i>A. ROSSI</i>	page 68
Avis importants	Permanences, publications <i>LA RÉDACTION</i>	page 69
Livradois-Forez	Chroniques n° 88 - Réunion d'octobre <i>J.N MAYET</i>	page 71
Cantal	Un ancêtre tre guillotiné à la Révolution ? <i>F. PICOT</i>	page 72
Méthodes et Sources,	Les Protestants de Maringues, Lubilhac et St-Beauzire..... <i>A. ROSSI</i>	page 76
	Identification d'un sceau <i>J.L. CROIZIER</i>	page 80
	Le testament de Guy de MURAT (1419)..... <i>E. MOUILN ZINUTTI</i>	page 82
	Un exemple de mariages « groupés »..... <i>AM. CHAMPAGNE</i>	page 83
	Coût des dispenses de consanguinité..... <i>A. ROSSI</i>	page. 85
Au fil des actes et des recherches	Qui s'est marié le 30.11.1792 à Félines (43) ? <i>G. BOUDET</i>	page. 86
Villes et villages	Lorcières, paroisse de nos Ancêtres <i>J. DELFAU</i>	page 89
	Les « débelugements » <i>JP BARTHÉLEMY</i>	page 92
Personnages et familles	L'abbé Jean CHAPPE d'AUTEROCHE..... <i>JP BARTHÉLEMY</i>	page 93
	Alfred RENAUDIN, peintre en Auvergne <i>JP BARTHÉLEMY</i>	page 96
	Deux cousins MAZEROLLE, issus du Bourbonnais <i>A. ROSSI</i>	page 97
	La famille d'Antoine ROUSSEL et le Bleu de Laqueuille <i>L. GENESTOUX</i>	page 102
	Jacques Antoine DULAURE et l'exécution de Louis XVI <i>J. PAGEIX</i>	page 106
	Ascendance de Robert PELARDY <i>R. PELARDY</i>	page 109
	Compléments BONNEVAL et GAYDAMOUR <i>G. BOUDET</i>	page 114
Auvergnays en migration	Rue Mary BESSEYRE à Vanves (92) <i>MD. ICOLE</i>	page 115
Questions & Réponses	Questions du CGHAV <i>LES ADHÉRENTS</i>	page 117
	Réponses du CGHAV <i>LES ADHÉRENTS</i>	page 121
Adresses du CGHAV	page 167
Sommaire	page 168
Illustrations des Couvertures :	1 ^{ère} = Le télégraphe CHAPPE	
	2 ^{ème} = Héraldique CROIZIER	
	3 ^{ème} = Chef d'œuvre de maîtrise en charpente (Louis MAZEROLLE)	
	4 ^{ème} = Tableaux d'Alfred RENAUDIN en Auvergne	

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

Cotisation/Abonnement 2019 à la revue (4 numéros annuels) : France & DomTom : **33 Euros** ; Europe : **36 Euros** ; Outre-mer : **40 Euros**.

Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV : France & DomTom : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer : **38 Euros**.

Cotisation 2019 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = 25 Euros.

Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV

Pour toutes les commandes, s'adresser à :

1/ En dehors des « Publications du CGHAV » ci-dessous, toutes les commandes de tables de dépouillements sur papier ou de numéros anciens sont à adresser au siège : CGHAV, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand

Numéros anciens disponibles : par numéro port compris = **10 Euros** (la majorité est en ligne pour les adhérents – au format PDF)

2/ Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « Publications du CGHAV »

« Généalogie des familles BEAL... », 2 ^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET.....	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, II et III par P.L. POUZET	29 Euros
« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL.....	27 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET	13 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI	13 Euros
« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigu, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON	8 Euros
« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON.....	8 Euros
« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE.....	27 Euros
« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL	13 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY	15 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT	29 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT, originaires du Puy-de-Dôme » Tome 2 - Arlanc par Marc CHAPPAT (121 p.)...25 Euros	
« Les CHÉNENAILLES de Saint-Amant-Roche-Savine et leurs descendants » par François CHALAMAUD (67 p.)...21 Euros	
« Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-s/s-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.)...21 Euros	
« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages)	11 Euros



Chef d'œuvre de Louis MAZEROLLE : dôme, flèche, galerie et comble :

H. 148 cm - L. 118 cm - P. 86 cm (vendu, le 13 mars 2019, pour 6.000 €, + frais)

Renommé pour sa maîtrise du trait et la qualité de son taillage, MAZEROLLE devint à 24 ans le « gâcheur » (contremaître) du grand chef-d'œuvre des « Soubise » du nom du moine du Mont-Cassin, qui aurait transmis l'art du trait aux cisterciens.

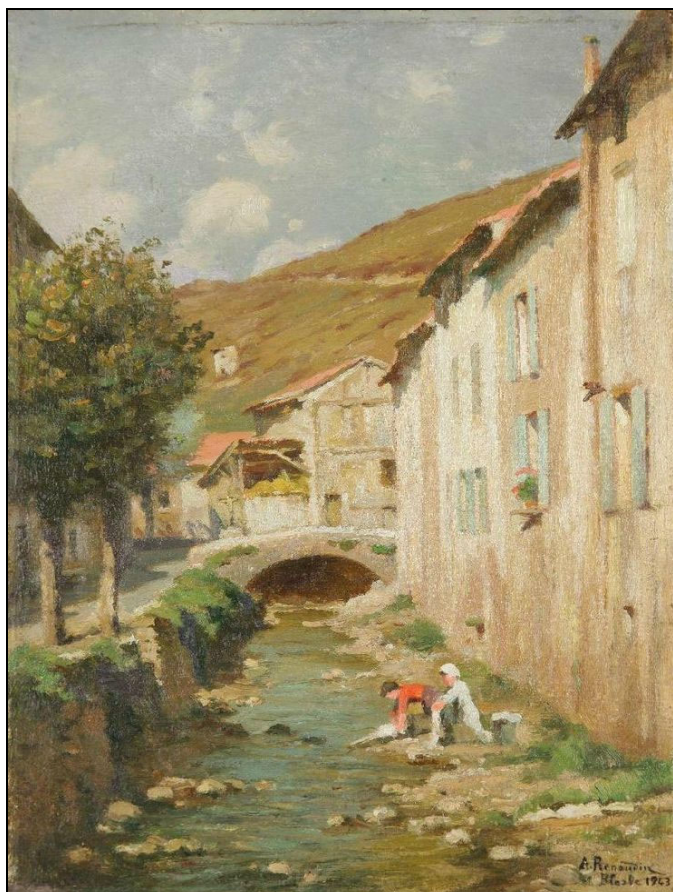
On ignore si ce chef d'œuvre, qui contient de nombreuses prouesses de trait et de taille de charpente, dignes des plus grands, a servi pour la réception de Louis MAZEROLLE ou s'il s'agit d'un travail parallèle à son « Traité ».

Il est réalisé principalement en noyer avec quelques pièces en chêne de haute futaie, et est arrivé jusqu'à nous dans un remarquable état de conservation.

Bien que non signé, l'ouvrage présente (cf. ci-contre) la lettre « M » traitée en perspective, telle qu'on la retrouve sur des planches du « Traité ».

Il a été découvert, par hasard, dans un tas de vieux bois, par un brocanteur chargé de débarrasser un ancien atelier de charpente en banlieue parisienne.

ALFRED RENAUDIN (1866-1944) EN AUVERGNE



Blesle : les laveuses au bord de la rivière (DR)



Domeyrat : le château (DR)



Fontannes : vieux pont sur la rivière (DR)



La maison au pigeonnier (DR)

[voir article page 96]

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

Publication trimestrielle, paraissant en février, mai, août et novembre

N° 168 - Mai 2019 (2^e trimestre)